

INTER *action*

numéro 69 . septembre 2011

LE MAGAZINE DU SOCIAL DANS L'AIN

Interview

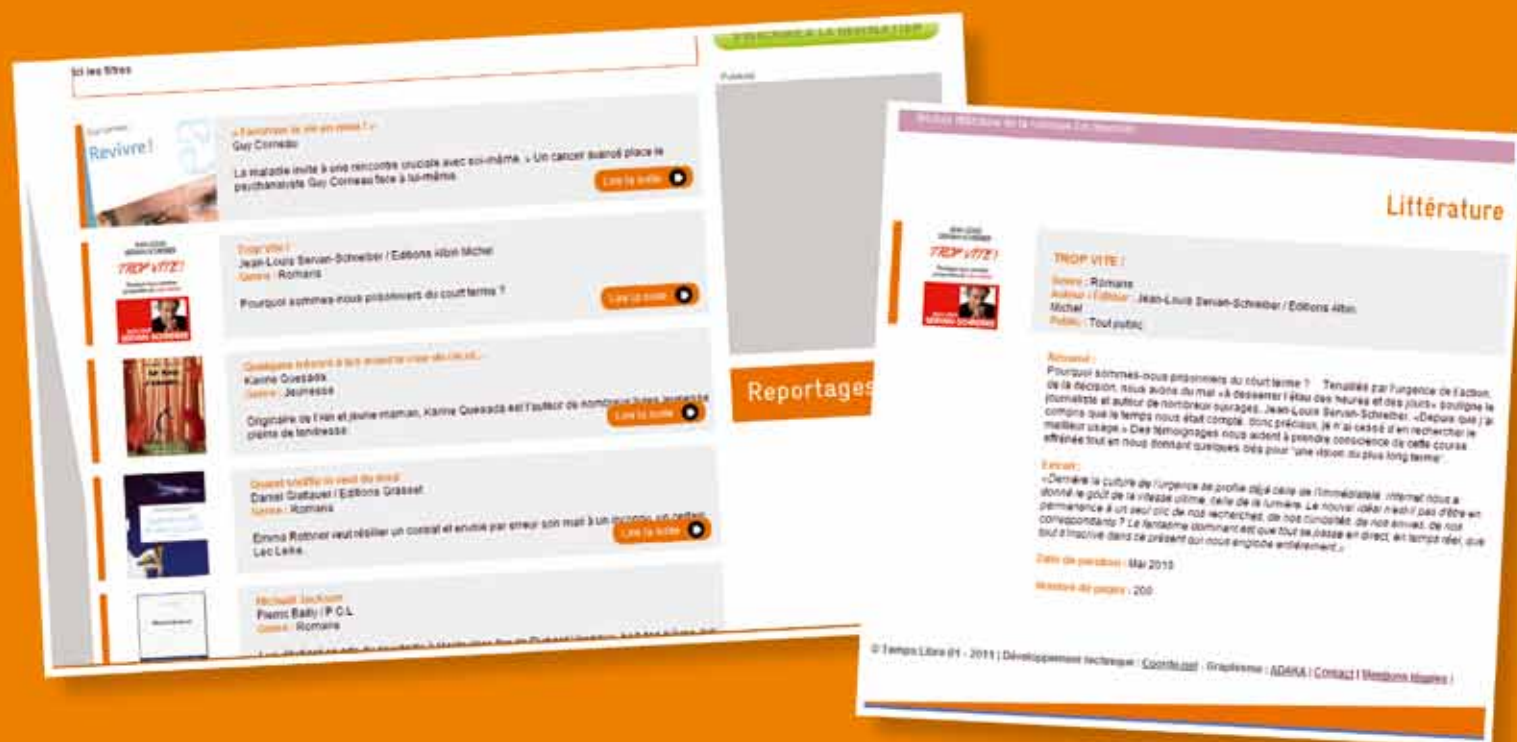
Philippe Meirieu
pédagogue,
professeur d'université

Dossier



Quand la terre tremble
dans le monde agricole...

Retrouvez toute l'actualité
littéraire sur notre site
www.mag-tempslibre.com



→ à partir du **samedi 1^{er} octobre**

Magazine Temps libre
29, rue Charles Robin 01000 Bourg-en-Bresse
Tél. 04 74 50 65 66 – Fax 04 74 50 65 57
tempslibre.redaction@wanadoo.fr
www.mag-tempslibre.com



5



2



21/28



10/11



44

Édito	3
Portrait	5
Jacqueline Berry, présidente de la Caf de l'Ain.	
Interview	6/8
Philippe Meirieu, pédagogue, professeur d'université.	
Un an après	9
Le SAVS d'Ornex	
Reportage	10/11
Un chantier jeunes avec les Familles rurales de l'Ain.	

DOSSIER

Quand la terre tremble dans le monde agricole 21/28

Entre nous	13
Luc Chambolle, directeur de la Mission locale jeunes de Bourg.	
Autisme et troubles apparentés ..	14/15
L'Adapei ouvre des sections spécialisées pour les jeunes porteurs d'autisme.	
Organisation territoriale	16/17
Dynacité réorganise son réseau d'agences et d'antennes pour optimiser sa gestion de proximité.	

Accompagnement	18/19
Le Conseil général mobilise autour d'actions en faveur des bénéficiaires du RSA	
Restructuration	29
Les foyers de Roche-Fleurie de Prémeyzel s'offrent un nouveau souffle.	
Table ronde	30/31/32
Élever seul son enfant.	
Orientation professionnelle	34/35
La Maison de l'information sur la formation et l'emploi (ALFA3A) ouvre un service d'accompagnement en ligne.	

Bloc-notes	37
Séverine Berthet, aide à domicile.	
Action sanitaire et sociale	38/39
La MSA Ain-Rhône lance son plan d'action sanitaire et sociale 2011-2015.	
Proximité	40/41
Adréa Mutuelles Pays de l'Ain agit pour la proximité avec ses adhérents.	
Initiatives	42/43
La Semcoda s'implique pour lutter contre la désertification médicale.	
Vu d'Europe	46
Le droit au logement en Écosse.	

Au fil des pages	
Actualité (2), Initiatives (4, 36), Formation-insertion (12), Logement (20), Personnes âgées (33), Handicap/médico-social (44, 45), Jeunesse (47), Vie des associations (48).	

Le Magazine trimestriel de l'action sociale dans l'Ain

Partenaires: ADAPEI, ADREA Mutuelles Pays de l'Ain, ALFA3A, Bourg Habitat, Caf de l'Ain, Conseil général de l'Ain, Dynacité, MSA, ORSAC, SEMCODA, UDAF de l'Ain.

Directeur de la publication: Jacques Dupoyet. Directeur de la rédaction: Alain Gilbert. Rédactrice en chef: Pauline Froppier. Rédaction: Agnès Bureau, Daniel Gillet, Annick Puvilland, Aurélie Seignemartin - Photos Une, interview et reportage: Daniel Gillet.

Réalisation: M&G Éditions - 158, boulevard de Brou - 01000 Bourg-en-Bresse - Tél. 04 74 24 69 13 Fax 04 74 45 07 08 - E-mail: redac@mg-editions.com. Site: www.interaction01.info.

Impression: Imprimerie Multitude. Tirage: 10 000 ex. N° ISSN 1260-528X

> Les rendez-vous de France Bénévolat

L'année européenne du bénévolat et du volontariat se poursuit. L'association France Bénévolat des Pays de l'Ain (FBPA) propose trois rendez-vous, à Bourg-en-Bresse :

- le 15 septembre, à 11h : « Parole de bénévoles », débat au cours d'un lunch avec les associations adhérentes à FBPA ;
- du 17 au 21 octobre : interventions dans les lycées pour sensibiliser les jeunes au volontariat ;
- le 5 décembre en soirée : forum sur l'éducation au bénévolat en Europe, à la MJC.

Tél. 04 74 45 38 36

> Rectificatif

Suite au compte rendu de la table ronde du n° 68 (page 12), Christian Caresse, directeur départemental adjoint de la cohésion sociale, précise : « Concernant les crédits des SAO, le montant de la dotation 2010 (...) ne s'élevait pas à 250 000 € mais (...) à 185 220 €. Pour 2011, les SAO demandaient effectivement 270 000 € mais, (...) il s'avère que l'activité, qui avait été estimée à un coût de 50 000 € par SAO a été bien inférieure aux prévisions. En conséquence de quoi, il eût été logique de réduire à due concurrence, le montant du financement 2011 des SAO, soit moins de 50 % du financement 2010. Cependant, la DDCS a proposé aux gestionnaires des SAO d'élargir le champ d'activité de ceux-ci et, de ce fait, d'établir à hauteur de 40 000 € par SAO le financement 2011... »

« (...) l'élargissement du champ de compétence des SAO (...) permettra (...) d'assurer un accueil, une orientation et une médiation des publics en difficultés au sein de chaque territoire au-delà de la réponse de base des SAO qui était (...) d'assurer un hébergement en urgence. Il devra permettre également l'ouverture sur chaque territoire d'accueils de jour qui compléteront l'accueil physique des SAO (...), l'accueil téléphonique demeurant effectué par le 115. »

Rectificatif complémentaire : Pierre Eymard-Duvernay, directeur du CHRS Envol, a été mandaté par le groupement de coopération sociale créé le 29 mars et non par le Préfet pour piloter le Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO).

Michèle Jaillet, présidente de l'UDAF

Le 15 juin 2011, Michèle Jaillet, 62 ans, a succédé à Éric Comparat à la présidence de l'UDAF de l'Ain. Ce dernier n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat, mais reste vice-président de l'UNAF. « En 1993, Michèle Pilon, la présidente,



m'a incitée à m'investir dans une association familiale. C'est comme ça que je suis rentrée à l'Udaf », témoigne la nouvelle présidente, jusqu'alors trésorière générale adjointe et responsable du pôle logement. « Aujourd'hui, l'objectif est de faire progresser le nombre d'adhérents. L'UDAF a pris une importance reconnue par ses

partenaires. Nous avons beaucoup d'associations familiales, mais il reste du travail à faire. » Également bénévole de l'association Familles rurales, la jeune retraitée connaît bien le sens de son engagement. « C'est déjà avoir une grande disponibilité pour représenter les familles et les défendre à tous les niveaux, par le biais de nos représentations. Nous essayons de faire entendre la voix des familles. Plus on est nombreux, plus on est fort. »

Enfants Soleil 01 : journée d'élégance



Pour la première fois, samedi 19 novembre à Foissiat, dans la salle multimedia, l'association Enfants Soleil 01 organise une journée « Mode et beauté » ouverte à tous, avec le concours de l'agence lyonnaise Make up addict [styliste, maquilleuse et photographe]. À 18 h, aura lieu un défilé de mode d'environ 16 jeunes trisomiques. Le final avec la traditionnelle robe de mariée clôturera le spectacle vivant, suivi d'un dîner animé par le groupe Les Branks. Le même jour, à partir de 14 heures, les photographies des enfants en train de se préparer pour sortir seront exposées et des calendriers 2012 proposés à la vente. « Les prises de vues ont eu lieu en juillet et en août dans différents lieux : maisons de charme, belles salles de bains..., précise Marie-Christine Arban, présidente d'Enfants Soleil 01. Cette action constitue à ce titre une représentation artistique et permet de faire évoluer le regard des gens sur ce handicap. »

> ils partent / ils arrivent Centre pénitentiaire



Le 5 septembre, Martine Marié a succédé à Bertrand Pic à la direction du centre pénitentiaire de Bourg-en-Bresse. Âgée de 48 ans, Martine Marié est entrée à l'École nationale d'administration pénitentiaire en 1988, après cinq d'études supérieures en droit. Elle a fait ses débuts à la maison d'arrêt de Douai (Nord), puis au centre de détention de Bapaume (Pas-de-Calais). Elle est arrivée à la Direction interrégionale des services pénitentiaires (DISP) de Lyon en 1995, où elle a été nommée à la Maison d'arrêt de Lyon.

Sous-préfecture de Belley

Le 30 août, Frédéric Bernardo a succédé à Didier Doré au poste de sous-préfet de Belley. Il était auparavant directeur de cabinet du préfet de Meurthe-et-Moselle.

Inspection académique

Lionel Tarlet remplace Philippe Sauret à la tête de l'Inspection académique après deux ans dans la même fonction en Corse du Sud.

> Colloque Avema sur l'enfant témoin le 27/09

L'association d'aide aux victimes et médiation dans l'Ain (Avema) organise un colloque* sur le thème « L'enfant témoin des violences conjugales », au théâtre de Bourg-en-Bresse, mardi 27 septembre. « On rencontre tous les jours des situations de femmes victimes de violence et d'enfants témoins, précise Jean-Pascal Thomasset, directeur. L'idée est de mettre autour de la table tous les professionnels qui travaillent dans ce secteur pour réfléchir à une prise en charge des enfants témoins. » Ouverte au public dès 8 h 30, la journée s'articulera autour d'interventions de spécialistes et de témoignages d'acteurs, ponctués par la troupe de théâtre Les désaxés.

* en partenariat avec le Conseil général, la Caf, Bourg-en-Bresse agglomération, la DDCS, Zonta International et l'Inavem

Inscriptions au 04 74 32 27 12 ou avema01@wanadoo.fr

« Un peu d'autorité, voyons ! »



« *Un peu d'autorité, voyons !* » Cette phrase, aujourd'hui, on l'entend un peu partout : à l'école, dans les familles, dans les administrations... On ne sait plus éduquer nos enfants. Des indignés de Madrid aux révoltés de Londres, tout le monde se demande ce qu'il se passe avec notre jeunesse. Loin des idéaux soixante-huitards de « paix et d'amour », la violence des actions s'est radicalisée. Mais comment interpréter de telles actions ? Un déni d'éducation, une perte de repères, une incapacité à faire respecter l'autorité ?

Pour Philippe Meirieu, l'enjeu éducatif doit être remis au centre de la société toute entière. Dans une société qu'il qualifie de toxique pour les enfants, il préconise en premier lieu le retour du lien intergénérationnel et des activités communes enfants/parents pour donner du sens à la transmission et à l'éducation. L'autorité, ce n'est pas l'autoritarisme : une règle imposée par simple caprice ne sera jamais acceptée. Une norme construite et expliquée sera respectée. Et l'école, si souvent mise en cause, ne pourra faire cela toute seule.

Le lien social et la proximité font aussi partie des préoccupations des maires ruraux. Leur association dans l'Ain soulève d'ailleurs la question de l'actuelle réforme sur le regroupement scolaire. Pour Marie-Jeanne Béguet, maire de Civrieux et présidente de l'Association des maires ruraux de l'Ain, en obligeant les enfants à aller à l'école en car loin de chez eux dès leurs 3 ans, on ne fait pas d'économies : au contraire, c'est un gaspillage de moyens, qui joue aussi sur la santé des enfants, le lien social dans les villages et entre l'école et les parents, et sera coûteux en termes de développement durable. Une école dans un village est un lieu de rencontres et d'échanges. Tout comme le boulanger, le boucher ou le vendeur de légumes.

Notre société très individualiste conduit à la perte du lien entre les générations, entre les milieux. La question touche tout le monde, toutes les professions, tous les enfants et les parents, en ville comme à la campagne. Redonner du sens à l'éducation, donner à l'autorité sa juste place dans un monde en perpétuel mouvement doivent être au cœur des préoccupations des acteurs politiques, des professionnels, comme des familles. C'est pourquoi ce thème sera le prochain abordé lors des 11^{es} Rencontres d'InterAction en 2012. Et pour nourrir ce débat futur, le magazine abordera ce sujet dans ses différentes rubriques durant toute l'année à venir.

Pauline Froppier



> Ali Abed et Manel Overfelli sont chargés de la mise en œuvre opérationnelle du PDI.

> Pour une cohérence des actions d'intégration

Le plan départemental d'intégration des populations immigrées 2011-2012 (PDI) a été signé le 11 juillet 2011 par le préfet de l'Ain. « Le PDI de l'Ain poursuit une finalité de cohésion sociale et d'accès aux droits, dans le respect des valeurs de la République », a rappelé Philippe Galli. Le document fixe la cohérence des actions menées avec les acteurs institutionnels et associatifs. Sur la base d'un diagnostic partagé, les primo-arrivants, les femmes immigrées, les immigrés âgés et les familles forment les publics prioritaires retenus. Six thématiques prioritaires ont été définies, parmi lesquelles la promotion des dispositifs d'accès aux droits et de connaissance des valeurs de la République. Deux agents de développement local pour l'intégration sont ainsi chargés de la mise en œuvre opérationnelle du PDI: Ali Abed et Manel Overfelli animent, entre autres actions, des permanences socio-juridiques sur Bourg-en-Bresse et Oyonnax (territoires prioritaires CUCS).

PDI téléchargeable sur:
www.ddjs-ain.jeunesse-sports.gouv.fr

> Une microcrèche à Saint-Cyr-sur-Menthon

À l'initiative de la Communauté de communes du canton de Pont-de-Veyle, une microcrèche accueille les tout-petits (de 2 mois et demi à 4 ans), du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 18 h 30, à Saint-Cyr-sur-Menthon. Soutenu par la CAF, le Conseil général et la MSA, ce nouvel équipement, baptisé Croq'Cinelle, complète les structures petite enfance intercommunales implantées à Grièges (multi-accueil et relais assistantes maternelles). L'équipe de personnel comprend une éducatrice de jeunes enfants, deux auxiliaires de puériculture et deux titulaires du CAP Petite enfance.

Tél. 03 85 59 74 21

Naissance d'un grand centre social et culturel

À Bellegarde-sur-Valserine, le centre social de Musinens et l'association de proximité Bel Air, agréés par la Caf, ne font plus qu'un depuis le 1^{er} juillet. Le projet de fusion est né du diagnostic de territoire réalisé par les salariés et les administrateurs. Ces derniers ont rencontré les habitants et les partenaires de chaque structure. « L'objectif est de maintenir les animations qui marchent bien et de développer des actions qui correspondent aux nouveaux enjeux », précise Céline Jacoud, directrice du nouveau centre social et culturel des Hauts de Bellegarde, situé 6, rue Joliot-Curie. « Le principal enjeu consiste à ouvrir le centre social à davantage de Bellegardiens, en exportant les animations hors les murs. En d'autres termes, c'est faire de la fusion une force en profitant de la complémentarité des deux structures et de leur histoire pour rayonner sur un territoire plus large. »

La vice-présidente juge également ce changement bénéfique. « Je m'attends à une plus grande convivialité entre les quartiers du Lavoir et de Musinens », confie Claudine Quentin. Nous avons déjà des actions transversales depuis quelques années. Par exemple, la Fête du quartier en juin, Mëtissage urbain le 1^{er} octobre prochain. Nous avons un plus grand secteur à gérer, qui doit permettre d'interpeller les habitants du centre. En tant que bénévole, je tiens à souligner la motivation des salariés qui se sont regroupés dans une seule structure pour travailler ensemble. Ça ne suffit pas que les habitants suivent... » Concrètement, les anciens centres se transforment en salles, le personnel devient mobile ou travaille en réseau. « Je passerai quelques demi-journées sur chaque site pour continuer à être en contact avec les habitants », confirme Céline Jacoud.

Tél. 04 50 48 41 34



> La Fête des voisins fera partie des activités du nouveau centre social.

La Dréal à la DDT

Depuis le 11 juillet, la Direction départementale des territoires (DDT) héberge l'Unité territoriale de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal), au 23 rue Bourgmayor, à Bourg-en-Bresse.

Tél. 04 74 45 07 70 (environnement)
04 74 50 38 50 (véhicules)

> Les Z'Ain-tégraales argentiques

Photo et musique sont au cœur de l'action menée de janvier à juin par une dizaine de jeunes de 13/18 ans accueillis à l'Unité éducative d'activités de jour (UEAJ) de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) de Bourg-en-Bresse, en partenariat avec la Tannerie. Au fil des rencontres, deux jeunes ont intégré l'équipe de bénévoles de l'association et aidé à la mise en place des plateaux techniques pour les showcase. Puis, avec d'autres, ils ont monté un projet d'enregistrement de disque, de A à Z: écriture de textes, choix des musiques, demande de subventions... Le Rés'Ain (Réseau départemental d'accompagnateurs d'initiatives et de projets de jeunes dans l'Ain) a apporté son soutien dans le cadre notamment d'un passage devant un jury composé des institutions* compétentes. Les répétitions, accompagnées par un intervenant de la Tannerie, ont eu lieu en avril-mai.

En juin, ils ont mis en place l'exposition « Les Z'Ain-tégraales argentiques » qui, ouverte à tout public durant un mois, retrace leur action.

« Tous les ans, des actions collectives sont menées, dans une dynamique de projets, avec toujours pour objectif l'insertion sociale des jeunes. La photo permet de travailler beaucoup de choses, c'est un support de parole » souligne Marie Julie Abt, professeur technique (culture, savoirs de base) à l'UEAJ.

* Partenaires financiers: PJJ, DDSC (Direction départementale de la cohésion sociale), Conseil régional, Conseil général, MSA, CAF, Crédit agricole.



> L'expo photos était visible en juin à la Tannerie.

Jacqueline Berry

Engagée dans la vie syndicale depuis plus de trente ans, elle achève son deuxième et dernier mandat de présidente de la CAF de l'Ain.

Toujours apporter un "plus" socialement

Professionnellement, elle a passé sa carrière aux Ets Sarbach, devenu Solvay Pharma, à Châtillon-sur-Chalaronne. « J'y suis entrée en 1969, au service Marketing et statistiques. J'ai travaillé jusqu'en janvier 2008, sur différents postes, de la réception des marchandises jusqu'au contrôle des articles de conditionnement » explique Jacqueline Berry. Syndicalement, son engagement à la CFDT est aussi de longue date. « J'ai toujours eu des mandats : déléguée du personnel, CHS*, déléguée centrale... » Pourquoi ce choix ? « Dans une entreprise, il y a toujours des avancées à faire pour améliorer la vie quotidienne des salariés, les conditions de travail, préserver leur santé, apporter un "plus" socialement aux familles. » Elle a défendu notamment la possibilité pour les femmes de travailler à temps partiel afin d'être libre le mercredi pour les enfants, négocié le passage de 39 à 38 h hebdomadaires, un accord pour faciliter l'embauche de jeunes, et jamais hésité à plaider auprès de la direction la cause d'une famille en difficulté. Mais son plus beau souvenir reste, tout simplement, « la confiance que les salariés ont pu nous faire et leur reconnaissance ».

Répondre aux besoins des familles

Nouvel engagement en 1991 : le syndicat lui propose de le représenter au conseil d'administration de la CAF de l'Ain. La militante, mère de famille, accepte.

« Souvent, quand on dit CAF, on pense prestations. Mais on imagine mal le champ de ses actions, pour

la petite enfance, la jeunesse, les loisirs... En arrivant, j'ai découvert son implication dans diverses structures, les centres sociaux notamment, tout ce qui se fait dans les quartiers, avec les habitants... »

Entreprise ou CAF, la volonté de Jacqueline Berry est la même : répondre aux besoins des familles, permettre toujours un "plus" côté social. « L'Ain a été un des premiers départements où a été créée une crèche d'entreprise, à la demande de l'employeur - les Meubles Roset - ; en contrepartie, il s'engageait à passer le personnel féminin en horaire de jour, le projet a été monté avec la Communauté de communes. C'était une expérience vraiment intéressante. »

Un travail d'équipe

2001, nouvelle étape : on demande à Jacqueline de présenter sa candidature à la présidence de la CAF. Hésitation, acceptation. Depuis, son mandat de 5 ans a été renouvelé en 2006.

C'est sous sa présidence qu'a été votée, entre autres, l'aide au fonctionnement des centres sociaux et structures de proximité. Elle a aussi suivi la création de diverses structures petite enfance, la nouvelle opération nationale Premières pages - l'Ain étant département-pilote -, l'évolution des bons loisirs jeunes, les actions jeunesse lancées à Oyonnax et Bellegarde... « C'est un travail d'équipe, en collaboration avec la direction de la CAF, avec aussi tout le travail fait en amont par les agents. » Une collaboration plutôt exemplaire : « C'est une CAF où ça se passe



> « Les CA doivent rester des conseils d'administration et ne pas devenir des conseils de surveillance ! » rappelle Jacqueline Berry.

bien, ce qui n'est pas le cas partout ! » Exemplaire aussi dans l'Ain : « l'excellent partenariat avec le Conseil général, avec une vraie volonté de travailler ensemble ». Pour preuve, la signature du premier Schéma départemental des actions éducatives.

Le 12 octobre 2011, Jacqueline quittera la présidence de la CAF (le nombre de mandats étant limité à deux). Se représentera-t-elle au CA ? « Je ne suis pas sûre que ce soit une bonne idée, je resterai en

retrait pour aider si besoin. » Peut-être retrouvera-t-elle alors un peu de temps pour lire ou voyager. Car un mandat de présidente, c'est « presque un mi-temps de travail »...

• A.P.

* Comité d'hygiène et sécurité



Philippe Meirieu

Âge : 61 ans

Fonction : professeur des universités en sciences de l'éducation.

CV : spécialiste en sciences de l'éducation et en pédagogie, il a, entre autres, dirigé l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Lyon jusqu'en 2006.

Élu en 2010 au Conseil régional Rhône-Alpes, il est nommé vice-président chargé de la formation tout au long de la vie.

Qu'est-ce qu'éduquer ?

L'éducation est un processus indispensable mais provisoire. Indispensable car il n'y a pas d'exemple d'être humain qui ait atteint le stade d'adulte sans avoir été éduqué. Provisoire parce qu'il doit s'arrêter dans le temps. C'est un processus dissymétrique qui met en présence un adulte qui incarne un passé et un nouveau venu qu'il convient d'introduire dans le monde. Enfin, c'est un processus qui vise à l'émergence d'un sujet dont on ne sait pas à l'avance ce qu'il sera. Ce qui fait de l'éducation quelque chose de difficile au sens où accompagner un sujet dans sa construction nous oblige à lâcher prise sur le résultat tout en faisant de notre mieux. Il y a dans l'éducation une part essentielle de transmission parce que pour que la liberté d'un sujet émerge, il faut qu'on le nourrisse d'un certain nombre d'outils, de savoirs. Mais l'éducation ne se limite pas à la simple transmission.

N'y a-t-il pas eu déficit et faillite de cette transmission ?

Je ne pense pas qu'il y ait eu délibérément dans l'histoire un refus de transmettre. Il y a des difficultés à transmettre. Il y a eu la recherche d'outils qui soient simultanément des outils de transmission et d'émancipation par rapport à une conception de l'éducation où la transmission était très

normalisatrice. On transmettait les savoirs dans une perspective de reproduction. Il y a eu – et il y a toujours – des débats sur ce que l'on doit transmettre et comment le faire. Personne n'a jamais défendu l'idée que l'enfant devait choisir sa propre langue, sa manière de table et quelles disciplines on allait lui enseigner à l'école. S'il en était ainsi, l'éducation serait un paradoxe : le choix de ce que l'on doit apprendre n'est possible qu'à l'issue de l'éducation. Après, on peut discuter sur la question des méthodes.

Elles sont encore un sujet qui fâche...

Effectivement, nous avons longtemps vécu dans une société et dans un monde éducatif qui considéraient que les méthodes de transmission étaient des méthodes d'inculcation et de répétition. Ce qui est apparu avec l'éducation nouvelle – pas si nouvelle parce qu'elle date de 1899 – ça n'est pas la volonté d'abandonner la transmission mais de la rendre plus efficace en donnant du sens aux savoirs que s'approprie l'enfant. Nul n'a jamais dit, chez les pédagogues, qu'il ne fallait plus apprendre le théorème de Pythagore. On a pu dire qu'il fallait l'apprendre en sachant pourquoi il est apparu dans l'histoire et en comprenant les usages qu'on allait pouvoir en faire de manière autonome. Ceci a pu être interprété comme un déni de transmission, mais

« Notre société est toxique pour un certain nombre d'enfants »

c'est au contraire un effort pour qu'elle soit réellement une transmission où l'autre n'est pas simplement un réceptacle. Ce sont là des idées très anciennes. Montaigne disait qu'il valait mieux avoir une tête bien faite qu'une tête bien pleine. Rousseau, lui, évoquait dans *L'Émile* la nécessité que l'enfant découvre par lui-même des connaissances que l'on va mettre sur sa route et dont on va organiser la découverte. Ce n'est pas parce que l'adulte met des connaissances sur la route et organise la découverte qu'il démissionne. Il met l'enfant en position d'être plus actif dans cette appropriation.

Le nombre de jeunes illettrés reste élevé. L'école n'a-t-elle pas montré ses limites dans sa volonté d'apprendre autrement ?

Le maximum d'illettrisme aujourd'hui ne se trouve pas chez les jeunes mais chez les plus de 60 ans qui ont appris avec les méthodes traditionnelles. L'illettrisme a reculé en France. Ce qui a augmenté, c'est l'exigence de la société par rapport à la maîtrise de la langue : on repère mieux ceux qui ne maîtrisent pas la langue. Ceux-là posent un vrai problème à l'école. Il faut trouver des outils et des moyens de faire de la maîtrise de la langue une vraie priorité pour tous, mais cela ne pourra pas se faire exclusivement à travers le seul traitement scolaire. La question de la place de la langue écrite dans la société contemporaine passe par la question du statut des nouveaux médias, de la presse. Notre société a abandonné progressivement toutes formes de correspondances écrites pour n'utiliser que le téléphone et aujourd'hui les textos.

Mais enseigner la langue écrite reste le rôle de l'école...

L'école est le budget le plus important de la société civile, et malgré cela, elle ne remplit pas tout à fait sa mission. On l'a vu dans le rapport Pisa. Elle laisse se développer les inégalités et les injustices sociales. Elle est fondamentalement inefficace dans la construction de la confiance en soi. Il nous faut repenser un certain mode de fonctionnement de l'école. Elle ne peut pas à elle seule panser toutes les blessures de la société, rétablir l'écrit dans une société qui le délégitime. Les parents qui regrettent que leurs enfants ne maîtrisent pas bien la langue écrite n'écrivent plus à la Tatte de Bourgogne pour Noël ou le Jour de l'An mais lui téléphonent. Et

les gens qui, dans l'administration, stigmatisent les jeunes qui ne maîtrisent pas l'écrit produisent des courriers dans un français approximatif. Je suis le premier à dire qu'il faut faire de la maîtrise de la langue écrite une absolue priorité pour la société tout entière. C'est le projet éducatif de toute la société qu'il faut interroger.

Faut-il redéfinir les rôles éducatifs des différents acteurs ?

Oui, l'éducation n'est jamais que scolaire. À côté de l'école, de manière très structurante, il y a le rôle de la famille. Il y a aussi tout le rôle du tissu associatif social, culturel, sportif qui complétait auparavant traditionnellement l'école. On ne résoudra pas les problèmes éducatifs français par une énième réforme scolaire, si on ne mobilise pas une série d'autres acteurs.

La France est un des pays identifié en Europe comme mauvais dans l'apprentissage des langues étrangères. Diffuser aux heures de grande écoute sur la télévision les émissions étrangères en VO sous-titrée aurait le double avantage pour les enfants d'entendre une langue étrangère et d'apprendre avec les sous-titres leur langue maternelle tant sur le plan du vocabulaire que la grammaire. J'ai proposé à plusieurs ministres de l'éducation nationale successifs de l'imposer dans le cahier des charges des grandes chaînes. Je me suis toujours retrouvé confronté à une fin de non-recevoir : cela, me dit-on, serait moins confortable pour les adultes. Les adultes ne veulent plus aujourd'hui payer le prix pour que leurs enfants soient éduqués comme ils le souhaiteraient.

Les théories éducatives et pédagogiques axées sur le collectif ont-elles négligé le rôle de la famille ?

L'histoire des rapports entre l'école et la famille est complexe. Il y a 40/60 ans, la famille avait une confiance aveugle dans l'école. Elle a été ébranlée par plusieurs phénomènes. Tout d'abord, avec les crises économiques successives, les parents ont vu que la réussite scolaire ne garantissait plus la réussite sociale et l'emploi. Deuxième élément, beaucoup sont aujourd'hui au moins aussi instruits que les enseignants de leurs enfants : ils ne voient pas pourquoi ils n'auraient pas leur mot à dire sur la façon dont ceux-ci sont orientés. Enfin, élément peut-être le plus important, la montée depuis une cinquantaine d'années de l'individualisme

social : on fait moins confiance à nos institutions qu'aux stratégies individuelles que l'on déploie. Qu'il s'agisse de notre santé, de l'éducation, de notre rapport à la justice, on veut tout contrôler nous-même.

Le rapport à l'autorité est aujourd'hui largement mis à mal...

Il est sociologiquement faux de dire qu'il n'y a plus d'autorité. Ce sont d'autres qui l'exercent : les médias, Internet, les animateurs de télévision... On est capable de créer des queues de 500 m devant la Fnac la veille de la sortie de la nouvelle Playstation : ici, l'autorité, c'est Sony qui l'exerce sur les jeunes. Ceux qui exercent l'autorité légitime ont été très largement remplacés par une autorité sociale plus diffuse. Qu'est-ce qui fait que nos enfants seraient prêts à faire n'importe quoi si un chanteur à la mode le leur demandait alors qu'ils ne veulent plus faire quelque chose de tout à fait raisonnable si leurs parents ou leur professeur leur demandent ? Là encore, c'est une responsabilité sociale.

Comment renouer avec l'autorité ?

L'autorité sous sa forme traditionnelle est globalement, sinon destituée, du moins questionnée et par les parents eux-mêmes quand il s'agit de se soumettre à d'autres autorités, que ce soit celle du juge, du policier ou de l'autorité administrative. Les formes traditionnelles d'autorité ne sont plus acceptées comme telles. Ce n'est pas étonnant que cela déborde dans le domaine éducatif. Et ce n'est pas en criant plus fort ni en augmentant les sanctions que l'on restaurera l'autorité. Il faut reconstruire du faire ensemble entre les générations. Ce qui a été mis à mal depuis 30 ou 40 ans, c'est le lien intergénérationnel. Avant, dans toutes les familles, il y avait des activités intergénérationnelles. Quand vous faites du bricolage ou du jardinage, vous tenez votre autorité de votre compétence et de votre capacité à



« L'éducation, c'est un processus qui vise à l'émergence d'un sujet. »

« Nous sommes la première civilisation où à peu près tout enfant qui vient au monde est un enfant désiré. »



comprendre les contraintes du monde. Ce qui mine l'autorité, c'est quand elle est perçue non pas comme une nécessité mais comme l'expression du caprice de l'autre. Quand l'enfant découvre que l'autorité rend possible la réussite de l'activité, alors il entend la nécessité de l'autorité. À cet égard, nous avons beaucoup trop négligé l'éducation populaire, du scoutisme au travail bénévole intergénérationnel en passant par les clubs, qui sont des lieux de construction collective de la norme. Ce qui fait défaut aujourd'hui, c'est la construction du cadre : exister dans un collectif où il y a des normes qui s'imposent à tous parce que ce sont les conditions de la réussite collective.

Les activités proposées aux enfants se sont pourtant développées...

Oui mais nous sommes dans la consommation d'activités à la carte. Ce qu'on appelle la crise de l'autorité est lié à des phénomènes civilisationnels et conjoncturels. Elle n'est pas une catastrophe. Elle est peut-être la possibilité de refonder une éducation sur des valeurs partagées dès lors que la société accepterait de faire de l'éducation sa priorité. C'est vrai pour l'école, pour la ville. Dans le square de mon quartier, le gardien a été remplacé par une caméra de vidéo surveillance. Il y a là un déni d'éducation. La caméra va permettre de sanctionner le coupable d'infractions, mais le gardien ne faisait pas que cela : il parlait, donnait des conseils, mettait parfois en relation une personne âgée avec un gamin. Un vieux proverbe africain dit : il faut tout un village pour élever un enfant. La disparition des formes théocratique et autocratique du pouvoir doit s'accompagner d'un développement supplémentaire de l'éducation. Dans une société où il y a un pouvoir qui vient du ciel, que ce soit celui de la religion ou des partis politiques, où il y a un diable ou une menace explicite d'une sanction, la normalisation s'effectue naturellement. Dès lors que nous entrons dans une société sécularisée, il faut refonder l'éducation sur d'autres valeurs.

Faut-il proposer aux parents de nouveaux outils ?

La question de la parentalité est une vraie question. Être parent, ce n'est pas dans les gènes. Depuis l'origine des temps, les parents utilisaient avec leurs enfants les méthodes qui avaient

réussi pour eux-mêmes. Sauf qu'aujourd'hui, un parent ne trouve pas la réponse aux questions : à quel âge acheter un téléphone portable ? Que faire avec un jeune collégien qui passe 7 heures par jour sur Internet ? Nous sommes face à des réalités qui posent des questions nouvelles et sur lesquelles nous n'avons pas vraiment réfléchi. Et je le dis avec beaucoup de clarté : la France est l'un des pays européens les plus en retard sur la formation à la parentalité. Une des premières réponses serait de développer des lieux d'échange et de parole comme les lieux enfants/parents, et même des lieux grand-parents/parents/enfants. Pour faire face au grand défi éducatif, l'un des éléments fort est de reconstruire le lien intergénérationnel.

Que pensez-vous de l'augmentation du nombre d'enfants confié au Conseil général par voie judiciaire ?

On ne sait pas s'il y a plus d'enfants dans ces situations ou si on les voit plus. Peut-être que nos sociétés sont plus attentives à cela, que les violences sont plus signalées. Il n'empêche que la situation est préoccupante. De plus en plus d'enfants sont dans la toute puissance. Pour le comprendre, il faut regarder l'évolution de la famille. Nous sommes la première civilisation depuis l'origine des hommes où à peu près tout enfant qui vient au monde est un enfant désiré. Quand il naît, il fait le bonheur de ses parents. Il y a peu de temps encore, c'était à eux de faire son bonheur. Les ébranlements du tissu familial aboutissent souvent à placer l'enfant dans une position d'arbitre vis-à-vis de ses propres parents. Chacun des deux veut apparaître comme le bon parent et refuse de sanctionner, de placer des interdits. L'enfant sait qu'il a autour de lui des adultes qui rivalisent pour être à ses yeux le bon adulte. Il intériorise un pouvoir terrible. Nous n'avons pas de solutions éducatives toutes faites pour ces enfants-là. Il faut les construire.

Quelle place a finalement l'enfant dans notre société ?

Notre société est toxique pour un certain nombre d'enfants dès lors aussi qu'elle instrumentalise ce phénomène familial et en faisant de l'enfant un cœur de cible publicitaire. La consommation effrénée est devenue le gage de l'existence.

43 % des produits achetés par les parents sont prescrits par les enfants. Près de 40 % des élèves d'école primaire regardent la télévision le matin avant d'aller à l'école. Deux chaînes commerciales, TF1 et M6, se disputent les enfants le matin : elles font une énorme partie de leur recette publicitaire sur ce créneau-là. On active en permanence chez l'enfant une espèce de frénésie consummatrice quasiment compulsive. Tout cela s'ajoute aux phénomènes familiaux et sociaux. On ne résoudra pas les problèmes éducatifs de notre société si on ne repose pas les questions sur la non-instrumentalisation de l'enfant. Cette crise nécessite deux types d'action : une en amont de réflexion et une en aval sur les actions et les outils à mener pour réparer les dégâts.

Vous vous êtes récemment engagés dans la vie politique...

Oui, à plus de 60 ans !

Vos nouvelles fonctions ont-elles fait évoluer vos points de vue sur l'éducation ?

Je m'intéressais aux difficultés de l'école, mais je n'avais pas pris conscience du phénomène de déscolarisation. 10 % des Rhônalpins de 16 à 25 ans ne sont ni lycéens, ni apprentis, ni étudiants, ni salariés, ni en formation professionnelle. Ils ne font rien. Et le temps pendant lequel ils ne font rien est long : la moyenne est de 37,5 mois. Je suis très préoccupé de ces jeunes de nulle part, qui n'émargent à aucune politique publique et qui sont dans une misère grise. Or dans nos sociétés, la misère grise, on s'en fout, on traite la misère gore. Si ces jeunes comprennent cela, ils vont basculer dans la misère gore. Ce sont les vraies victimes invisibles de la société. Je ne l'avais pas perçu autant que depuis que je suis élu. Notre jeunesse est plus oubliée qu'on ne le dit. Quelle place donnons-nous à nos enfants pour qu'ils se construisent comme sujet ? C'est un défi à relever.

Propos recueillis par Pauline Froppier.

À Ornex, le Service d'accompagnement à la vie sociale créé par Vivre en ville 01 accueille 25 personnes handicapées psychiques.

« Ici, j'ai des contacts avec des personnes »

« La première année a été mouvementée ! reconnaît Maud Leibundgut, responsable du SAVS Raphaël Chevaux. Pour la plupart des personnes, emménager dans un appartement était un grand changement : certaines vivaient à l'hôpital, d'autres en foyers, en famille, un était SDF... L'accompagnement a beaucoup porté sur l'appropriation du logement. » Créée à l'initiative de Vivre en ville 01 *, la structure qui a ouvert ses portes en juin 2010 à Ornex, au 1^{er} étage d'un vaste immeuble neuf, au 428 rue du Père Adam, est atypique : sur ses 25 bénéficiaires, 20 sont locataires d'un appartement de cette résidence Semcoda.

Fruit d'un partenariat innovant entre association et bailleur social, l'initiative a pour objectif de faciliter l'accès au logement des personnes handicapées psychiques dans le Pays de Gex. « Le partenariat avec le CMP est très important aussi : le centre médico-psychologique est très présent depuis l'origine du projet, il a permis d'établir les besoins. »

Le SAVS œuvre également en lien étroit avec le centre de soins infirmiers de Ferney-Voltaire, le GEM (groupe d'entraide mutuelle), le service Accueil aide aux jeunes, les associations d'aide à domicile, les médecins psychiatres, et depuis peu avec l'association Eclat.

Visites à domicile

Quatre salariées composent l'équipe du service : une responsable (psychologue de formation), une éducatrice spécialisée, une conseillère en



> À la permanence du SAVS, Mireille (au centre) sait qu'elle trouvera toujours écoute et présence.

économie sociale et familiale, une monitrice-éducatrice. L'accompagnement revêt trois formes complémentaires. « La visite à domicile est le pilier. » Hebdomadaire, elle permet de définir avec la personne son projet individualisé et d'engager diverses actions autour : aide à l'établissement d'un budget, conseils pratiques pour l'entretien du logement, l'alimentation, la santé, les relations avec les administrations, la vie sociale... avec toujours la volonté de « ne jamais faire à sa place mais avec elle ».

Un lieu sécurisant

Quotidienne, du lundi au vendredi, matin et après-midi, la

permanence du SAVS est ouverte à tout bénéficiaire. Pour poser une question, discuter, lire, boire un café, faire sa lessive (la machine à laver est à disposition)... « J'aime bien venir, ça me change. Avant, j'habitais seule aussi, dans un autre quartier. Je suis mieux ici, j'ai des contacts avec des personnes » explique Mireille. « C'est un lieu sécurisant, un repère. Les personnes savent qu'elles trouveront toujours quelqu'un de disponible, une écoute, une présence » confirme Marie-Luce Compagnon, monitrice-éducatrice. « Elles viennent beaucoup les premiers mois après leur emménagement » remarque Maud. Le lieu facilite aussi la rencontre et la création de liens entre les bénéficiaires.

Troisième point : le relais téléphonique qui, en soirée, permet à tout bénéficiaire d'avoir quelqu'un au bout du fil, pas seulement s'il a perdu ses clés ou s'il a un problème technique mais simplement aussi s'il a besoin de parler. Ouvert au départ de 17 h à 9 h tous les jours, ses horaires ont été recadrés en mai, de 17 à 21 h. « C'est là où il est le plus utilisé. On ne se déplace pas : c'est une écoute, un soutien à distance, qui peut éviter l'escalade de l'angoisse. » • A.P.

* Association affiliée à l'Unafam (Union nationale des amis et familles de malades mentaux)



Une autre expérience des vacances

Été 2011. Nous sommes sur les ruines de la chapelle Saint-Léger, à Serrières-de-Briord, au bord de la rivière d'Ain. Une douzaine de jeunes sont en train de délivrer l'édifice de l'emprise des ronces et des arbustes opportunistes sous un soleil de plomb, pendant que la majorité des adolescents de France et de Navarre se dore la pilule sur les plages. Kelly, Valentin et Léa tirent de toutes leurs forces sur une racine, alors qu'Aimé donne des coups de barre à mine. Très appliqué, Loïc s'acharne à faire briller une pierre d'angle à la brosse métallique. « Je suis un peu maniaque sur les bords, avoue-t-il. Par contre si vous voyiez l'état de ma chambre... » Où trouvent-ils les ressources pour dépenser autant d'énergie ? La musique qui sort du téléphone portable de Jérémie, habilement coincé entre deux cailloux, participe à l'ambiance. Mais leur motivation principale, ils la trouvent dans la

fierté du travail bien fait et dans le plaisir de participer à une action collective de sauvetage d'un élément du patrimoine.

Sortir de ses habitudes

Organisé par les Familles rurales de l'Ain, ce camp-chantier jeunes rassemble chaque été des 15/17 ans désireux de vivre quelque chose de différent. « Notre but est d'aller un peu à contre-courant de ce que font habituellement les jeunes, explique Emmanuel Génier, coordinateur de la fédération. Trop souvent consommateurs de loisirs, ils deviennent ici acteurs de leurs vacances, en participant à l'amélioration du bien collectif. » À l'inverse des ados qui passent leurs vacances devant l'ordinateur, la télévision et la console de jeux en se couchant très tard, pour se lever à point d'heure. « Un des meilleurs points ici, c'est qu'on n'a pas

les parents sur le dos. On fait notre vie », témoigne Jérémie, le mélomane de l'équipe. « À la maison on voit toujours les mêmes têtes, ajoute Kelly. Ici on fait la connaissance d'autres personnes. On début, c'était dur car on dort sous la tente et on doit respecter les horaires. » « Ah oui, ça les horaires on les respecte bien, ironise Thibault. Surtout ceux des repas et des collations ! »

Ensemble malgré les différences

10 h, c'est justement l'appel du ventre. Un attroupement se fait rapidement autour des brioches, saucissons, pâtés de campagne et sirop. Certains font des coudes pour accéder à la pitance. Mais il faut partager, c'est la dure loi de la vie en communauté. Les vannes sifflent. Ouvriers modèles, ils n'en restent pas moins des jeunes espiègles qui ne se font pas de cadeaux. Dans

l'équipe, il y a tous les profils. Des jeunes originaires de l'Ain, du Rhône et même du Nord de la France. Certains sont envoyés par obligation par leurs parents ou par un foyer, mais la majorité sont volontaires, par attrait de l'aventure et encouragés par des copains. « Mon beau-père croyait que cela allait me faire les pieds, confie Xavier, fils de militaire espagnol en poste en France, car j'ai de mauvaises notes. Mais ce n'est pas du tout une punition. Je m'amuse beaucoup tout en améliorant mon français. » Tous impliqués dans la dynamique du projet, ils évoluent ensemble malgré leurs différences. « Le travail d'équipe ça motive, on est tous solidaires, il n'y a pas de clans ! »

Acquérir de l'autonomie

« Allez, on va tchaquer, les gars », lance Thierry, le chef de chantier. Tchaquer, c'est enduire



les joints de mortier afin de consolider les murs. Antoine se propose de faire le mélange et de lancer la bétonnière. Son pantalon taille basse porté à mi-cuisse ne semble pas le gêner pour manier la pelle et remplir les seaux à ras-bord. Six seaux de sable, quatre de chaux et un de ciment blanc. « Le secret d'un bon mortier c'est de le faire ni trop liquide, ni trop solide, mais pâteux », conseille Georges, un maçon de métier qui est venu bénévolement encadrer l'équipe. « L'un des buts du camp-chantier est d'aider les jeunes à construire leur autonomie, explique Sophie Lassen de Sago, directrice et animatrice du camp. Pendant toute l'année scolaire, ils sont toujours dirigés par des professeurs et les parents.

Ici nous leur offrons les moyens de faire leurs propres choix. Les après-midi, ce sont eux qui gèrent le planning des activités (randonnée, canoë, baignade, etc.) et qui assument les tâches ménagères du campement. » Au début, il y a eu un flottement, par manque d'habitude. Puis, ils ont trouvé leurs places et pris des initiatives. « Le chantier leur permet d'expérimenter des techniques, des matériaux et de s'épanouir dans des activités concrètes, ajoute Matthieu, co-animateur. Ils se sentent considérés comme des adultes car on leur confie du matériel et des responsabilités. Ils sont dans un âge où ils doutent beaucoup d'eux. Ici, ils sont fiers d'accomplir quelque chose et de se sentir utiles à la société. »

Une autre image des jeunes

Aujourd'hui, des membres de la caisse locale du Crédit agricole qui finance l'action ainsi que des gens de la mairie et de la Communauté de communes sont venus participer au chantier. C'est l'occasion d'une rencontre intergénérationnelle. « Chapeau les jeunes, s'exclame Michèle, présidente de la caisse locale du Crédit Agricole. Cela nous fait plaisir de voir des adolescents impliqués dans notre patrimoine local. Enfants, on venait traîner par ici, puis cela a été laissé à l'abandon. » Françoise est très émue. « En

lançant l'idée de ce chantier, on n'imaginait pas qu'il aurait autant de participants. Quel courage ! Je ne suis pas sûr que mes filles en feraient autant. Cela donne une bonne image des jeunes, à l'inverse de cette minorité visible qui détruit les poubelles pendant l'été par oisiveté, une cannette de bière à la main. » • D.G.

> Liquidation judiciaire d'Epi et ADL 01

Malgré la mobilisation de leurs partenaires et financeurs, la liquidation judiciaire des structures Espace projet insertion et Agence de développement local 01 a été prononcée le 23 juin dernier. Dans un communiqué du 28 juin, la DDCS* explique que « la seule solution envisageable pour EPI et ADL 01 pour apurer leurs dettes était de demander le soutien financier des collectivités publiques (...). Cependant face aux difficultés structurelles des deux associations, les conseils d'administration ont décidé de ne pas recourir à la solution de l'aide financière publique. »

* Direction départementale de la cohésion sociale

> La science en fête

Pour sa 20^e édition, la Fête de la science se déroulera du 12 au 16 octobre. Sur tout le département, expositions, conférences, expériences, démonstration, débats, films, spectacles permettront aux petits et aux grands d'aborder la science sous toutes ses formes de manière simple et ludique.

En tous, 110 manifestations seront proposées sur 30 communes. Dont notamment au programme:

- la soirée inaugurale au Théâtre de Bourg-en-Bresse le mardi 11 octobre à 20 h,
- le Village des Sciences de Bourg-en-Bresse au Technopole Alimentec le week-end des 15/16 octobre pour le grand public,
- H2O à Viriat: expositions, rencontres, spectacle, ateliers, sur le thème de l'eau,
- la chimie en fête dans la Plaine de l'Ain,
- la Fête de la science au CERN...

Plus d'information avec le programme des manifestations dans l'Ain à télécharger:
www.altec.alimentec.com, rubrique Fête de la science



Première rentrée du Ceuba à la Charité



> Les premiers des 650 étudiants attendus ont fait leur rentrée dans les locaux de l'ancien hôpital de la Charité à Bourg-en-Bresse.

Le 5 septembre, les premiers étudiants du Centre d'études universitaires de Bourg et de l'Ain créé en 1956, à Bourg-en-Bresse, ont effectué leur rentrée dans le cadre prestigieux de l'ancien hôpital de la Charité. Rénovés par le Conseil général de l'Ain, les locaux de l'antenne de l'Université Jean Moulin Lyon III se situent au 2, rue du 23^e Régiment d'Infanterie à Bourg-en-Bresse. Seule la bibliothèque reste à l'ancienne adresse, 3 rue des Casernes, en attendant la fin de ses travaux d'aménagement au rez-de-chaussée de l'aile nord du nouveau bâtiment. Les coordonnées téléphoniques ne changent pas. Le personnel administratif a intégré les nouveaux locaux le 1^{er} juillet.

Formations

Sur le plan des cursus proposés par le Ceuba en cette rentrée 2011, les 2^e et 3^e années de licence Histoire se dérouleront normalement. La 1^{re} année de licence Histoire est maintenue, mais pas la mineure PE [professeur des écoles]. Selon le centre universitaire, la mineure géographie permettra de poursuivre en Master PE. La fermeture des 1^{res} années de licence LEA anglais-espagnol et du double cursus AES-LEA anglais-espagnol est confirmée. Les cours des 2^e et 3^e années se dérouleront normalement. En droit, la capacité n'est pas reconduite, mais un diplôme d'accès aux études universitaires est mis en place pour les non-bacheliers. De nouveaux diplômes font leur apparition: diplôme de comptabilité et de gestion, deux Master (Management des opérations et qualité et Marketing et vente en business to business), une licence Eco-Gé mention AES.

Tél. 04 74 23 82 30

www.ceuba.com

> Forum pour l'emploi des handicapés

Dans le cadre de la 15^e semaine pour l'emploi des personnes handicapées, l'association Adapt et ses partenaires organisent un nouveau forum à la salle des fêtes de Bourg-en-Bresse, jeudi 17 novembre de 10 h à 16 h. « En 2010, une vingtaine d'entreprises et d'institutionnels avaient rencontré près de 300 personnes, indique François Mathieu, coordinateur de l'Esat HM à Bourg. Cette année, près de 40 entreprises et acteurs institutionnels devraient y participer. » Des ateliers complémentaires seront proposés sur différents thèmes: Comment donner une bonne image de soi; Rédiger un CV, une lettre de motivation.

Tél. 04 74 47 38 86

Formation sociale

Installé depuis la rentrée dans ses nouveaux locaux 48 rue du Peloux à Bourg, l'IREIS (Institut régional et européen des métiers de l'intervention sociale) double quasiment sa capacité d'accueil en passant à 1 500 m² de surface et un grand parking construit sur un terrain racheté à la Ville de Bourg. Coût global de l'opération menée en 8 mois par le Cabinet du Trait: 2 M€ dont 800 000 € apportés en subvention par la Région Rhône-Alpes.

Proche de la future plate-forme multimodale, l'IREIS continue ses formations d'éducateurs et d'assistants de services sociaux. Nouveauté 2011: l'ouverture d'un CAFERUIS* adossé à un master gestion et administration des entreprises. L'établissement a par ailleurs postulé, avec l'ADEA, à un appel à projets de la Région pour une formation de niveau V aux métiers d'aide à domicile. Le bâtiment dispose d'un amphithéâtre de 164 places qui servira pour les formations et des cycles de conférences, mais pourra aussi être loué.

* Certificat d'aptitude aux fonctions de responsabilité des unités d'intervention sociale
 Tél. 04 37 62 14 90



> Les nouveaux bâtiments sont installés dans des anciens locaux de la Poste.

En poste depuis une année, Luc Chambolle, le nouveau directeur de la Mission locale Bresse-Dombes-Côtière, veut travailler dans la proximité.

« Acteur du développement local »

Qu'est-ce qu'une Mission locale ?

C'est une association qui a pour objectif de permettre aux jeunes d'accéder à l'autonomie en les accompagnant tout au long de leur insertion socioprofessionnelle. L'autonomie, c'est d'arriver à pouvoir choisir et valider un projet, entrer dans une formation, aller vers l'emploi. Pour cela, il faut lever des freins.

Quels sont les profils des jeunes qui fréquentent la Mission locale ?

4 000 jeunes sont en contact avec nous. Ils ont entre 16 et 25 ans, souvent avec de faibles niveaux de qualification. Un sur deux n'a pas de diplômes. 70 % ont une qualification inférieure à un niveau IV. Certains sont très en difficulté ou en échec scolaire. D'autres sont plus à l'aise dans leur projet mais ont besoin d'un soutien. Tous les jeunes ne sont pas forcément en galère. Ils se cherchent et ont du mal à se projeter dans l'avenir et à entrer dans une dynamique d'insertion. Les profils sont très disparates. Environ 30 % ont une perspective d'orientation et cherchent une validation de leur projet. 30 % sont en formation qualifiante et près de 40 % sont demandeurs d'emplois.

Comment s'organise le travail d'une Mission locale ?

Sur le principe de la libre adhésion du jeune, le parcours à la Mission locale se conduit en trois étapes. La première est l'accueil et l'écoute du jeune pour connaître son projet, ses envies. Puis nous mettons en place des outils pour l'accompagner dans la découverte

de métiers, l'orientation du projet. Il faut repérer ses compétences pour proposer éventuellement une formation qui reste le sésame vers l'emploi. La troisième étape consiste à lever les freins qui l'empêchent d'entrer dans une démarche de projets.

Quels sont ces freins ?

Essentiellement le manque d'argent ! Certains jeunes sont constamment dans l'urgence, leur seule idée est de trouver un job pour se nourrir. Ce sont les missions Interim qui s'enchaînent. Mais en temps de crise, le travail ne se trouve plus facilement. Il faut leur redonner du temps pour entrer dans une dynamique de projet. L'aide est très basique au départ : payer une cantine à l'Alpa pour être sûr que le jeune ait au moins un vrai repas par jour, s'assurer que tous leurs droits sociaux sont bien ouverts... Une fois à l'abri financièrement, l'esprit est plus disponible pour travailler le projet professionnel.

Quels sont les outils que vous proposez pour l'accompagnement ?

En 2010, nous avons versé 325 000 € d'aides directes aux jeunes pour assurer le maintien dans le logement, la mobilité (paiement d'un billet de train pour se rendre à un rendez-vous professionnel, par exemple) ou encore pour se nourrir. Notre accompagnement passe ensuite par le travail de partenariat. Avec l'État et la Région Rhône-Alpes tout d'abord qui sont nos principaux financeurs (85 % de notre budget). Avec tous les partenaires de l'emploi et de la formation ensuite vers qui nous orientons les jeunes en fonction des besoins définis



> « La population des jeunes adultes est souvent invisible dans les politiques publiques communales » constate Luc Chambolle.

dans leur projet : Pôle emploi, Cap emploi, les chambres consulaires, les organisations professionnelles et de formation... L'orientation et la validation des projets passent aussi par les CIO (centres d'information et d'orientation), le Centre interinstitutionnel de bilans de compétence (CIBC), la Maison de l'information sur la formation et l'emploi (MIFE)... Grâce à ces partenariats, nous pouvons mettre en place des projets communs de proximité pour les jeunes.

Quels sont les projets de développement de la Mission locale ?

Nous sommes très attentifs à la question de la proximité. Une première réponse à apporter est l'ouverture

de nouvelles permanences décentralisées (Villars-les-Dombes et Bâgé-le-Châtel). Nous voulons par ailleurs développer nos partenariats avec les collectivités locales. La population des jeunes adultes est souvent invisible dans les politiques publiques communales. Or, lors de récentes études, nous pouvons voir que près de 20 % de cette population est à la Mission locale. Ce sont des données que nous devons partager avec les collectivités locales pour mettre en place des politiques ciblées envers ces jeunes qui sont souvent très discrets. La Mission locale doit s'affirmer dans son rôle d'acteur du développement local.

Propos recueillis par Pauline Froppier

L'Adapei a ouvert des sections spécialisées accueillant des enfants et jeunes porteurs d'autisme au sein des IME de Belley, Oyonnax et Bourg-en-Bresse.

A comme

En lien avec les familles

Accueillir, accompagner, aider les enfants autistes à communiquer, évoluer, progresser, en lien avec leur environnement, c'est aussi travailler étroitement avec les familles. « Leur participation au diagnostic, l'échange d'informations, de techniques, facilitent l'évolution de l'enfant. C'est un vrai enjeu de notre travail » rappelle E. Bergeat. Un enjeu qui relève d'un subtil équilibre : « Être parents d'un enfant porteur d'autisme est lourd et complexe, ils peuvent avoir besoin de souffler ! Le but n'est pas de les culpabiliser ou de les juger. » L'importance d'un diagnostic précoce – pouvant être effectué dès 3 ans via les Sessad* – est à ne pas négliger. Plus l'autisme est détecté tôt, plus les troubles pourront être réduits. Laëtitia Fontana, psychologue à l'IME Les Sapins, est référente pour ces pré-diagnostic auprès du Centre ressources autisme Rhône-Alpes.

De l'enfant à l'adulte

Au-delà de la prise en charge des enfants et jeunes, l'Adapei accueille aussi dans son secteur adultes des personnes souffrant d'autisme – « diagnostiqué ou non » précise Emmanuel Bergeat –, avec la volonté de les accompagner dans leur parcours de vie. D'où la nécessité, là aussi, de préparer et former les personnels, de faire évoluer les regards extérieurs. « Un adulte porteur d'autisme peut être capable de travailler en ESAT, en entreprise adaptée ou même en milieu ordinaire. Il faut sensibiliser à l'adaptation des postes de travail, de l'environnement. » L'Adapei a répondu à l'appel à projets de l'ARS pour la création d'une équipe mobile pluridisciplinaire d'accompagnement d'adultes autistes. • A.P.

* Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile



> « Maintenant, Cyril a beaucoup d'activités, il est plus calme » témoigne sa mère, Doreen Corbet.

APTV. Les quatre lettres résument les engagements du rapport d'orientation de l'Adapei de l'Ain, adopté à l'unanimité le 1^{er} juillet dernier lors de son assemblée générale. A comme Autisme et troubles envahissants du développement, P comme polyhandicap, T comme Tarif plafond, V comme vieillissement. « L'autisme occupe une place singulière, celle d'un handicap douloureux et mal connu, qui renvoie à cette difficile réalité de l'isolement intérieur. Les réponses apportées par la société ne sont pas suffisantes. Répondre aux besoins de prise en charge des enfants, jeunes et adultes, porteurs d'autisme est un objectif prioritaire de l'association » souligne Nicole Gabrillargues, présidente.

Dès 2008, l'Adapei a ouvert deux sections spécialisées au sein des IME (instituts médico-éducatifs) L'Armaillou (Belley) et Les Sapins (Oyonnax), accueillant au total une trentaine

d'enfants et jeunes de 6 à 20 ans. Depuis mai 2011, une nouvelle section, à l'IME Le Prélion (Bourg-en-Bresse), complète le maillage du territoire. « Les enfants sont internes ou externes. C'est une prise en charge interdisciplinaire, très individualisée, évolutive, autour du projet personnel de l'enfant, visant trois objectifs : la communication, les interactions sociales, le comportement » explique Emmanuel Bergeat, directeur général adjoint du secteur enfance. Définie suite au diagnostic, la prise en charge se base sur des méthodes reconnues internationalement (ABA, PECS, éducation structurée), auxquelles les personnels ont été formés.

Pleinement intégrée à l'IME, chaque section participe aux activités de l'établissement, avec une volonté d'ouverture vers l'extérieur. Porteurs d'autisme ou pas, enfants et jeunes se rencontrent au quotidien, et partagent des temps de loisirs, de découverte, d'apprentissage.

Autisme

Paroles de parents

« Cyril n'a pas peur de l'autre »

« Cyril a parlé deux ans puis il s'est arrêté, l'orthophoniste a dit qu'il pouvait très bien parler, l'hôpital a dit qu'il était autiste. À l'école maternelle, il y avait toujours des problèmes, il ne voulait plus y aller. Là, il a 7 ans, il va à l'IME depuis un an, il est plus calme. Il a beaucoup d'activités, il va à des sorties, à la piscine... Il n'a pas peur de l'autre, il est en contact avec des enfants. J'ai pu reprendre un emploi. Avant, j'avais peur de le laisser. »
[Doreen Corbet, mère de Cyril]

« Tout le monde voit le changement »

« À 3 ans, Natalia avait un retard psychomoteur très important: elle ne marchait pas, ne parlait pas. À 6 ans, elle est entrée à l'IME Les Sapins. Aujourd'hui, à 18 ans, elle est à l'IMPRO depuis un an. Elle a toujours besoin de beaucoup d'aide dans la vie quotidienne mais il y a vraiment une évolution dans le bon sens: ce n'est plus une enfant fermée sur elle-même. Tout le monde voit le changement: elle cherche les autres, elle est très observatrice, elle comprend tout ce qu'on dit. Je l'emmène partout, elle adore aller se baigner. »
[Rosa Maria Costeira, mère de Natalia]



« Une équipe plus que professionnelle »

« Antoine a 11 ans, il a été diagnostiqué d'un syndrome autistique Kanner à 4 ans et demi. J'ai eu une très mauvaise expérience à l'hôpital de jour de Chartres, où la méthode Teach ne lui a pas du tout convenu. Nous sommes arrivés dans l'Ain en juillet 2009, il a été pris en charge à l'IME en décembre. Il n'a plus ce comportement renfermé, il n'a plus peur de la foule, il accepte de faire des choses comme peindre, sortir le mercredi. Il arrive à tenir les ciseaux pour couper le papier, ça peut paraître un détail mais c'est un grand pas pour nous.

L'équipe de l'IME est plus que professionnelle! Les éducateurs aiment ce qu'ils font. »
[Christine Lombard, mère d'Antoine]

« Développer ses capacités d'autonomie »

« Amélie a 12 ans, elle est à l'IME Le Prélion depuis mai 2009. La prise en charge spécialisée la fait évoluer, l'aide à s'éveiller. Le fait d'être interne lui apporte aussi beaucoup d'autonomie. À la maison, elle se repose sur nous pour les soins de la vie quotidienne; là, elle est obligée de se prendre en charge. Maintenant, elle est capable de se laver, de s'habiller seule, d'enfiler ses chaussures. Être avec les autres aussi est important. On communique beaucoup avec l'équipe éducative via le cahier de liaison: je lis comment s'est passée la semaine, je note des choses sur le week-end. J'espère qu'un jour, Amélie pourra intégrer un ESAT. »
[Sylvie Bas, mère d'Amélie]

> À l'est du département

L'Adapei souhaite étendre ses partenariats avec l'association Cap sur handicap et avec l'Éducation nationale qui va ouvrir une CLIS à Bellegarde. Elle a déposé un projet de Sessad – « *qui aurait fonctionné à moyens constants* » note Nicole Gabrillargues – qui n'a pas été retenu par l'Agence régionale de santé. Sur le Pays de Gex, la création d'un IME spécifique est en projet. L'Adapei attend l'avis de l'ARS pour cet équipement indispensable au regard des besoins sur le territoire.

> Le hic des financements

Les méthodes et le taux d'encadrement supérieur pour la prise en charge des personnes autistes nécessitent des financements. Les recommandations en préparation par l'HAS* et l'ANESM** illustrent l'effort à fournir pour accompagner l'existant. Quelles vont être les réponses budgétaires ?

* Haute autorité de santé

** Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux

« Des jeunes très innovants »

À l'IME Les Sapins, la section spécialisée accueille 12 jeunes autistes. Espaces de travail individuel, emplois du temps personnalisés, ateliers collectifs (bois, végétal, arts plastiques, esthétique...), salle de détente, jeux d'eau, sorties: « *Tout est très structuré, pour que les enfants aient des repères. L'objectif, c'est d'être en relation avec eux, de les aider à progresser en partant de là où ils sont, en augmentant au fur et à mesure leurs capacités. Ils peuvent être très innovants* » explique Laëtitia Fontana, psychologue. Chaque enfant a son éducateur référent. Une fois par mois, chef de service, éducateurs spécialisés, monitrice-éducatrice, directeur de l'IMPRO et psychologue se réunissent. « *Les parents sont les premiers partenaires de la prise en charge.* » La création d'un groupe de parole leur étant réservé est en projet.

Afin d'optimiser sa gestion de proximité, Dynacité a réorganisé son réseau d'agences et antennes, dans une logique d'harmonisation avec les Schémas de cohérence territoriale (SCOT).

Au plus près de



> L'agence d'Ambérieu-en-Bugey est ouverte du lundi au vendredi.

Depuis janvier 2011, le réseau de proximité de Dynacité compte 5 agences au lieu de 6. Loin d'être un « moins », la nouvelle organisation territoriale offre assurément un « mieux ». « La dynamique démographique s'est accentuée sur la Plaine de l'Ain, or le secteur d'Ambérieu dépendait de l'agence de Belley; sur la Côtière, nous avions une agence à Balan, dont l'implantation n'était vraiment pas idéale. Nous avons réorganisé le réseau en créant notamment une agence à Ambérieu, avec une antenne à Belley et une à l'Isle-d'Abeau, et en ouvrant des points contact dans des communes, sur des quartiers concentrant au moins 200 logements avec un projet de renouvellement urbain » explique Georges Bullion, directeur.

Là n'est pas le seul changement. L'agence de Bourg-en-Bresse pilote désormais les antennes de Jassans-Riottier et de Saint-Laurent-sur-Saône. Celle de Rillieux-la-Pape a renforcé son identité lyonnaise en devenant l'Agence Rhône. Celle de Ferney-Voltaire couvre un territoire allant du Pays de Gex jusqu'au Haut-Bugey, avec une antenne à Bellegarde et une à Hauteville-Lompnes. Seule l'agence d'Oyonnax a conservé ses compétences géographiques initiales.

Deux raisons essentielles ont orienté le choix de cette nouvelle organisation : « la volonté

de rationaliser la gestion de proximité, en ayant un bon maillage du territoire, et celle d'harmoniser ce réseau décentralisé avec la logique des bassins de vie, des SCOT, du Plan départemental de l'habitat (PDH), des Plans locaux d'urbanisme (PLU) ». Dans ses attributions, un SCOT peut imposer un pourcentage de logements sociaux à toutes ses collectivités membres et aller au-delà des exigences de la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbains) pour les communes de plus de 3 500 habitants.

À l'écoute des locataires et des partenaires

Qui dit rationaliser la gestion dit économies d'échelle. Un objectif atteint, sans pour autant réduire le personnel et même en confiant à certains salariés de nouvelles responsabilités. Sur le terrain, chaque agence est autonome, des postes de responsables d'antenne ont été créés, les chargés d'immeubles assurent une permanence quotidienne d'environ une heure dans les points contact. Car, au final, l'objectif du réseau de proximité reste bien d'offrir toujours un meilleur service aux locataires, via une plus grande présence et écoute.

Le redéploiement du réseau en harmonie avec le découpage territorial des SCOT simplifie aussi les relations avec les élus et les partenaires. La nouvelle agence d'Ambérieu couvre par exemple le territoire du Bucopa (SCOT Bugey, Côtière, Plaine de l'Ain), auparavant réparti sur plusieurs agences. Le SCOT de la Dombes est aujourd'hui en lien direct avec l'agence de Bourg-en-Bresse. « Il y a aussi plus de cohérence avec l'agglomération lyonnaise, qui rejoindra peut-être un jour un vaste pôle métropolitain allant de Saint-Étienne à Vienne. Nous construisons à long terme, il faut se projeter dans l'avenir ! »

• A.P.

s bassins de vie

Bienvenue à l'agence d'Ambérieu-en-Bugey



> L'antenne de Belley.

Réunissant les anciens collaborateurs situés à Balan, Belley, l'Isle-d'Abeau et Lagnieu, la nouvelle agence d'Ambérieu-en-Bugey a ouvert ses portes en janvier. Avec un effectif total de 25 salariés (dont 6 à l'antenne de Belley et 4 à l'antenne de l'Isle-d'Abeau), elle gère un parc immobilier de 4 583 logements*, sur 48 communes.

Qu'apporte au quotidien cette nouvelle organisation territoriale ? « En regroupant les équipes, elle permet de mieux organiser la gestion sur l'ensemble du territoire – avant, par exemple, l'antenne de Lagnieu était surchargée de travail – ; c'est un vrai "plus" » sou-

ligne Nicolas Angel, responsable d'agence (auparavant à Balan, aujourd'hui à Ambérieu). Autre "plus", la création de postes de responsables d'antenne : « C'est un relais managérial auprès des équipes, un appui, qui a un impact réel sur la gestion du travail. »

6 chargés de secteur dépendent de l'agence d'Ambérieu, 2 de l'antenne de Belley, 2 de l'antenne de l'Isle-d'Abeau (dont l'un à mi-temps, assurant également la fonction de responsable d'antenne). « C'est

une organisation tout à fait satisfaisante. » À Ambérieu, l'accueil a été renforcé, avec 2 ETP au lieu de 1,5.

La création des points contact constitue également un atout pour une gestion de proximité efficace. « Ils sont ouverts aussi aux habitants des communes voisines. Les chargés d'immeuble tiennent une permanence une heure par jour, du lundi au vendredi. Les locataires savent qu'ils peuvent venir à ce moment-là, pour toutes leurs demandes. » L'horaire s'adapte aux habitudes de vie du quartier : les points contact de Meximieux et de Miribel ouvrent de 8 à 9 heures, celui de

Montluel de 11 h 30 à 12 h 30 – ces deux derniers étant amenés à être modifiés prochainement afin de mieux coller à l'évolution des besoins –, celui de Lagnieu a conservé les horaires de l'ex-agence (14-16 h). Celui de Villefontaine sera en place d'ici fin 2011. Côté relations extérieures, Nicolas Angel représente désormais Dynacité auprès de tous les élus du Bucopa, qui avaient auparavant à faire à l'agence de Balan, de Belley ou de Lagnieu.



> Au point contact de Meximieux, Alexandre Pech, chargé d'immeuble, tient une permanence quotidienne.

> 5 agences, 6 antennes, 8 points contact

- **Agence d'Ambérieu-en-Bugey**
2 antennes : Belley, l'Isle-d'Abeau
5 points contact : Lagnieu, Meximieux, Miribel, Montluel, Villefontaine
- **Agence de Bourg-en-Bresse**
2 antennes : Jassans-Riottier, Saint-Laurent-sur-Saône
1 point contact : Trévoux
- **Agence de Ferney-Voltaire**
2 antennes : Bellegarde, Hauteville-Lompnès
- **Agence d'Oyonnax**
- **Agence Rhône (Rillieux-la-Pape)**
2 points contact : Vaulx-en-Velin, Villeurbanne

>12 SCOT

Au 1^{er} janvier 2011, le patrimoine immobilier de Dynacité compte 22 925 logements sur 213 communes, sur 12 SCOT : Bresse Val de Saône, Bourg Bresse Revermont, Val de Saône Dombes, Dombes, Bucopa (Bugey, Côtière, Plaine de l'Ain), Belley-Culoz, Pays du Haut Bugey, Bassin bellegardien, Pays de Gex, Agglomération lyonnaise, Nord Isère, Boucles du Rhône en Dauphiné.

Le Conseil général mobilise autour d'actions d'accompagnement en faveur du retour à l'emploi dans le cadre du Revenu de solidarité active (RSA) créé en juin 2009.

RSA : un accompa

Dans le cadre de ses attributions, le Conseil général finance le RSA des personnes sans emploi. Mais il met aussi en place un accompagnement lorsque ces personnes rencontrent des difficultés spécifiques. « D'une façon générale, les demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA sont accompagnés par Pôle emploi. Mais il arrive qu'il faille mettre en place une mesure d'accompagnement social et professionnel renforcé pour lever des freins qui empêchent le retour à l'emploi », explique Christine Funazzi, chargée de mission insertion au Conseil général.

C'est en lien avec différents partenaires que le Conseil général propose des actions telles que la lutte contre la précarité numérique (formation à l'informatique), la redynamisation socioprofessionnelle (mobilisation d'un groupe autour d'un projet sur l'équilibre alimentaire, la santé ou la recherche d'emploi...), le travail autour de la mobilité (savoir s'organiser pour se déplacer, faire garder ses enfants, passer son permis de conduire...). Plus récemment et en partenariat avec le Fonds social européen, une action plus spécifique a été organisée à

destination des femmes seules avec enfant bénéficiant du RSA majoré (action Ré'Actives). Par ailleurs, le Conseil général de l'Ain finance aussi des postes de psychologue, qui n'existent pas dans d'autres départements, pour lever des freins à l'emploi. « Nos actions sont organisées pour permettre aux bénéficiaires d'aller vers l'emploi en partant d'où elles en sont. » Un large panel de référent unique permet aussi de répondre aux différents besoins : conseillers en insertion professionnelle (CIP), assistante sociale (pour accompagner les familles). Le dispositif Ainsertion + permet quant à lui de financer des associations tournées vers les personnes isolées sans enfant ou certains CCAS (Centres communaux d'action sociale) comme Bourg ou Bellegarde.

« On compte sur l'Ain environ 9 500 personnes bénéficiaires du RSA. Dans le cadre de ses actions, le Conseil général en suit un peu plus de 6 500 : Ainsertion + en suit 2 195, les femmes avec enfants sont au nombre de 3 488. Les CIP suivent 866 personnes », assure Christine Funazzi. • P.F.



> Entre Latifa, Brigitte et Perla, c'est la bonne entente et l'entraide.

Réduire la fracture numérique

Devenues quasi indispensables pour réaliser divers actes administratifs de la vie quotidienne, l'informatique et la maîtrise d'Internet ne sont malheureusement pas encore à la portée de tous. L'accès aux informations sur les droits passe aussi beaucoup par cet outil. Du 4 février au 22 avril, quatre bénéficiaires du RSA ont pu suivre une formation à l'informatique grâce à une convention signée entre le Conseil général et l'Association des usagers du centre social de la Reyssouze. Simon Noël, animateur, et Véronique Tevelle, conseillère en insertion professionnelle au centre social de la Reyssouze, ont permis à Latifa, Brigitte et Perla de se familiariser avec l'ordinateur. Il règne une bonne ambiance au sein du groupe. Des liens se créent, elles

s'entraident. « Dans certains groupes, on a vu des amitiés se former », assure Véronique Tevelle.

Ouvert à tous les bénéficiaires du RSA, envoyés par leur référent, cet atelier d'initiation à l'informatique tourne depuis maintenant 5 ans. En tout, une session comporte 60 heures de formation réparties en deux modules (les bases de l'informatique et le multimédia avec des conseils aux parents vis-à-vis de l'utilisation d'Internet par leurs enfants) pour un groupe de 6 personnes maximum. « Cette année, le Conseil général, en partenariat avec ERDF et l'entreprise d'insertion Micronov, va aussi fournir une aide pour que les gens puissent s'équiper en matériel d'occasion moyennant une faible participation. »

gnement sur mesure

Bénéficiaires et acteurs

Associer les bénéficiaires du RSA au suivi du dispositif est une volonté inscrite dans la loi. Mais il n'est pas toujours facile de faire cohabiter professionnels et bénéficiaires sans une préparation au préalable. Au cours du premier semestre 2011, chaque Maison Départementale de la Solidarité (MDS) a mis en place un travail de réflexion sur les conditions et les modalités de mise en œuvre de la participation des usagers au dispositif RSA. Objectif : accompagner l'intégration des bénéficiaires dans les équipes pluridisciplinaires du RSA. *« Ce n'est pas facile tant pour les usagers que pour les professionnels de se retrouver confrontés. Il y avait quelques craintes de la part des professionnels »,* explique Pascale d'Aloïa, animatrice et formatrice au Greta pour les MDS Bresse et Bourg-en-Bresse.

Motivation et implication

Elle encadre un groupe de cinq personnes : Edwige, Corinne, Laurent, Philippe-Jean et Léonard.

Les motivations de ces bénéficiaires sont variées. *« J'ai la chance d'être aidé. Il est logique qu'en retour, je rende un peu de mon temps à ceux qui me donnent cette aide »,* explique Laurent. Pour Corinne, le travail a été très concret et lui a beaucoup servi pour comprendre le pourquoi du RSA et son mode de fonctionnement. *« Il faut savoir que les questions abordées doivent faire l'objet de confidentialité. Il est aussi important de donner toute sa place à la parole de chacun. »* L'objectif étant que ces bénéficiaires ne soient pas les représentants d'eux-mêmes, mais les porte-



> De gauche à droite : Laurent, Pascale d'Aloïa et Corinne, bénéficiaires et animatrice, se rencontrent une fois par mois pour établir les modalités de travail du groupe.

parole de tous.

« Il y a eu une évaluation fin juin de ces groupes, explique Christine Funazzi. Il en ressort que les gens sont plutôt motivés pour participer, même si parfois ils ont des difficultés notamment de locomotion pour venir aux réunions. » D'ici à

la fin de l'année, les groupes de bénéficiaires vont être intégrés au sein des équipes pluridisciplinaires. Ainsi préparée, la parole des bénéficiaires du RSA sera représentée auprès des professionnels de l'action sociale qui attribuent et suivent le dispositif.

« Ré'Actives » : une action pour prévenir la précarité

Le Conseil général a mis en place grâce au Fonds social européen l'action Ré'Actives proposée par le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) de l'Ain. Cette action s'adresse aux bénéficiaires du RSA majoré ou aux parents solos. *« Il s'agit d'une action novatrice, précise Emmanuel Maquet, directeur du CIDFF. Le participant*

est amené à comprendre le fonctionnement du dispositif RSA, ses différences avec l'Allocation de parent isolé (Api) (que le RSA remplace depuis le 1^{er} juin 2009, NDLR). Avant, aux 3 ans de l'enfant, le parent basculait de l'Api au RMI, donc dans la précarité. Il s'agit de prendre du temps pour travailler sur les freins matériels et psychologiques à la reprise d'activité, et sur les ressources dans leur environ-

nement. L'action comprend deux rendez-vous par semaine pendant six mois. » La rencontre d'autres femmes seules avec leurs enfants permet de créer une dynamique d'entraide, d'échanges, de réseau. C'est cette dynamique qui permet de se projeter dans l'avenir pour définir un projet d'insertion, professionnel ou de formation, compatible avec sa situation personnelle et familiale.

> Logements étudiants : pas de pénurie

« Il nous reste énormément d'offres de logements sur Bourg et sur l'agglomération, témoigne Aurora Gunia, responsable de la Maison des étudiants, fin juillet. Notre fichier a explosé en un an. Nous avons 650 offres de particuliers enregistrées. Or la demande n'a pas beaucoup évolué. » Si les étudiants souhaitent trouver en priorité un logement au plus près de leur établissement, le prix compte également. « Des propriétaires commencent à nous appeler pour baisser leur prix. Notre rôle est aussi d'orienter les étudiants vers les offres de logement sur l'agglomération, plus difficiles à satisfaire. »

Tél. 04 74 24 44 46

<http://bijbourg.free.fr>

> Gens du voyage : des accueils se concrétisent

Plusieurs projets de création d'aires d'accueil et de grand passage se sont concrétisés depuis 2010, ou sont en voie d'aboutir, dans le cadre du Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage. Une aire permanente et un terrain ouvert de mai à septembre pour le passage de 50 à 200 caravanes ont notamment vu le jour à Prévessin-Moëns. « À ce jour, 15 aires d'accueil sur les 19 prescrites et 2 terrains de grand passage sur 10 ont été réalisés », indique Jean-Louis Desbordes, responsable de l'Unité logement à la DDSC*. Sur l'agglomération de Bourg-en-Bresse, les travaux du terrain de « moyen » passage à Saint-Denis-lès-Bourg devraient démarrer en septembre 2011. À Viriat, le projet de terrain de grand passage au lieu-dit Tanvol a reçu le feu vert de la municipalité. Sur le territoire communautaire de la Côtère, un site provisoire a été trouvé avec le Grand Parc de Miribel-Jonage. « Nous avons passé toute l'année à chercher des solutions en relation avec les médiateurs. Normalement, les missions sont annoncées. Mais cette année, beaucoup ne le sont pas. »

* Direction départementale de la cohésion sociale

www.ddjs-ain.jeunesse-sports.gouv.fr/hebergement-logement/gens-du-voyage

Habitat et Humanisme

« Une clé pour les mal-logés » le 8 octobre

Pour la première fois dans l'Ain, l'opération de sensibilisation d'Habitat et Humanisme *Une clé pour les mal-logés* va se dérouler au centre-ville de Bourg-en-Bresse, samedi 8 octobre. « Habitat et Humanisme a toujours pour objectif de mobiliser des capacités de logements pour les personnes qui ont le plus de difficultés à se loger », explique Alain Ziller, président d'Habitat et Humanisme Pays de l'Ain. En 2011, la fédération nationale, basée à Caluire (Rhône) et reconnue d'utilité publique, fête ses 25 ans. Elle regroupe 51 associations départementales ou régionales implantées dans 64 villes. « Cela représente 6 000 logements mobilisés sur toute la France. »

Dans l'Ain, le mouvement est né d'une initiative locale à Gex en 1998. « En 2002, le groupe de bénévoles réalise la première résidence sociale Habitat et Humanisme, à Gex. Neuf logements accueillent des familles et des personnes seules. » La dimension départementale s'ancre avec la création de l'antenne de la Côtère. En 2010, une troisième antenne ouvre à Bourg-en-Bresse pour identifier les besoins et capacités de logements sur l'agglomération. Le mouvement sollicite alors les propriétaires pour devenir des bailleurs solidaires, au nombre de 3 actuellement.

50 bénévoles de différentes compétences

L'association s'organise en « maillons » solidaires et mobilise 50 bénévoles, de différentes compétences. « La société foncière d'Habitat et Humanisme porte le patrimoine investi. Une agence immobilière à vocation sociale permet d'appeler les loyers et d'assurer la gestion des logements. Nous, les bénévoles, nous intervenons sur le plan financier et institutionnel, dans l'accompagnement des familles logées, et nous assurons l'ingénierie de construction. »

Plusieurs logements vont se concrétiser d'ici fin 2011, parmi eux la maison sociale de 18 T1 et T2 à Gex, en partenariat avec l'Accueil gessien. « Nous sommes également attachés à proposer du logement diffus. Mais nous avons un enjeu en termes de visibilité : se faire reconnaître des différentes institutions et de l'État en tant que logeur social. Et avec le coût de l'énergie, de nouveaux paramètres sont à prendre en compte aujourd'hui... » Bénévoles et propriétaires solidaires sont plus que jamais les bienvenus.

www.habitat-humanisme.org

ain@habitat-humanisme.org



> La résidence sociale de Gex a ouvert en 2002.

> Semcoda : nouveau siècle

La Société d'économie mixte de construction du département de l'Ain, créée en 1959 à l'initiative du Conseil général, a inauguré son nouveau siècle social le 24 juin dernier. Le bailleur social est logé sur 4 200 m² de bureaux rénovés et de salles de réunion sur 3 étages, sur l'ancien site de la caserne Aubry à Bourg-en-Bresse. Rebaptisé « Aubry Renaissance », le site accueille également 62 appartements en accession à la propriété, 34 en location et 27 en location-accession. Le carré d'honneur de 5 000 m² dans l'enceinte de l'ancienne caserne constituera un parc public arboré à deux pas du centre-ville.



> Le nouveau siège de la Semcoda dispose de 4 200 m² de bureaux.

Des vélos pour les étudiants

ALFA3A s'engage sur la piste du développement durable : à partir de cette rentrée, le bailleur social met à disposition des deux-roues pour les locataires de ses résidences étudiantes à Bourg-en-Bresse. Une centaine de vélos seront disponibles, proposés en priorité aux primo-arrivants. 25 seront remis lors du lancement officiel de l'opération*, le 21 septembre, place des Bons-Enfants, à 17 h 30, dans le cadre de la Semaine européenne de la mobilité.

* Organisé en partenariat avec la Ville de Bourg, le Crédit agricole et la SAGS (Société d'assistance et de gestion du stationnement)
www.alfa3a.org

Reportage

Quand la terre tremble dans le monde agricole...

Il est passé à la télé, comme une soixantaine de ses collègues qui sont devenus, au fil des jours, des copains. À mesure que le convoi de tracteurs serpentait vers Bray-sur-Seine, l'opération Solidarité Paille faisait son foin médiatique. Aux carrefours, sur les ponts, dans les villages, les badauds se pressaient pour applaudir la caravane. « On aurait dit une étape du Tour de France. » Cormoz-Bray, 760 kilomètres pour franchir le col de la disette fourragère.

Toujours partant, Michel Picard n'est pas peu fier d'avoir été du voyage. Au printemps, comme tout le monde, il a pris peur à l'approche de la sécheresse : moitié moins de fourrage et des prix multipliés par deux. Le grand écart ! « J'ai failli acheter de la paille à 260 € la tonne. D'habitude, on la paie 100 €. » Ça fait cher la ration pour les jeunes bovins et le fumier des étables.

L'opération Solidarité Paille lancée par la FDSEA de l'Ain n'avait pas pour seul but de s'appro-

visionner auprès des céréaliers de Seine-et-Marne qui ont accepté de presser leur paille plutôt que de la broyer. À 25 € la tonne, ils ont contribué à dépanner leurs collègues de l'Ain et d'ailleurs. Le syndicat paysan voulait ainsi casser la spéculation. D'ordinaire, avec le blé, on fait de la paille ; cette fois, avec de la paille, certains n'ont pas hésité à faire du blé. C'est la loi du marché, certes, mais aussi la cruauté d'un système de production qui s'affole à la moindre crise : payer le prix fort et subir le diktat des prix bas. Un non-sens économique, une ruine financière qui met les producteurs sur la paille.

Au retour à Cormoz, les balles de paille se sont dressées comme un rempart contre la pénurie et la spéculation. Premier bilan de cette opération qui a eu les honneurs des médias : le monde paysan a redoré son blason. Michel Picard a repris le chemin de Curvignat, hameau de Corveissiat où l'attendaient ses 40 laitières et la fromagerie d'Aromas dont il est président « puisque

personne n'a voulu de la place ». C'est lui qui a proposé en 2007 aux 24 producteurs de la coopérative de construire un nouvel atelier, aux normes européennes, avec cuves et caves automatisées, un magasin digne de ce nom et des meules savamment affinées. Aromas surfe sur la bonne santé du Comté. Avec 2 M€ de fromage en stock, ses caves réfrigérées font figure de coffre-fort. Cet hiver, le comté d'Aromas fleurera bon le regain. « Nous en sommes à la troisième coupe. Jamais je n'ai pressé de tels andains. »

Une potion dure à avaler

Philippe Morin n'en finit pas de tripoter son bol. Son café va être froid. Ceux qui le connaissent bien, au-delà de Viriat, savent qu'il n'a rien d'un tiède. Ses avis sont tranchés, ses coups de griffe redoutés. En octobre, le ciel lui est tombé sur la



> L'opération Solidarité Paille a permis fin juillet de ramener 4 000 tonnes de fourrage.



> Michel Picard, président de la fromagerie d'Aromas. Le Comté rémunère bien ses producteurs.

« Les banques ne te font pas de cadeau. Tu es seul, dans la panade et elles le savent. Au final, tu dois toujours payer. »

tête : son associé s'est suicidé. « Quatre années de crise du cochon – il en produisait 8 000 par an –, ça l'a tué. J'ai vu venir, je n'ai rien pu faire. » Un confrère, un associé, un ami. Un exemple aussi du drame que vivent beaucoup d'exploitants et des conséquences qu'entraînent de telles cassures. Pour Philippe Morin, il a fallu solder tout ce qu'il devait et récupérer ses parts. « Les créanciers privés ont été compréhensifs, pas les coopératives qui sont censées nous défendre. Les banques ne te font pas de cadeau. Tu es seul, dans la panade et elles le savent. Au final, tu dois toujours payer. »

Cinq cent cinquante mille litres par an et pas un nuage de lait pour réchauffer son café ! Morin est un pur et dur, et 23 années de labeur lui remontent à la gorge. « J'ai créé mon exploitation seul. J'ai emprunté sans hypothèque. Je me suis développé, mais j'ai tiré des revenus de misère sauvés par le salaire de ma femme. Je finissais tard le soir, sans voir les gamins. J'en étais arrivé à un robot de traite que j'ai dû revendre. J'ai trop tiré sur le bonhomme. Avec mon associé, on a fait en 20 ans ce que d'autres font en trois générations. »

La colère est bouillante et le bol toujours plein. Ras-le-bol. « Le soir, tu n'en parles pas car la famille est trop impliquée. Tu gardes tout pour toi, tu rumines. Et comme tu as du matériel, les gens croient que tu es plein aux as. »

Désormais, Philippe Morin peut déjeuner avec ses enfants. Entre arrêter pour de bon, se reconverter dans le commercial ou trouver une exploitation qui l'accueille, il a choisi de rejoindre un GAEC voisin. « Être associé, c'est partager la misère. La merde est moins grosse à répartir. Avec mes nouveaux associés, c'est différent. En GAEC, tu te raisonnes, tu partages et tu décroches. Et puis, je n'ai plus le stress financier. »

La détresse est mauvaise conseillère et la colère, l'écume de bien des vérités que Philippe Morin déballa comme un paquet de linge sale que les paysans ont bien du mal à laver en famille. Les prix étranglés et les pertes, la puissance des banques et les errements de la coopération, la servitude de l'élevage et l'impossibilité d'embaucher, le célibat et la cellule familiale soumise à rude épreuve, les femmes qui s'en vont travailler ailleurs ou vivre avec un autre. Il n'y a pas que du bonheur dans les prés ! « Nous sommes trop en décalage avec la société. Il n'y a plus de paysans... » Pour Philippe Morin, qui finit enfin par tremper ses lèvres dans son café, la potion a été dure à avaler.

Quand sonne la retraite du lait

« Ras-le-bol de ne pas toucher les sous de notre travail et ras-le-bol de la surcoute ajoutée par la paperasserie. » Décidément, la coupe est pleine et la colère ne retombe pas. « À Étrez, nous sommes sur le bassin-versant de la Reysouze, une zone classée vulnérable, ce qui veut dire qu'on va devoir se mettre en conformité et remplir des formulaires dans une période où l'activité ne dégage pas assez de résultat. En Bresse, il n'est plus possible de produire 130 quintaux à l'hectare puisqu'on a réduit tous les intrants. » Oppression du contrôle, carcan de l'Europe, dictature des fonds de pension sur les marchés... les mots se dressent comme des fourches pour dénoncer l'exaspération des paysans. La jacquerie n'est pas loin...

Le 30 juin 2012, Christiane et Bernard Bouilloux boucleront leur étable qui livrait 250 000 litres à la coopérative d'Étrez, longtemps considérée

comme un modèle du genre. Bernard compte sans tarder s'attaquer à son dossier de retraite. Il espère que seront prises en compte les années d'aide familial passées sur l'exploitation parentale. Christiane devra encore attendre avant de se consacrer à ses fleurs qui lui ont valu bien des récompenses. Elle quittera son statut de conjointe collaboratrice afin d'exploiter la ferme pour quelques années encore. Un statut qui s'avérera, à l'heure de la retraite, fort peu rémunérateur. Et Bernard de dénoncer la complexité des calculs d'annuités, le coût des années à racheter quand il vous en manque, ou le fait que la revalorisation des petites pensions a dévalorisé le montant de la retraite allouée aux conjointes.

Bernard Bouilloux est aux deux bouts de la chaîne : la traite le matin, le traitement des demandes d'aide l'après-midi, puisqu'il préside le comité d'action sanitaire et sociale de la MSA. « J'y vois passer toute la misère du monde agricole ; 40 dossiers hier pour l'Ain et le Rhône. Ça ne cesse d'augmenter ! Problème d'argent, problèmes de décomposition/recomposition familiale, problèmes de santé, problèmes économiques qui font capoter les boutiques. » Le président sait de quoi il parle : « La misère, j'en parle très librement : je suis tombé dedans depuis que je suis né. Quand mon père s'est tué en tracteur, j'ai repris à 19 ans l'exploitation. » Il attend désormais la retraite du lait. « Du lait, il s'en fera toujours et de plus en plus dans des "gros machins" équipés de robots de traite. Moi, je m'inquiète pour la coopérative et ses adhérents car elle va perdre de la production avec les cessations qui se préparent. »

Du troupeau des Bandin, il ne reste plus qu'une seule vache qui broute dans les verts pâturages de Coutelieu. Les 37 autres laitières sont parties



> Bernard et Christiane Bouilloux arrêteront la traite l'an prochain.



> Chrystèle, Geneviève et René Bandin ont gardé une vache pour la consommation familiale.

« Quand les gens n'ont plus confiance, ils ont peur. »

en élevage ou en boucherie. Des montbéliardes, qui abondaient à la fruitière de Poncin puisqu'Ambronay est aux confins de l'appellation Comté. « Ça nous a été dur » avoue Geneviève qui avait pris le relais de son mari René, atteint par l'âge de la retraite. En mars, elle-même a passé le cap des 65 ans. « On a eu des contraintes, mais ça ne nous peinait pas plus que ça. On était habitué et puis, c'était bien payé. »

Un bonheur autarcique

Chez les Bandin, on ne sait pas se plaindre. Ni de la météo ni des prix ni du manque de foin ni des cotisations ni des papiers à remplir, à peine des frais qui grignotent les revenus. La soupe mijote au coin du fourneau ; le chat ronronne et le calendrier des Postes se fane. Le fromage s'égrène au couteau, en guise de déjeuner. Un cochon, six chèvres, des poules et des lapins, un jardin et du bois pour l'hiver, juste ce qu'il fallait de bâtiments pour abriter du matériel déjà bien amorti. Le père et la mère, le beau-frère et la fille. Presque 40 ans d'exploitation à deux pas d'un monde qui change et d'un GAEC de belle taille qui assure l'avenir de son élevage avec un bâtiment moderne bardé de bois. Un bonheur autarcique qui ne demandait qu'à durer.

Christèle, une des filles restée à la ferme, assurera-t-elle la quatrième génération ? À 37 ans, elle n'est pas très pressée de répondre à la question qu'elle accueille en souriant. Il y a encore à faire pour semer les quatre hectares qu'elle a conservés. La vie continue loin de ces exploitations qui ont de grosses surfaces et de gros équipements « qui suffisent juste à rembourser les prêts ». Christèle, qui a suivi un

CAP vente au lycée agricole professionnel de Saint-Sorlin, rêve de trouver un mi-temps dans une jardinerie, pas trop loin de la ferme.

Marc Pariot a lui aussi été dans l'œil du cyclone. Marie-France, son épouse, a dû quitter le GAEC de Certines – le premier créé dans l'Ain en 1965 – pour retrouver un emploi à Bourg. Une grosse centaine d'hectares, du lait et des céréales, une exploitation moyenne qui livre à Bresse Bleu. « En lait, nous avons retrouvé la situation d'avant 2008. » Autant dire que ça va mieux... En vacances en Bretagne, au plus fort des manifestations, Marc a été ulcéré de voir des producteurs mélanger lait et lisier. « Quand les gens n'ont plus confiance, ils ont peur. » Lui continue de faire marcher sa tête d'exploitant impliqué dans de nombreuses « structures » : hier les Jeunes agriculteurs, aujourd'hui la Chambre, la coopérative des 3 Régions, le Crédit agricole où l'administrateur qu'il est croise son regard avec celui des banquiers. Il préfère se tourner vers l'avenir et se poser les bonnes questions sur le dimensionnement de l'outil de production et le poids des filières par rapport aux marchés, quitte parfois à avaler des convictions personnelles qui ont entretenu son feu sacré. « Les nouvelles générations se posent d'autres questions que nous : comment trouver le juste milieu entre le niveau d'investissement en capital et la capacité à se rémunérer ». En d'autres termes, comment faire pour que le jeu en vaille la chandelle dans un système où les producteurs ne disposent même plus de la boîte d'allumettes ? Une équation délicate : en agriculture, le retour sur investissement est long, bien plus long que dans l'industrie, et soumis à des aléas de plus en plus menaçants. « Je ne suis pas issu du monde paysan, mais j'ai tout mis dedans. J'entre dans la seconde partie

de ma carrière. J'ai vraiment eu peur de voir tout basculer. » Les colosses ont parfois des pieds d'argile.

Des vaches décharnées

Qui accepterait, de nos jours, de travailler pour ne rien gagner et même parfois de vendre à perte ? Dans une société où le profit s'affiche avec indécence, où les salaires sont encadrés, les primes codifiées en fonction des heures de travail, le produit de la terre n'est plus payé à sa juste valeur. L'a-t-il jamais été ? Vieille complainte des paysans toujours prêts à se lamenter que si ça eût payé, ça ne paie plus ! Il fallait en prendre et en laisser au gré des calamités agricoles, des aides de Paris et des primes de Bruxelles. Les agriculteurs ont toujours su ce qu'était une année de vaches maigres qui écornait les réserves prévues pour investir ou parer aux aléas. Certains n'ont pas pu suivre faute de réalisme ou de formation, mortifiés qu'on puisse les prendre pour des fainéants. D'autres sont devenus de vrais capitalistes, à la réussite parfois arrogante. Les autres, tous les autres, ont pu bon an mal an vivre de leur labeur.

À les entendre, ces temps-là sont révolus et les vaches, décharnées. Les yeux dans les yeux, ils n'hésitent pas à vous dire combien ils gagnent, des revenus sans commune mesure avec les heures passées sur l'exploitation. Un crève-cœur quand on se crève la paillasse. Et ils avouent aussi que sans les aides ni les primes – à l'herbe, à la vache allaitante, à la zone de montagne, etc. –, ils n'y arriveraient pas : 540 € en production fourragère, 800 € en production laitière, 1 100 € en production volaillière. Des revenus de misère qui engendrent



> Thierry Igonnet, directeur de la Chambre d'Agriculture. Tout le monde souffre...



> Michel Joux, président de la FDSEA, et son fils Nicolas, en plein agnelage dans la bergerie de Lompnaz.

« Sans les primes, il y a longtemps qu'on aurait mis la clef sous la porte. »

aujourd'hui une colère prête à exploser. Thierry Igonnet, le directeur de la Chambre d'Agriculture, est conscient des écarts qui se creusent et préoccupent les élus consulaires : « L'agriculture est le reflet de notre société. Les difficultés qu'elle éprouve engendrent une très forte recherche de sens qui s'enracine dans la mission historique et noble de nourrir la société. Les grandes crises agricoles – celle de 2007-2008 en particulier – ont provoqué une perte de repères. Aujourd'hui, ce malaise est général. Beaucoup d'entreprises s'interrogent sur leur projet. Elles ont le sentiment de subir. » Depuis bientôt quatre ans, le monde agricole encaisse des secousses répétées qui le font trembler sur ses bases. Au regard des dégâts constatés sur les filières, les prix, les revenus et le moral des troupes, les élus de la Chambre ont fait un choix : assurer la réussite économique des entreprises, puisqu'on ne parle plus d'exploitations pour désigner la cellule de production. Les leaders syndicaux n'ont jamais trop donné dans la dialectique marxiste, mais, à les entendre biller contre l'âpreté des grandes surfaces et la dictature des marchés, on est en droit de penser que l'agriculture est devenue l'exploitation de l'homme par l'homme. Prolétaires de tous les pays de l'Ain, unissez-vous !

La Chambre garde donc le cap. « Ça ne veut pas dire qu'on ne tient pas compte du reste, mais notre démarche est de dire aux exploitants qu'on les accompagne pour en vivre, pour en faire vivre. » A-t-elle d'autres choix ? Le mot d'ordre a été donné aux services de coller plus que jamais au terrain. La profession n'a pas attendu les crises pour mettre en place un dispositif d'aide aux exploitations en difficultés : Agridiff, une cellule qu'anime dans l'Ain un technicien de la Chambre, Philippe Chrétien, dont la mission

est de repérer les clignotants qui s'allument. Les dossiers étaient peu nombreux et plutôt réservés aux cas désespérés. Désormais, la Chambre a pris le parti de s'impliquer fortement dans tous les dispositifs destinés à venir en aide aux laissés-pour-compte de la crise.

Le choix de Yoann

Pour s'en sortir, certains ont ouvert ou suivi d'autres voies qui détonnent dans un paysage agricole où il ne fait pas bon sortir des clous. Hors des sentiers battus, la démarche peut être tout aussi difficile et la réussite n'est pas forcément au bout du chemin.

Même sur la toile cirée de la table familiale, s'égaie une jolie chèvre, fleur au museau. L'heure de la traite approche. Cet été, les Bernard ont pu prendre une semaine de vacances. Yoann s'est débrouillé tout seul. Mère et fils sont en GAEC depuis 2008. Catherine à la vente sur les marchés et aux livraisons en magasin, Yoann au cheptel et à l'exploitation des 38 hectares loués aux abords d'Innimond. Ils se retrouvent matin et soir à la traite des 80 chèvres belles comme le jour. Au début, ça a un peu frotté. La mère avait ses habitudes, le fils, ses convictions. Elle a appris au fil du temps ; il a fait les écoles et a cumulé les diplômes pour pouvoir se lancer. « Avec mon mari, on a tout fait pour le décourager. » Rien n'arrêtera Yoann qui a poussé pour un nouvel investissement : une cellule de séchage bien plus performante que le soleil bugiste. Une nouvelle prise de risque, après la construction d'un bâtiment calibré pour 100 têtes. Une exploitation exemplaire.

L'arrivée de Yoann a redonné courage à Catherine. « On s'est installé avec mon mari

en 90. Nous devions reprendre une exploitation laitière, pas des emprunts. Nous sommes partis de zéro au prix de beaucoup de travail pour nous installer en chèvre en achetant une vieille grange et une écurie et en louant du terrain. » C'est dur, très dur, depuis le début. Heureusement il y a le salaire du mari, le jardin et les produits de la ferme. « Sans les primes, il y a longtemps qu'on aurait mis la clef sous la porte. »

Les Bernard ont des principes qui assurent la qualité de leurs fromages « appellation montagne » : pas de cornes coupées, du sang neuf dans le troupeau, peu d'engrais, pas de ferments, un affinage en armoire. « On la remplit et on vend tout » explique avec sa fierté ardéchoise Catherine. « Chaque fois que j'ai un souci, je trouve plus de force pour me battre » et ne pas rester dans son coin : en plus des marchés et de son magasin où elle rencontre ses clients, elle est adjointe, déléguée MSA, engagée à l'Office du tourisme de l'Isère et au syndicat caprin.

Les vertus de la vente directe

Un jour, les Giraud ont décidé de tout envoyer bouler. Le tas de fumier au milieu de la cour, les moutons payés 40 € la tête, le stress du travail sans fin et l'angoisse du bilan. Sylvain et Alain se montent en GAEC en 2004, rejoints ensuite par un troisième associé, à Lompnaz où les hectares sont ingrats, faits de coteaux qu'il faut entretenir à la main. L'an dernier, en se partageant les rôles, ils ont lancé une filière de vente directe. Leurs génisses Blonde d'Aquitaine sont abattues à Grenoble, conditionnées en colis livrés à 30 km à la ronde à des particuliers qui apprécient leur saveur. Alain s'occupe des



> C'est l'heure de la traite pour Catherine et Yoann Bernard d'Innimond.



> Alain Giraud et ses deux fillettes, sur fond de verdure et de Chartreuse.

« On gagne notre vie et on s'en sort mieux que certains car on a su faire des choix. »

champs et du troupeau. Sylvain des livraisons, du fichier de 200 clients et du site Internet. À 13 € le kilo, ça marche ! « On a un prix fixe et pas de fluctuation de cours. C'est pas l'Amérique mais on sait ce qui tombe à la fin du mois. Au pire, une génisse, c'est 1 000 € la tête et ce n'est pas sujet à la fièvre catarrhale ovine. » Derrière ce dispositif qui paraît bête comme chou, il y a un savoir-faire fruit de vingt années de métier. Les Giraud jouent sur plusieurs tableaux : les broutards partent en Italie et les vaches de réforme à Bovicoop ; les chevaux en pension améliorent l'ordinaire, tout comme l'entretien des terrains, primé par la collectivité. Ils ne sont pas obligés de faire du volume et de dépendre des banques. Un succès qui ne s'improvise pas et qui permet – enfin – à Alain d'assurer la garde de ses deux filles un week-end sur deux.

Direction Dommartin, à l'autre bout de la Bresse. Le regain fraîchement coupé s'étire au soleil. Chez les Nové-Josserand, on exploite aussi à trois : Michel, le mari, Bernadette son épouse et Stéphanie, une jeune stagiaire devenue associée. Chacun a droit à sept semaines de vacances et à un revenu décent. Des privilèges ? Non, une entreprise qui a su très tôt faire les bons choix, il y a presque 30 ans, à la suite d'un démarrage compliqué et difficile. « Nous nous sommes très vite rendus compte que nous n'arriverions pas à nous rémunérer. Ce que démontrait bien notre étude prévisionnelle d'installation. » Au bout de trois ans, les Nové-Josserand sont tentés d'aller voir ailleurs, sauf à trouver une production à valeur ajoutée hors des sentiers battus. Exit le lait et la viande. Le choix s'est porté sur le canard gras. Élevage, gavage, transformation et vente directe. Avec 45 hectares de céréales, dont un tiers pour les

palmipèdes et le reste vendu, le projet tenait la route. La production commence en 1985, à titre expérimental et en biseau puisqu'il faudra par la suite arrêter les moutons et le poulailler. « Beaucoup ont dû nous prendre pour des fous. Le Crédit agricole a joué le jeu. »

Les Nové-Josserand ont tout appris pour produire et développer un marché presque vierge. « Mais il nous a fallu bosser ! » L'entreprise est devenue vite rentable malgré la nécessité de se mettre en permanence aux normes CEE et de remplir des papiers dédiés à la traçabilité. Sans oublier la vis sans fin des investissements à venir : le traitement des rejets en eau et l'interdiction des cages individuelles.

Avec l'arrivée de Stéphanie, la production a été portée à 3 000 canards, écoulés en 35 références en vente directe à la ferme ou dans des points de vente collectifs que Bernadette et Stéphanie se partagent quand elles ne sont pas en cuisine. Michel, lui, dresse le bilan. « Notre produit est bien valorisé. Nous sommes maîtres de nos prix sur un marché loin d'être saturé. Notre démarche est comparable au commerce équitable : proximité et respect de l'environnement. »

Quand les viticulteurs sortent du rang

Durant des générations, l'avenir de l'agriculture se conjugait avec les aléas climatiques. Hors les calamités, il y avait place pour ce qu'on n'appelaient pas encore un développement durable, pourvu que l'on soit un minimum avisé et pas fainéant pour un sou (que l'on mettait de côté). Le temps a changé. L'avenir de l'agriculture fait figure d'épouvantail pour nombre d'exploitants.

Personne ne sait de quoi demain sera fait.

Les viticulteurs échappent à ces lendemains qui déchantent. À Poncieux. Les vignes sont aussi pentues qu'une déflation boursière. Il est midi et ce hameau de Boyeux-Saint-Jérôme savoure sa quiétude. Chez les Poncet, deux jeunes costauds s'activent à vider dans la trémie une benne de raisin. La vis avale sans fin les grappes qu'elle expédie dans un presseur pneumatique. Le jus ruisselle vers les cuves.

Il faut trois bons quarts d'heure en tracteur pour rejoindre la vigne qui surplombe l'Abergement-de-Varey. Les vendangeurs sont en pause forcée : la machine à vendanger – un prototype acquis en 2002 qui monte et descend des rangs vertigineux – est en panne. Le technicien a jeté l'éponge. L'EARL Poncet garde le sourire. Éric, le père, 47 ans, Yoann, le fils associé, Laurence, épouse et mère, salariée. Gaétan, toujours en formation, finira bien par intégrer l'entreprise qui affiche une bonne santé en appellation Cerdon et s'apprête à passer à la quatrième génération. Les 8 hectares de vignes ont fait d'eux des pigeons voyageurs qui vont livrer à des milliers de clients tout ce qui n'est pas vendu au caveau. Autant dire que toute la production est écoulée, hors grandes surfaces et marchés. Pour Éric Poncet qui commence à parler retraite, « on gagne notre vie et on s'en sort mieux que certains car on a su faire des choix. Mais on trime, et on paie beaucoup de charges ».

Un combat de chaque jour

Le sapin, bois tendre, devient de plus en plus difficile à scier. Sur le plateau d'Hauteville, il fait partie du paysage et de l'activité économique.



> Bernadette Nové-Josserand et Stéphanie Salles testent un flan au foie gras.



> Les Poncet dans leurs vignes de l'Abergement-de-Varey. Une vraie entreprise familiale.

« Le monde paysan a trop pris l'habitude de compter sur les aides et de ne pas salarier les conjointes. »

C'est ici que la filière bois cherche toujours sa voie. Une attente que Béatrice Reydellet connaît bien : elle préside FIB 01, la filière interprofessionnelle du bois, et gère la scierie familiale implantée à Rougemont par son beau-père en 1962, et reprise par le fils en 1983. Béatrice assure le relais entre la retraite de son mari et l'arrivée aux commandes de son fils Romain qui gère pour l'instant la production.

Sans perdre son sourire, Béatrice Reydellet débite sa liste de soucis quotidiens qui gâchent un peu l'amour qu'elle a du bois : le manque de volume et de qualité qui fait monter les prix, la nécessité d'investir tous les dix ans dans les outils de production, la difficulté de trouver de la main-d'œuvre pour tenir l'effectif de 16 salariés, le coût du travail, les contraintes de sécurité, nécessaire mais ruineuse, les aléas du marché. Elle le dit sans fard : « La situation est tendue et il ne faudrait pas que ça dure. Nous essayons de nous approvisionner en France, mais il faut y mettre le prix. Si on s'en sort, on y laissera des plumes. » Seule dans son bureau, la patronne a parfois l'impression d'être face à un océan d'indifférence et à des montagnes de tracasseries administratives.

Il n'y a pas que dans le bois où la situation est tendue. En charge d'un groupement d'employeurs, Patricia Janichon ne dort que d'une oreille. La formule a bien des mérites. Elle met à disposition de plusieurs employeurs un même salarié. En 1995, 5 exploitants de Sulignat, dans des productions très diverses, décidaient de créer un emploi à temps complet qui a fini d'ailleurs par s'installer lui-même en production laitière. Un autre jeune a pris la place, tout heureux de parfaire sa formation. Entre-temps, le groupement est passé de 5 à 3 adhérents. Autant dire que l'équilibre est précaire même pour un coût men-

suel partagé de 300 à 600 € chacun. Patricia reste convaincue de l'intérêt des groupements qui ont hélas peu d'équivalents dans l'Ain. « Le salarié fait partie de la maison. S'il partait, je ne sais pas comment on le remplacerait. » Pas plus qu'elle ne sait à quel prix le groupement d'achat lui paiera demain ses volailles ni à quel âge elle et son mari pourront partir en retraite ni même à qui ils cèderont l'exploitation. Un avenir aussi incertain qu'un ciel d'automne.

Salariée ou conjointe ?

Le verbe est doux mais le propos acerbe. Fabienne Ducret est salariée de Bugey Espaces Verts, une société fondée par son mari avec un associé et installée à Ambronay. « Je veux avoir une retraite. C'est trop facile de ne pas vouloir cotiser et après de réclamer une retraite décente. Le monde paysan a trop pris l'habitude de compter sur les aides et de ne pas salarier les conjointes. Les bilans n'en sont que meilleurs. Mais ce sont ceux qui travaillent le plus qui gagnent le moins. » Le décor, fort soigné aux abords de la société, est planté. Le statut de conjointe collaboratrice, très peu pour elle ! Issue d'une famille d'ouvriers, Fabienne a la dent dure pour les gros qui s'en sont mis plein les poches dans son Aisne natale, contre aussi une solidarité ostentatoire qui cadre mal avec la dureté paysanne. « Nous, nous essayons d'être social, de garder, d'encourager nos salariés, d'accueillir des stagiaires et de former un apprenti. » Face à une concurrence acharnée où n'importe quel auto-entrepreneur peut s'intituler paysagiste, Bugey Espaces Verts a choisi le crâneau de la création et du professionnalisme. L'avenir de la société ? « Conforter ce qui existe et progresser en chiffre d'affaires. »

Pour les Morandat, il est grand temps d'arrêter « parce que c'est moins facile qu'avant » mais aussi pour cause de retraite. Aucun des deux enfants ne prendra la suite. Le scénario de la suite s'écrira donc autrement avec l'installation d'un jeune dans un GAEC voisin qui viendra exploiter les terres. Une fin un peu désenchantée pour une retraite méritée. En 25 ans, l'exploitation de Saint-Jean-le-Vieux est passée de 35 à 130 hectares, « le minimum pour s'en sortir en céréales ». Joëlle Morandat, conjointe collaboratrice, très impliquée par ses divers mandats dans l'action sociale à la MSA et ailleurs, s'inquiète du moral de la profession et n'est pas très optimiste sur son avenir : « La précarité touche toutes les productions. Des exploitations vont encore disparaître. » La veille du départ de l'opération Solidarité Paille, elle est allée à Cormoz. « J'ai eu l'impression que nous formions encore une grande famille. »

Et les canards boîteux ?

Dans la bergerie de Lompnaz, les nouveaux-nés tombent comme à Gravelotte. Les 80 brebis de Michel Joux agnellent à tour de bras. Nicolas donne la main à son père pour boucler les petiots. Sur le marché et grâce aux primes, le prix du mouton est reparti à la hausse.

Le président tout neuf de la FDSEA est pour une fois un éleveur de la montagne qui a blanchi sous le harnais du syndicalisme agricole. La langue de bois, ce n'est pas trop son style. « Je pars du principe qu'il faut dire la vérité et reconnaître ce qui va bien et ce qui va mal. Cette année, les céréaliers n'ont pas à se plaindre, comme en 2009. Pour le lait, on a régulé le marché et lissé les prix. Pour la viande, ça va mieux, sauf pour le



> Béatrice Reydellet et son fils Romain qui assureront la troisième génération à la tête de la scierie.



> Fabienne Ducret salariée par choix de Bugey Espaces Verts.

« Ça a été dur de faire la demande. On avait l'impression d'avoir déjà tellement reçu. On ravale sa fierté, on pense aux enfants. »

cochon qui a été dévasté bien avant. Depuis la crise de 2007-2008, tous les systèmes ont été mis à la poubelle. C'est le marché qui commande. » Michel Joux n'aime pas le doute qui s'insinue dans les esprits, engendre la peur et conduit à prendre de mauvaises décisions. « Il y a des situations plus compliquées que d'autres. Mon discours devrait être de dire qu'on ne gagne rien. Certains, si. Pour les autres, ça tire ! »

Alors que fait-on des canards boîeux ? « Il y en a peu. Ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas suivre ne trouvent pas de repreneurs. » Le président qu'il fut de l'Adasea, l'association qui s'occupait ou de l'installation ou des cessions-reprises, argumente : « On compte une installation pour un départ. Depuis trois ans, les deux courbes se touchent, ce qui ne veut pas dire qu'il s'agit d'un remplacement à l'identique. » Donc, il y a de la casse ? « Au bout de dix ans d'installation, les défaillances ne dépassent pas 10 %. »

De l'opération Solidarité Paille, le président de la Fédère tire un bilan positif. Sur les 5 000 tonnes achetées, 4 000 ont été vendues dans l'Ain à 136 €, grâce au cumul des aides venues des organisations professionnelles et du Conseil général. En cassant la spéculation, l'opération a permis en partie de recoller les morceaux de la sécheresse et de faire pleurer Margot d'émotion. « Contrairement à ce qu'on pense, les agriculteurs sont bien vus. » Ce n'est pas pour autant qu'ils valorisent mieux leurs produits.

L'Arche d'Arlod

Les Gallay sont admirables mais ils en bavent des ronds de chapeau dans leur vieille ferme d'Arlod, sur les hauteurs de Bellegarde. Oubliées la vente de fleurs et les ressources humaines, la ville et ses contraintes. Leur maison tient de l'Arche

de Noé : Raphaël et Isabelle, leurs 6 enfants, les 25 couples de perroquets et une ribambelle d'animaux en liberté. De doux rêveurs ? Non, de vrais paysans, des bosseurs contraints de faire leurs preuves, passionnés par leurs vaches Highland importées d'Écosse, pleins de courage pour entretenir des hectares de prés qu'ils ont achetés ou loués à hue et à dia. Heureux aussi de se lever matin.

Sur la table de la cuisine, Raphaël épluche ce parcours atypique entamé il y a cinq ans. Et puis, le mot est tombé, lâché comme un aveu : RSA. Ils ont fini cette année par en passer par là. « Ça a été dur de faire la demande. On avait l'impression d'avoir déjà tellement reçu. On ravale sa fierté, on pense aux enfants. » Silence. Émotion aussi...

Raphaël repart de plus belle. « Maintenant, ça roule. » Parce que ses belles écossaises ont une croissance et une gestation plus lentes qu'une charolaise génotypée, il a perdu un an sur son prévisionnel. Un passage à vide, pas un moment de doute. La banque lui fait confiance. La commercialisation en direct des bêtes abattues à Bellegarde est un vrai succès, mais elle ne suffit pas pour l'heure à équilibrer les comptes. La vente de perroquets, de veaux sous la mère, de cochons laineux améliore un ordinaire dont les tracasseries ne parviennent pas à entamer le bonheur de ces nouveaux éleveurs. Les Gallay sont de vrais exploitants puisqu'ils souffrent comme les autres. Plus même...

Les corps et les cœurs à la peine

C'est bien un dispositif d'alerte qui a été mis en place pour endiguer le malaise que le

docteur Laude, médecin de la MSA, ausculte au quotidien. Le diagnostic de ce spécialiste de la santé et de la sécurité au travail est éloquent : les maux physiques qu'il dépiste chez les salariés agricoles comme chez les exploitants qui bénéficient depuis 2002 des mêmes consultations ont de plus en plus des causes psychologiques. « Aux troubles musculaires et aux traumatismes liés à la pénibilité, s'ajoutent les risques psychologiques qui prennent de plus en plus d'ampleur. Tout le monde est concerné. » Dureté des conditions de travail, amplitude des horaires, stress, manipulations harassantes : produire finit par détruire, dans certains cas même, par se détruire. « Je n'ai cependant pas l'impression qu'il y ait plus de suicides qu'avant. Dans ce monde-là, le passage à l'acte est toujours brutal, sans signes précurseurs. »

Les médecins de la MSA participent à la cellule prévention du mal-être qui cherche à détecter toute forme de dépression. « J'ai dit lors de sa création qu'elle nous invitait à être encore plus responsables des personnes que l'on replace ensuite dans leur contexte. » Et le Dr Laude de constater l'inadéquation croissante entre les réalités économiques et la fragilité des hommes. « Les vitesses d'évolution sont complètement différentes. Les jeunes sont en train de changer cette donne en refusant de vivre isolés. La notion de groupes réduit les risques et permet de se sentir en sécurité. Quand le groupe est fort, le suivi psychologique s'avère inutile. »

En deux phrases, le Dr Laude vient de résumer la stratégie engagée pour lutter contre les détresses du monde agricole : accueillir les individus afin de les aider, proposer des actions collectives afin de les accompagner. Des entretiens particuliers pour rompre l'omerta et des groupes de paroles pour dire ses difficultés.



> Isabelle et Raphaël Gallay, heureux de leur sort, malgré tout...



> Patricia Janichon de Sulignat. La paperasserie, son lot quotidien.

« Je suis effrayée de la rapidité avec laquelle les situations se dégradent. Le monde agricole s'estimait protégé. »

Le RSA pour tenir...

Marité Josserand est arrivée en 2007 dans le service. Assistante sociale de la MSA, elle n'a rien perdu de son enthousiasme malgré la multiplication des dossiers. Elle occupe une place stratégique dans le dispositif d'aide où les « sentinelles » que sont les conseillers agricoles, les délégués MSA, les professionnels du secteur ou les banquiers l'alertent quand quelque chose ne va pas dans une famille ou dans une exploitation.

C'est à sa porte que viennent frapper des épouses inquiètes et, parfois, des exploitants au bout du rouleau. Souvent derrière une question anodine se dissimule une angoisse rentrée. « Je rencontre des personnes qui souffrent parce qu'elles n'arrivent pas à faire tourner leur exploitation ou se débattent dans des situations financières dramatiques. Je ne suis ni juriste, ni psychologue, ni médecin, ni conseiller financier. Je suis là pour établir une relation de confiance avec des personnes qui attendent qu'on leur donne la main et qu'on leur apporte des réponses. » C'est ainsi qu'elle tire le fil qui va dérouler la pelote des tracas, détecter les signaux d'alerte à force de questions prudentes. « Nous ne sommes pas des sauveurs mais des accompagnateurs vers l'autonomie. »

L'autonomie de la personne, c'est le défi relevé par le RSA dont Marité instruit les dossiers. « Avec ce dispositif, on voit des situations qu'on ne voyait pas avant, des gens désabusés qui baissent les bras, des chefs d'entreprise qui depuis cinq ans ne vivent plus de leur exploitation et n'arrivent plus à faire vivre leur famille. »

150 dossiers RSA instruits par la MSA en 2010 : 73 pour les salariés, le reste pour les non-

salariés, autant dire les producteurs. Et combien de cas qui ne font pas l'objet de procédure, par honte ou par fierté ? « Mettez-vous à la place d'un agriculteur qui travaille 12 heures par jour et qui demande le revenu de solidarité active. Forcément, il se compare à d'autres catégories qui ne travaillent pas. Il en éprouve un profond sentiment d'injustice. »

... le FSE pour rebondir

Isabelle Fuseau est bien dans son élément. Au sein d'une équipe de cinq conseillers agricoles en protection sociale, elle navigue entre son bureau de Villars et le siège de la MSA de Bourg et intervient dans l'Ain et dans le Rhône. Sa marotte : accompagner les jeunes qui s'installent. Son sacerdoce : suivre de près les publics en difficulté dont elle doit, avec d'autres, détecter la fragilité. Une fragilité qui s'aggrave. « Maintenant, on en parle. Avec nos partenaires, nous avons mis en place des moyens de repérage et d'alerte qui nous permettent d'intervenir. » Ces fameuses sentinelles issues du réseau des délégués et des professionnels de la MSA mais aussi tous ceux qui sont au contact des exploitants. Certains cas remontent la filière pour aboutir à la commission d'action sanitaire et sociale qui vaut au sein de la MSA comme une caisse de résonance de la solidarité. Le mot « échec » n'est donc plus un tabou ; c'est même devenu un droit pour tout type d'exploitation. « Une avancée énorme ! Le monde paysan s'est ouvert. Il est capable d'entendre et de ne plus mettre à l'écart. Dans ce métier, où il faut être fort, il y a place aujourd'hui pour ceux qui sont en situation de faiblesse. »

Le dispositif Rebonds est la preuve que l'on

a su anticiper la montée des périls. Il n'a rien d'une usine à gaz - même s'il repose sur des financements du Fonds social européen aux procédures bureaucratiques et tatillonnes - et tout d'une cellule de crise adaptée à chaque département. Dans l'Ain, la MSA, le Conseil général, la Chambre d'agriculture, les organisations professionnelles (CGA) et la Direction départementale du territoire en sont les piliers. Elle tient à la fois du lieu d'écoute et d'accueil et de la boîte à outils dans laquelle on trouve, par exemple, la cellule de prévention du mal-être. Pour 2010, 78 dossiers ont été constitués au titre des "publics agricoles fragiles".

Un comité de pilotage, créé en 2008, définit les orientations ; un comité technique assure le suivi en toute transparence mais aussi en toute confidentialité puisqu'il s'est doté d'une charte de déontologie. Le dispositif aura bientôt son tableau de bord qui fera le bilan des actions d'aide, de formation et d'accompagnement. Isabelle Fuseau s'en félicite. « Nous avons à rendre des comptes et à prouver que nous sommes réactifs. Je suis effrayée de la rapidité avec laquelle les situations se dégradent. Le monde agricole s'estimait protégé. Il est frappé par des difficultés sociales de toute sorte et il a bien du mal à les encaisser. »

Signe des temps, une ligne spéciale a été ouverte qui permet à n'importe qui d'alerter ou de confier (04 78 92 32 01), ainsi qu'une adresse mail : rebonds@rebonds01.fr.

Sans tapage médiatique et sans lever les fourches, avec une capacité toute paysanne à labourer le terrain, une assistance sociale qui ose dire son nom et agir à visage découvert s'est mise en place dans l'Ain. Une vraie solidarité, pas un feu de paille. • A.G.



> Le Dr Laude, médecin de la MSA. Une présence vigilante dans un monde qui souffre.



> Marité Josserand, assistance sociale de la MSA. Savoir accueillir et savoir écouter, porte fermée.

En s'appuyant sur un projet d'établissement ambitieux, les foyers de Roche-Fleurie à Prémeyzel s'offrent un nouveau souffle grâce à la réhabilitation et la reconstruction des bâtiments.

Roche-Fleurie : une ouverture nouvelle



> Les nouveaux bâtiments seront plus fonctionnels et aux normes.

Sur les hauts de Prémeyzel, au cœur du Bugey, s'étendent les foyers de Roche-Fleurie, havre d'accueil d'adultes en situation de handicap psychique. Composée d'un foyer d'accueil médicalisé et d'un foyer de vie, la structure a connu quelques péripéties en 2009 : un incendie tout d'abord, sur l'un de ses bâtiments, puis la fermeture administrative d'un autre bâtiment pour non-conformité. Une partie des résidents a été relogée dans l'Isère, dans l'attente de la réfection des locaux. Selon l'expression populaire, en toute chose, malheur est bon. L'obligation de reconstruire vient appuyer une véritable réflexion déjà engagée sur le projet même de l'établissement. « À l'origine, nous recevions des adultes psychotiques chroniques en sortie de longs séjours hospitaliers et qui, le plus souvent, finissaient leur vie aux foyers. Les relations familiales et sociales s'étaient distendues au fil des années d'hospitalisation », explique Pascal Guillard, directeur de l'établissement. Aujourd'hui, le public a changé. De plus en plus de résidents ont 20 à 30 ans, et sont de passage à Roche-Fleurie. « Nous devons être plus en lien avec l'extérieur, réduire les distances avec les familles qui sont encore très présentes, travailler le partenariat avec les équipes soignantes. » L'établissement affirme sa nouvelle vocation d'accompagnateur dans un parcours de vie et

de soin après le parcours hospitalier. Sur les 130 personnes accueillies, Pascal Guillard estime qu'une trentaine pourrait à terme retourner en ville, avec un accompagnement adapté. Mais le handicap psychique n'est pas une maladie linéaire. Elle est faite de moments de trouble puis de périodes de stabilisation qui permet un certain retour à la vie commune.

Tisser des réseaux plus localement

Les partenariats s'améliorent avec les établissements médico-sociaux du secteur. « Ici, les personnes ne sont pas censées être en capacité de travailler. Mais nous mettons en place des stages dans les ESAT* locaux qui fonctionnent bien. Il nous arrive aussi d'accueillir temporairement des employés de ces ESAT qui en auraient besoin. » Les ateliers de remobilisation de Roche-Fleurie permettent de cerner les compétences à maintenir ou à développer. Il s'agit ensuite de trouver des activités qui puissent aussi s'appliquer à la vie quotidienne : faire son ménage, s'occuper de son linge, de sa cuisine, d'un jardin... Les ateliers de l'établissement, eux, sont tournés

vers la sous-traitance industrielle (conditionnement, câblage, petit montage automobile...), la fabrication de produits de savonnerie, l'entretien des espaces verts...

Le tissage de partenariats locaux a aussi pour ambition de sortir le site de son isolement social et géographique. « Aujourd'hui, nous sommes plus en lien avec le village, nous avons de très bons contacts avec le maire et les habitants. » L'organisation d'une fête annuelle ouverte aux familles et aux équipes, la participation aux manifestations locales comme le festival d'Arbigneu où les résidents ont pu exposer des peintures, monter des stands... participent à la mise en place d'une dynamique d'insertion dans le paysage local.

« Pour préparer la sortie de nos résidents, nous souhaitons aussi développer des dispositifs d'appartements-relais sur le Bugey où ils pourraient retrouver un peu d'autonomie tout en gardant un lien avec l'établissement. » Avec ce nouveau projet d'établissement, Pascal Guillard souhaite que le résident devienne acteur de son séjour, plus seulement consommateur. C'est pourquoi le travail est maintenant très orienté vers une recherche de l'autonomie et d'acquisition de compétences exportables en milieu ordinaire. • P.F.

* Établissements et services d'aide par le travail

Une reconstruction bien pensée

Réalisés en même temps que le projet d'établissement, les travaux vont permettre de proposer un plus grand respect de la vie privée et intime des résidents. Là où auparavant, on trouvait des chambres doubles de 11 m², il y a aura des chambres individuelles plus vastes, avec des espaces de vie communs adaptés pour trois, quatre ou dix personnes, selon les besoins des résidents. « Certains adultes ne supportent pas la grande collectivité, alors que pour d'autres, c'est l'inverse », souligne Pascal Guillard. D'où l'importance de bien penser la reconstruction et la rénovation. Fin 2011, le FAM (foyer d'accueil

médicalisé) sera terminé, ainsi qu'une partie du foyer de vie. La fin des travaux est prévue pour fin 2012. « À côté des deux bâtiments reconstruits et rénovés, nous allons réhabiliter une petite villa en trois studios qui permettront d'assurer une sortie bien préparée à certains de nos résidents. » Toujours dans cet objectif de prévoir la réinsertion, un bar-café leur sera bientôt proposé en autogestion. Un peu plus haut sur le site, un bâtiment actuellement salle d'activité va être réhabilité pour accueillir les familles. « Cela entre aussi dans notre volonté de permettre à nos résidents de garder le lien avec leurs proches. »



Pasale Guillet,
délégue aux droits de
femmes et à l'égalité,
DDCS de l'Ain

« Comment sortir
du quotidien de
gestion qui est
lourd pour une
personne seule ? »



Nawal Hedi-Doghman,
responsable de gestion
immobilière Alfa3A

« C'est grâce
au travail des
partenaires que l'on
peut avancer dans
l'attribution du
logement. »



Michelle Michelard,
responsable de l'agence
Semcoda de Bourg

« Les parents solos
forment 30 % de
nos demandes de
logement. »



Christine Haeni,
mère seule avec un
enfant

« Je me suis
toujours appuyée
sur mon réseau
personnel et sur le
bouche-à-oreille. »

Élever seul son en

Une famille monoparentale se compose d'un seul parent vivant sans conjoint, avec un ou plusieurs enfants de moins de 25 ans, dans un même logement principal, selon l'Insee. Pour ces parents solos de plus en plus nombreux, la vie change. Témoignages.

► Quel est l'impact d'une situation de monoparentalité sur les plans matériel et social ?

Christine Haeni élève seule sa fille de 3 ans. Bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), elle a participé à une action de redynamisation professionnelle en 2011, malgré des difficultés pour faire garder sa fille à la crèche. « La formation Meteor a cassé mon isolement. Ça booste ! Je me suis recréé une famille d'accueil et j'ai l'espoir de retrouver un emploi. Toute seule, c'est beaucoup de démarches... Je me suis toujours appuyée sur mon réseau personnel et sur le bouche-à-oreille. Mais je n'étais pas bien au courant qu'aux 3 ans de ma fille, l'allocation familiale s'arrête. » Alain Moncel, conseiller technique parentalité de la Caf, soulève la question du surinvestissement des parents solos sur les enfants. « Au bout d'un moment, l'adolescent n'a qu'une seule envie : s'en couper. » Christine Haeni d'ajouter : « On a besoin de temps pour soi aussi. » Pascale Guillet, déléguée aux droits des femmes et à l'égalité, estime que « les familles monoparentales ont un besoin accru de soutien par

rapport aux couples ». La Caf explicite la précarité identifiée : « 51,4 % des 11 684 familles monoparentales allocataires n'atteignent pas le seuil de bas revenus, mais sont ramenés à 31,5 % grâce aux allocations familiales. » Pour Nathalie Drevet, médiatrice familiale de l'ADSEA 01, « la question du logement est souvent essentielle lors d'une séparation ». Et le nombre croissant de parents solos coûte cher aux bailleurs sociaux. « Ils forment 30 % de nos demandes de logement, confirme Michelle Michelard, responsable de l'agence Semcoda de Bourg-en-Bresse. En période de crise conjugale, nous les orientons vers les travailleurs sociaux. » Nawal Hedi-Doghman, responsable de gestion immobilière à Alfa3A, d'insister : « Ils font une expertise financière de la famille. C'est grâce au travail des partenaires que l'on peut avancer dans l'attribution du logement. Notre objectif, c'est aussi que la famille n'ait pas un gros reste à payer... »

► Comment s'organise la mère ou le père pour garder une éducation commune de l'enfant ?

Selon Alain Moncel, « les sociologues tendraient à parler de foyer monoparental, laissant présumer que l'éducation peut être assurée par les deux parents ». Nathalie Drevet précise que la coparentalité constitue l'enjeu de la médiation familiale, institutionnalisée par la loi du 4 mars 2002, relative à l'autorité parentale conjointe. « Par notre fonction, nous réunissons les parents solos pour qu'ils puissent échanger sur la façon de maintenir une éducation commune des enfants. En général, les parents arrivent en situation de grand conflit, voire de lien rompu entre un parent et les enfants depuis 6 mois, un an ou deux ans... Dans le pire des cas, l'enfant

est instrumentalisé volontairement ou inconsciemment. L'objectif est bien de travailler sur le lien de l'enfant avec chacun de ses parents pour qu'il fasse le lien familial. » Alain Moncel indique « qu'il faut une volonté commune des parents pour s'engager dans la démarche de médiation familiale, qui doit permettre d'apporter des solutions pour l'intérêt de l'enfant. Elle correspond à un temps T. »

Sur le secteur du Revermont, « le Point accueil solidarité du Conseil général aide soit des personnes seules qui ont la charge de leur enfant au quotidien, en lien avec des temps d'accueil et qui échangent autour de l'éducation



> Une famille monoparentale doit redoubler d'efforts pour adapter son temps de travail ou de formation, et son temps de vie personnelle.

et des projets par rapport à leur enfant, soit des personnes seules comme Christine Haeni, qui n'ont plus de lien avec le papa de l'enfant, présente Marie-Anne Léglise, assistante sociale. Dans ce cas, pour s'épauler, la maman trouve des relais dans son réseau familial, amical ou

professionnel. Nous informons les familles sur les lieux d'accueil parent-enfant comme Jeunes pousses. Nous les mettons en lien avec les garderies, qui permettent aussi d'échanger avec les éducatrices. »

► Les dispositifs d'aide à la parentalité ont-ils évolué avec les familles monoparentales ?

Les soutiens à la parentalité ne manquent pas, selon les intervenants. Par exemple, Jeunes pousses, lieu d'accueil anonyme et d'échanges à Bourg pour tout parent avec son enfant de moins de 4 ans. « Nous voulons répondre au sentiment d'isolement des parents qui accompagne l'arrivée d'un enfant, et à toute question, souligne Bernadette Le Gal, membre de l'association qui gère le dispositif. Il est ouvert le vendredi après-midi et le samedi matin. Les parents peuvent ainsi venir séparément s'ils ne veulent pas se rencontrer. »

Pour Denise Avediguian, directrice de la Maison départementale de la solidarité (MDS) de Bourg, « il s'agit que les parents et les professionnels soient mieux informés de ces lieux. » Pascale Guillet s'interroge sur le cas des mères salariées. « Elles doivent dégager du temps pour participer à du soutien à la parentalité.

Comment sortir du quotidien de gestion qui est lourd pour une personne seule ? » S'inscrire dans un réseau est l'une des solutions, assurent Marie-Anne Léglise et Alain Moncel. « Mais au niveau des réponses des dispositifs d'aide à la parentalité, il ne faut pas qu'il y ait une stigmatisation des familles monoparentales. » Pour les parents d'adolescents, Pascale Guillet pointe le déficit de lieux de partage et de soutien, hors mesures d'aide éducative. Dans le cadre des appels à projet de Reapp*, Alain Moncel, membre du comité technique, reconnaît la difficulté pour les parents d'échanger sur des problématiques spécifiques avec leur adolescent. « Mais, aujourd'hui, la Maison des ados va ouvrir. Il y a également le Schéma départemental des actions éducatives... »

* Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents

Marie-Anne Léglise,

assistante sociale au Point accueil solidarité de Meillonas, Conseil général

« Il ne faut pas qu'il y ait une stigmatisation des familles monoparentales. »



Nathalie Drevet,

médiatrice familiale de l'ADSEA 01

« En général, les parents arrivent en situation de grand conflit, voire de lien rompu entre un parent et les enfants. »



Denise Avediguian,

directrice de la MDS de Bourg-en-Bresse, Conseil général

« Il s'agit que les parents et les professionnels soient mieux informés de ces lieux de soutien à la parentalité. »



Alain Moncel,

conseiller technique parentalité de la Caf de l'Ain

« 51,4 % des 11 684 familles monoparentales allocataires n'atteignent pas le seuil de bas revenus. »



Bernadette Le Gal,

membre de l'association gérant le dispositif Jeunes pousses

« Nous voulons répondre au sentiment d'isolement des parents et à toute question. »



« La récurrence des situations de travail et de précarité est l'une des causes de difficultés. »



Un toit, un emploi et du temps pour soi

Ce 22 août 2011, les intervenants à la table ronde sur le thème des familles monoparentales témoignent tous de l'impact matériel de cette situation matrimoniale : en termes de ressources financières, de logement, d'accès aux modes de garde des enfants, d'emploi et d'adaptation des horaires de travail, de temps de vie personnelle...

La question du logement occupe particulièrement les échanges. « Les familles avec un enfant à charge sont les plus difficiles à loger, car les aides sont moins importantes dès que l'enfant a 3 ans, précise Michelle Michelard. C'est souvent la mère qui quitte le logement conjugal avec les enfants. Très souvent, il y a le problème du budget. » Denise Avediguian aborde le cas des situations de violences conjugales. « Les travailleurs sociaux sollicitent le Conseil général. Nous sommes en capacité de payer une chambre d'hôtel pour mettre les enfants à l'abri. Mais ce qui m'interpelle, c'est que des mères partent et vont n'importe où. Elles se retrouvent avec un loyer à 600 ou 700 € qu'elles ne

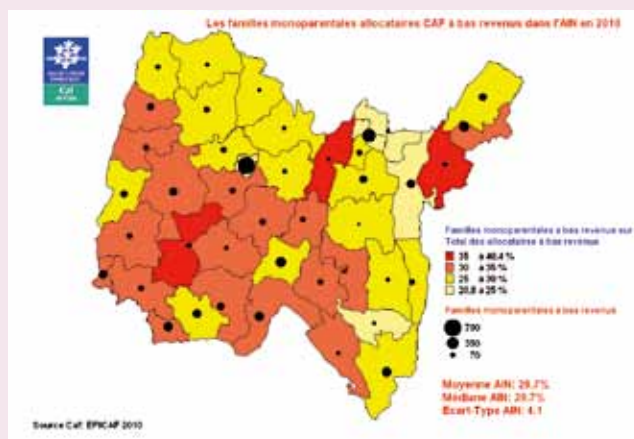
pourront pas assumer. On voudrait pouvoir téléphoner à un bailleur public et avoir une réponse dans l'immédiat. » Pascale Guillet estime « qu'il y a aussi nécessité à travailler, avec la justice, à ce que l'éviction de l'homme violent puisse se mettre en place, pour ne pas saturer les dispositifs de logements d'urgence et ne pas mettre les bailleurs sociaux devant plus de difficultés. C'est la loi du 10 juillet 2010, qui est appliquée avec difficulté... »

Lever les freins à l'emploi

Cette table ronde rappelle enfin que la précarité touche particulièrement les familles monoparentales. Pascale Guillet identifie dans l'étude réalisée par Emmanuelle Bonerandi pour Alfa3A en 2010 « une part importante de familles monoparentales qui doit jongler entre travail à temps partiel ou à durée déterminée. Cette récurrence des situations de travail et de précarité est l'une des causes de difficultés ». Depuis le 1^{er} juin 2009, le RSA remplace l'Allo-

cation de parent isolé (Api). « Le profil du bénéficiaire a évolué par rapport à celui du revenu minimum d'insertion, complète Sidonie Jiquel, responsable du domaine insertion au Conseil général. Aujourd'hui, c'est plutôt une femme seule avec enfant. » Par conséquent, le Département a choisi d'accompagner les familles monoparentales « qui ont un potentiel d'employabilité, une intégration sociale, mais des obstacles matériels et psychologiques à la reprise d'activité ». En 2011, l'action RéActives, proposée par le CIDFF dans le cadre d'un appel à projet, est retenue. « Ce que l'on veut vraiment, c'est que les référents uniques des bénéficiaires du RSA orientent systématiquement vers cette action. L'objectif est de ne pas attendre les 3 ans de l'enfant pour réagir face à une situation de précarité... » En témoigne Christine Haeni : « Avant de faire garder ma fille, je n'ai pas eu le temps d'avoir d'autres espaces d'investissement. » Le prérequis pour élever seul son enfant semble ainsi clair : avoir un toit, un emploi et du temps pour soi. • A.S.

Part des familles monoparentales à bas revenus dans l'Ain en 2010



Un café des parents solos pour parler

« Dans ma pratique, j'ai vu des parents solos qui élèvent au quotidien leurs enfants, avec les difficultés que l'on peut avoir quand on a des adolescents ou une grande fratrie, explique Martine Albouy, médiatrice familiale au CIDFF de l'Ain. Il y a peu d'endroits où parler de soucis d'autorité, d'organisation... et j'avais l'impression d'une demande des parents. »

D'où l'idée de lancer un groupe de parole à Bourg-en-Bresse : un café parent solo, ouvert deux fois par mois aux pères et aux mères qui assurent la garde des enfants, même occasionnelle. Les discussions sont libres, l'accès gratuit et sur inscription.

Tél. 04 74 22 39 64

La médiation familiale

Selon la définition adoptée par le Conseil national consultatif de la médiation familiale en 2002, la médiation familiale est un processus de construction ou de reconstruction du lien familial. Il est axé sur l'autonomie et la responsabilité des personnes concernées par des situations de rupture ou de séparation. Le diplôme d'État de médiateur familial (DEMF) de niveau II a été créé par le décret n° 2003-1166 du 2 décembre 2003.

Dans l'Ain, trois associations sont conventionnées par la DDCS avec la Caisse d'allocations familiales et la Mutualité sociale agricole : l'Association départementale de sauvegarde de l'enfant et de l'adulte (ADSEA), le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) et l'École des parents. Le juge des affaires familiales est le principal prescripteur du médiateur familial diplômé, mais toute personne peut le consulter spontanément ou sur les conseils d'un professionnel.

Des Marpa en construction

La Marpa de la Verchère comptera 23 logements, dont un T2. Un logement séparé est prévu pour la maîtresse de maison.

• À Pont-de-Vaux, les travaux de construction de la Maison d'accueil rurale pour personnes âgées, projet piloté par la Communauté de communes du canton, en partenariat avec le Conseil général et la MSA, et réalisé par la Semcoda, touchent à leur fin. Située au cœur de village, la Marpa de la Verchère ouvrira fin octobre. « Elle est proche du pôle petite enfance, d'un ensemble pavillonnaire et des courts de tennis, avec de larges espaces extérieurs ouverts, afin de favoriser le lien intergénérationnel » souligne Michel Vieux, président de l'association de gestion et vice-président de la Communauté de communes.

• À Neuville-les-Dames, une Marpa est également en construction, par Dynacité, à l'initiative de la Communauté de communes Chalaronne Centre. Les travaux ont débuté au

La future Marpa Chalaronne Centre, à Neuville-les-Dames.

printemps, pour une ouverture à l'automne 2012. Le bâtiment, à ossature bois, chauffage bois et eau chaude solaire, réunira 22 logements (dont un T2). « Nous recruterons une responsable de maison à temps plein, d'un niveau au moins conseillère en économie sociale et familiale, et du personnel polyvalent – 4 ETP* – pour lequel aucun diplôme n'est exigé, nous proposerons des formations » explique Christiane Millet, présidente de l'association de gestion.

* équivalent temps plein

À la une du Bon Accueil à Lagnieu



>À l'entrée de la maison de retraite, la sculpture « Maintenant » symbolise le passage entre les générations.

« Sur 81 personnes, 53 présentent des pathologies de type Alzheimer » note Jacques Bartholot, directeur de l'EHPAD* Le Bon Accueil à Lagnieu. Afin de mieux répondre aux besoins, l'établissement a lancé un projet de

restructuration, visant à créer trois unités spécialisées (2 de 12 lits et 1 de 22). « Chacune sera indépendante, avec son office, sa salle de séjour, dans une volonté de proximité du personnel avec les résidents. » Les travaux, d'un coût total de 3 M €, débuteront au 1^{er} semestre 2012. Au-delà, un projet d'agrandissement – d'un coût similaire – prévoit la création d'une pharmacie interne et d'un bâtiment neuf qui abritera 3 unités de médecine gériatrique. Au total, la capacité d'hébergement passera de 81 à 91 places. La restructuration de la cuisine permettra également de mieux répondre aux demandes en hausse du service

de portage de repas à domicile, qui compte actuellement 60 bénéficiaires. Les deux opérations devraient être assorties d'un recrutement de personnel supplémentaire, « uniquement soignant ».



> Les Aînés ruraux invitent sur les chemins

Jeudi 22 septembre, la fédération départementale des Aînés ruraux invite à participer à une randonnée pédestre, de 5, 10 ou 15 km, au départ de Châtillon-sur-Chalaronne. Ouvert à tous, adhérents des clubs ou non, de tous âges, le rendez-vous s'inscrit dans le cadre de la première opération « Ensemble vers les chemins de Compostelle » lancée par la fédération nationale. Du 12 au 25 septembre, plus d'une trentaine de fédérations départementales organiseront ainsi des rencontres et animations. Objectifs : favoriser le lien social entre les générations, faire connaître le patrimoine local, tant culturel que naturel, promouvoir la marche, activité aidant à prévenir les maladies liées à l'âge, et soutenir l'opération Solidarité Madagascar pour laquelle les Aînés ruraux se mobilisent déjà plusieurs années.

Les fonds collectés permettront d'aider des projets liés aux conséquences du cyclone Bingiza qui, en février 2011, a détruit de nombreuses habitations et cultures, touchant 216 000 personnes.

Tél. 04 74 45 99 69

www.aines-ruraux.com

fedainesain@wanadoo.fr



La Maison de l'information sur la formation et l'emploi lance un service en ligne d'accompagnement à l'orientation, ouvert à tous, simple et gratuit.

À la une de

Cap sur l'orientation à distance



> « Sur le site, la personne est autonome dans la recherche d'informations, l'utilisation d'outils à disposition » souligne Annick Lépine.

www.jemoriente.info : créé en 2008 à l'initiative des MIFE de l'Ain, de la Savoie, de la Haute-Savoie, et de l'OFPC (Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue) du canton de Genève, le site internet passe en cette rentrée 2011 à la vitesse supérieure. « Il permettait d'obtenir en un clic des informations sur les formations et les métiers sur ces quatre zones géographiques, avec pour objectif de faciliter la mobilité transfrontalière » rappelle Marie-Pierre Buellet, directrice de la MIFE de l'Ain, service ouvert à tous, géré par ALFA3A. « Il était utilisé mais on s'est vite aperçu qu'il fallait aller plus loin, avec un véritable site d'orientation à distance. » Les conseillers professionnels ont réuni leur expérience, réfléchi ensemble sur leurs pratiques, sur les techniques d'accueil sur internet, les outils à créer... Les techniciens en informatique ont mis en ligne les nouvelles fonctionnalités. Le site entre dans sa phase expérimentale en septembre 2011. « C'est

un service d'accompagnement personnalisé en ligne, qui permet d'être en relation directe avec un conseiller d'orientation d'un des quatre organismes, d'avoir des conseils, un suivi » explique Annick Lépine, conseillère à la MIFE de l'Ain, qui a participé à la mise en place du site nouvelle formule.

Espace personnalisé

Pour en bénéficier, il suffit de cliquer, sur la page d'accueil, sur « En savoir plus sur ce service » et créer son espace personnalisé. Le service est gratuit. Une fois la relation conseiller-bénéficiaire établie, l'échange passe par les mêmes démarches actives que suite à une rencontre physique : « Le conseiller propose des tâches à réaliser, par exemple rechercher une information, passer un test pour mieux définir son choix, rencontrer un professionnel d'un secteur d'activité... » Outre une messagerie interne qui facilite l'échange direct de courriers électroniques, le bénéficiaire dispose de divers outils sur le site : recherche rapide d'informations, questionnaires à remplir en ligne, tests, « histoire de vie », espace de stockage de ses propres

documents (infos, lettres de candidature, CV, etc.)... Des groupes de discussion en ligne, animés par un conseiller d'orientation, seront également ouverts.

De l'écran à l'entretien direct

L'utilisation du site internet n'exclut pas pour autant – et ne remplace pas ! – l'entretien en face-à-face conseiller/bénéficiaire. « Le site peut permettre d'éviter ou d'espacer les déplacements, de gagner du temps » souligne Marie-Pierre Buellet. « C'est un service en plus » précise Annick Lépine. Sans oublier aussi que toutes les personnes reçues à la MIFE n'ont pas forcément accès à l'informatique, loin de là !

Enfin, s'il constitue un bon outil d'aide à l'orientation pour les bénéficiaires, **www.jemoriente.info** l'est de même pour les conseillers d'orientation. « Chaque conseiller peut personnaliser les démarches qu'il propose sur le site, les partager avec des partenaires. C'est un outil très créatif et évolutif, qui va enrichir les pratiques de chacun » confirme Annick. À suivre. • A.P.



> La page d'accueil du site permet de chercher des informations et d'aller plus loin en créant son espace personnalisé.

e la MIFE

Portraits de femmes en milieu rural

Chercheuse en anthropologie, vigneronne, maire (au féminin), éleveuse de lamas, créatrice d'entreprise, monitrice d'équitation raisonnée... L'exposition photographique « Portraits de femmes en milieu rural » invitera à découvrir des femmes de l'Ain au parcours atypique et innovant, qui ont osé s'engager et aller au bout de leurs projets.

L'originale galerie de portraits est née à l'initiative de la MIFE, du CIBC (Centre interinstitutionnel de bilan de compétences) et du CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles), qui se sont unis pour répondre à l'appel à projets lancé à l'automne 2010 par la Région autour de l'objectif « Promouvoir l'égalité homme-femme en agriculture en milieu rural ». « L'exposition permettra de montrer à d'autres femmes qu'il est possible de faire des

choses, d'oser envisager de changer de voie, de métier, souligne Marie-Pierre Buellet. C'est un outil d'orientation, qui permettra aussi de promouvoir la formation tout au long de la vie. » La réalisation du reportage photo, assorti de témoignages écrits réunis dans un « press-book », a été confiée à une photographe professionnelle dijonnaise, Theodora Olivi. Exposition et press-book circuleront dans l'Ain, dans divers lieux : structures d'accompagnement, d'information et d'orientation, points information jeunesse, mairies, centres sociaux... Des réunions d'information seront organisées par les trois structures partenaires, dans les secteurs de Belley, Bellegarde, Châtillon-sur-Chalaronne et Pont-de-Vaux, avec la présence des femmes-témoins qui apporteront directement leur expérience.



> Agnès Godard est l'une des femmes témoins : elle propose des activités nature sur le plateau d'Hauteville.



d'orientation et de dynamisation, amène ces personnes à réussir leur projet professionnel ? À ces questions, l'ouvrage *Penser et parler son expérience - La guidance professionnelle personnalisée*.

1 livre, 78 témoignages

Quels sont les parcours professionnels des salariés fragilisés accompagnés par les MIFE ? Quels outils sont utilisés pour les aider ? Qu'est-ce qui, dans le processus

78 *monographies de parcours* apporte des réponses détaillées, alliant apports théoriques et expériences pratiques, analyses et témoignages. Fruit d'une étude menée par l'ensemble des MIFE de Rhône-Alpes, l'action s'inscrit dans le cadre du contrat d'objectifs signé avec le Conseil régional depuis 2002. « *Au-delà des chiffres, des statistiques sur les publics accueillis, nous avons proposé lors du renouvellement du contrat d'objectifs en 2006 de donner du qualitatif, des monographies de parcours, montrant ce qu'est la guidance professionnelle personnalisée* » explique Marie-Pierre Buellet. Chaque MIFE s'est engagée dans l'action, avec pour première étape la sélection d'un échantillon de 50 personnes selon 3 critères (genre, niveau de qualification et situation professionnelle), suivie

de la réalisation d'entretiens monographiques auprès des personnes volontaires. 78 monographies ont ainsi été collectées, donnant lieu à une analyse faisant ressortir des problématiques communes.

Ainsi est né l'ouvrage publié en juin 2011 par la Chronique sociale. Coordonné par Agnès Berjon, déléguée Inter-MIFE Rhône-Alpes et secrétaire générale InterMIFE France, il est préfacé par Philippe Meirieu, professeur à l'Université Lumière Lyon 2, vice-président de la Région Rhône-Alpes, et « post-facé » par Gaston Paravy, docteur en Sciences de l'éducation, président d'InterMIFE Rhône-Alpes et France.

> **Rendez-vous national** Les Rencontres nationales inter-MIFE 2012 se dérouleront à Bourg-en-Bresse, en mai.

> Accueils collectifs de mineurs

Le 27 mai dernier, à l'invitation de la DDCCS*, une centaine de professionnels des accueils collectifs de mineurs (ACM), aux côtés d'élus associatifs et locaux de ces structures, se sont réunis au Centre international de rencontres à Saint-Vulbas. Objectif : réfléchir et échanger à travers une table ronde et des ateliers « pour favoriser le développement de la qualité éducative dans les ACM, la connaissance et l'accompagnement de la réglementation applicable aux ACM par les organisateurs ».

Dans l'Ain, durant l'année scolaire 2009-2010, 604 séjours ont été déclarés. 12 500 mineurs ont été accueillis en séjour avec hébergement. 53 250 ont été reçus sans hébergement par l'un des 236 organisateurs connus (171 associations, 51 collectivités territoriales, 1 comité d'entreprise, 3 particuliers, 6 scouts, 4 autres). 139 contrôles ont été effectués en 2010 et 7 inspections de sessions de formation.

Les principales problématiques rencontrées concernent : le manque de pièces administratives, des locaux ne respectant pas les normes de sécurité incendie, la présence d'une pièce ou d'une tente dédiée à l'infirmerie, la conservation de repas témoins, la continuité éducative avec d'autres structures accueillant des tranches d'âge différentes.

* Direction départementale de la cohésion sociale

> Secours catholique

En juin, Céline Tournus a succédé à Anne Thomas au poste de déléguée départementale du Secours catholique de l'Ain. Auparavant responsable régionale des Scouts et guides de France Méditerranée PACA Languedoc Roussillon, elle a à cœur d'accompagner les projets des 23 équipes locales, avec un accent sur la formation des bénévoles, la communication et le développement des actions collectives, « afin que les personnes accueillies deviennent acteurs des projets ».

La délégation de l'Ain compte 5 salariés et plus de 250 bénévoles, qui œuvrent à aider les personnes en difficulté et les demandeurs d'asile via diverses actions : accueil et écoute, colis alimentaire, vestiaire, aide aux démarches administratives, taxi social, sorties... La délégation accueille environ 5 000 personnes par an.

www.secours-catholique.org

Tél. 04 74 21 66 77

L'été à la carte pour les ados

Davantage d'animations à la carte, à la demi-journée, la journée ou sur plusieurs jours, ont été proposées aux adolescents cet été dans l'Ain, avec pour principe qu'ils deviennent acteurs de leurs vacances.

- À Bourg-en-Bresse, les 13/18 ans avaient rendez-vous au Cosec Favier, pour des activités thématiques, des sorties et mini-camps, organisés par le centre de loisirs de la Jeunesse laïque. « Nous avons une bonne fréquentation journalière, mais un peu moins de jeunes que l'an passé au Cosec Quinet, où nous étions depuis 4 à 5 ans, confirmait fin juillet Laurent Gimbert, directeur. Des jeunes sont partis au bled. La météo n'a pas été bonne et la communication sur l'offre d'animations a changé. » En effet, dans le cadre d'Adolidays, la municipalité proposait différentes formules de loisirs mutualisées pour les jeunes dès 11 ans.

- À Oyonnax, la mairie a renouvelé sa « plateforme d'été. Depuis la première expérience en août 2009 pour les jeunes qui ne partaient pas en vacances, les animations se sont développées. Tous les lundis, les adolescents et les animateurs établissaient ensemble le programme de la semaine.

- À Bellegarde-sur-Valserine, dans le cadre des Estivals, programmation culturelle de la mairie, le centre social Maison de Savoie portait pour la 2^e année consécutive un dispositif pour les 12-17 ans. Avec 18 animateurs, éducateurs ou référents éducatifs, et 7 structures partenaires, étaient proposés des camps pour apprendre la vie collective, des foyers jeunes ouverts jusqu'à 21 h et des animations « hors les murs ». Tous les mardis et jeudis, les animateurs allaient à la rencontre des jeunes dans les quartiers.



L'enquête criminelle était l'une des activités thématiques du CLJ de Bourg-en-Bresse.

> Une plume à Bel air

Le Plateau, quartier de Bourg-en-Bresse, vient de faire l'objet d'un livre racontant son histoire des origines à nos jours. Ouvrage collectif réalisé par l'association des habitants du Plateau et réunissant plusieurs auteurs*, il a demandé pas moins de trois ans de recherche et de collecte de documents. Cela aura été aussi l'occasion de rencontres avec les habitants du quartier d'hier et d'aujourd'hui. Tous les documents retrouvés sont à ce jour venus enrichir les Archives départementales.

Association du plateau

Tél. 04 74 21 92 06

* Paul Cattin, Antoine Rousset, Violaine Savereux, Rémi Riche, Jérôme Croyet, Marie-Thérèse Brazier, Marie-Claude Desfarges et Alain Féchino



Appels à projets

Le Conseil général lance quatre appels à projets pour l'emploi et l'insertion professionnelle. Clôture des candidatures : vendredi 22 octobre.

Les thèmes retenus :

- Accompagnement renforcé, prospection des emplois et placement à l'emploi des bénéficiaires du RSA droits et devoirs
- Faire progresser les parcours d'insertion des bénéficiaires du RSA en souffrance psychique vers l'insertion professionnelle
- Valorisation des clauses d'insertion en faveur des personnes en difficulté d'emploi et/ou d'insertion professionnelle au sein d'une organisation liée à l'emploi, l'insertion et la formation
- Mobilisation vers l'activité, l'emploi et l'insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA du département de l'Ain

Les dossiers et fichiers sont à télécharger sur le site du Conseil général :

www.ain.fr/, rubriques Agir pour la solidarité / RSA

Séverine Berthet travaille en tant qu'aide à domicile de l'ADMR depuis octobre 2010. La jeune femme s'inscrit à l'école hôtelière à l'âge de 15 ans et entre rapidement dans le monde du travail. Serveuse de métier, elle est licenciée du poste de responsable de salle dans un bar-restaurant au moment de la crise en 2008. Elle travaillait de 7 h à 15 h, sauf le samedi après-midi, le mercredi et le dimanche. Comme elle ne trouve pas d'emploi aux horaires correspondant à sa vie de famille et parce qu'elle aime rendre service, Séverine Berthet choisit le métier d'aide à domicile. Et elle ne le regrette pas, comme elle en témoigne.

« Je ne peux pas me passer du contact avec les gens »

6h30

Je me lève à 6 h 30 quoi qu'il arrive (et deux fois par semaine à 5 h 15). J'ai 4 enfants qui ont fait leur rentrée en CP, CM1, 3^e et 2^e de Bac pro. Je les prépare pour aller à l'école ou à la garderie. Et je me prépare aussi pour aller travailler. Je mets un point d'honneur à m'habiller correctement. Ça fait partie du respect que l'on doit. Je trouve que c'est important de voir arriver un intervenant propre et souriant. On me le fait remarquer souvent. C'est aussi l'image de l'association.

7h45

Mes journées peuvent commencer à 7 h 45 comme à 10 h. C'est en fonction du planning qui m'est remis tous les mois par l'ADMR. J'arrive alors chez mon premier client. En général, nous sommes au minimum 2 intervenants par dossier. Cela permet d'assurer un suivi du service chez le client en cas de congé (maladie, vacances...). C'est bien également parce ça nous permet de voir des cas de figures différents et de casser la routine...

Dans 95 % des cas, les clients m'attendent pour de l'aide ménagère. Trois quarts d'entre eux sont des personnes âgées. Régulièrement, il y en a qui m'offrent une tasse de café. Pour certaines personnes, cela semble plus important qu'un coup de balai. Mais je fais en sorte de ne pas en abuser. Des liens se tissent aussi bien de mon côté que du leur. Je redoute même parfois de me rendre chez un client et d'apprendre une mauvaise nouvelle. Je sais qu'il faut se préserver.

Pause déjeuner

J'ai ma pause entre midi et 13 h 30. Environ trois fois par semaine, j'en profite pour aller faire mes courses; ça me fait gagner du temps. Mais je peux déjeuner à l'ADMR. C'est pratique, tout le matériel nécessaire est à notre disposition. Parfois, j'apprécie d'y rencontrer quelques collègues car nous nous voyons très peu. Nous parlons de nos vies de famille, de nos clients en commun...

13h30

Je me trouve chez mon premier client de l'après-midi et troisième de la journée. Chaque intervention dure entre une et deux heures. Cela peut consister à accompagner la personne au supermarché, ou retirer de l'argent, ou en rendez-vous chez l'ophtalmologue par exemple. Une fois, je suis même allée chercher une dame âgée à l'hôpital. C'est très enrichissant, surtout les personnes âgées. Elles m'apprennent beaucoup de choses. Elles me font rire – j'ai peu de clients désagréables –, c'est important aussi qu'elles continuent à faire des gestes de la vie quotidienne. Par exemple : faire un lit à deux. Quelquefois, j'aide à cuisiner. C'est ce côté humain dans notre métier qui me motive.

17h00

Je termine mes interventions entre 15 h 30 et 18 h. Ça dépend des jours. Souvent, l'ADMR m'appelle pour m'indiquer un changement sur le planning : un client absent ou malade, une collègue à remplacer... À la fin de mon intervention, je note ce que j'ai fait. Un cahier de liaison se trouve chez chaque client. Il permet à la famille et à ma prochaine collègue de savoir ce qui a été fait.

Notre travail est intéressant, mais comme tout le monde, il y a des jours avec et des jours sans. Il est quand même très prenant. Je ne travaille pas 40 h par semaine, mais la fatigue est la même. Je passe du temps aussi dans ma voiture.

17h30

Arrivée à la maison, j'attaque une nouvelle journée de travail ! (Le papa est beaucoup en déplacements.) Une fois les enfants récupérés, j'ai les devoirs à faire faire, le linge de la machine à laver, qui a tourné la veille, à étendre (si je ne l'ai pas fait le matin) et un autre à ramasser sur le fil, puis à plier. J'ai le repas à préparer, la douche des enfants à assurer, le courrier et les rendez-vous ponctuels : orthophoniste, orthoptiste, orthodontiste, médecin pour les petites maladies inopinées... Les rendez-vous aussi avec les instituteurs, les professeurs du collège et du lycée. Lors des stages de ma fille aînée, j'assure les trajets qui doivent coïncider avec mes horaires à moi. Bref, les journées et semaines sont toujours rythmées !



> Pour Séverine Berthet, « c'est ce côté humain dans notre métier qui me motive ».

Construit pour la période 2011-2015, le plan d'Action sanitaire et sociale (ASS) de la MSA Ain-Rhône repose sur les valeurs fondatrices : solidarité, proximité, responsabilisation, promotion des personnes et développement du partenariat.

Une politique adapt

« Nous sommes autant aménageur du territoire qu'acteur social »



> Bernard Bouilloux

Élu depuis 27 ans à la MSA, Bernard Bouilloux, président du comité d'action sanitaire et sociale, revient sur les axes du plan d'action sanitaire et sociale 2011-2015.

En quoi ce plan est-il un enjeu fort pour la MSA ?

Cela tient à la spécificité même du système de protection sociale du milieu agricole des salariés comme des non-salariés. La MSA assure une mission de service public auprès de ses ressortissants. Lors de la création des systèmes de protection sociale au sortir de la

guerre en 1945, le monde rural agricole est resté au-dehors. Certains agriculteurs avaient déjà souscrit des contrats d'assurance à minima en cas de gros pépins. Il a fallu attendre 1961 pour la mise en place d'une assurance maladie de base. Avec l'industrialisation, le monde rural s'est réduit, la structure familiale a éclaté. Des politiques sociales extra-légales se sont organisées à destination des personnes âgées, de la famille et notamment des enfants en proposant des modes de garde, des colonies de vacances... Il a fallu s'adapter et compenser ce qui auparavant était géré par la cellule familiale au sens large.

Quelle a été la démarche suivie pour établir ce plan ?

Ce plan doit aussi être inscrit dans un socle commun national défini par la convention d'objectifs et de gestion signée pour 5 ans avec l'État. C'est la première fois que nous réalisons un plan pour deux départements, l'Ain et le Rhône, où les politiques des Conseils généraux sont différentes. Il nous a donc fallu proposer des axes de travail respectant les spécificités territoriales. Nous contribuons non seulement aux politiques sociales publiques mais nous développons aussi une offre de services envers les populations. À ce titre, nous sommes autant aménageur du territoire qu'acteur social. Ce plan se construit en lien avec l'ensemble des élus cantonaux qui permet d'adapter nos réponses au plus près des besoins de la population.

Quels sont les grands axes de travail dégagés ?

Nous sommes tournés vers trois grands types de publics : la famille, les publics en situation de difficultés socio-économiques et les personnes en perte d'autonomie ou dépendantes (handicapées et/ou âgées).

Pour chaque public, nous avons défini quatre domaines prioritaires d'intervention. Le premier est l'accès aux droits et aux services en organisant un accueil de proximité. Le second, l'habitat via l'adaptabilité des logements des personnes handicapées et/ou âgées. Le troisième, la prévention santé. Enfin, nous cherchons à repérer et accompagner les ruptures professionnelles et leurs conséquences familiales et sociales.

La population agricole évolue. Le plan s'adapte-t-il à ces changements ?

Il est vrai qu'en moyenne, tous les deux ans, nous devons réajuster des choses pour être en phase avec les besoins. Notre souci aujourd'hui est d'accompagner les personnes âgées. Dans le milieu rural, certaines populations sont très éloignées, elles habitent « au bout du chemin », une image qui parle d'elle-même. Elles n'ont plus de perspectives. Avec notre action sociale, nous ne devons laisser personne au bord du chemin en détectant les situations de détresse professionnelle et sociale. Nous rentrons ensuite en contact avec les gens pour évaluer les situations. Nous accompagnons aussi les salariés en difficulté en soutenant les structures d'insertion professionnelles liées à l'agriculture comme les Jardins de cocagne, les jardins familiaux, et les salariés de coopératives qui pourraient être en difficulté économique. Notre objectif : aider à remonter la pente en déculpabilisant les situations et proposer des solutions innovantes (groupes d'expression collectifs, développement d'ateliers, cellule de prévention du mal-être...).

Propos recueillis par Pauline Froppier

tée aux territoires

Risques suicidaires : agir en prévention

L'Ain s'approprie une initiative déjà développée dans le Rhône depuis 2009 : une cellule d'accompagnement du mal-être et de prévention du suicide. « Cette cellule de veille permet, sur interpellation des professionnels, d'agir sur des situations où le risque suicidaire de l'exploitant s'est manifesté », explique Marie-Thérèse Josserand, assistante sociale. Composée d'un médecin du travail, d'un psychologue, d'une chargée en prévention santé et de trois assistantes sociales, elle se réunit une fois par mois pour faire le point sur les situations signalées. Le signalement se fait par plusieurs biais : les professionnels en lien avec les ressortissants, les travailleurs sociaux, la famille. Le but est d'intervenir le plus rapidement possible sans pour autant installer un suivi à long terme. « Nous proposons trois rencontres avec un professionnel de la cellule. Si besoin, au bout de

4 à 6 semaines, nous orientons la personne vers un soutien extérieur. » La cellule tente de mobiliser un maximum d'acteurs pour repérer les signes avant-coureurs d'un risque suicidaire. Puis elle active les relais. Une convention a notamment été passée avec SOS Amitié. « Il y a en France trois fois plus de suicide chez les exploitants agricoles que chez les cadres. C'est un milieu pas bavard où les difficultés se cachent. Il nous faut arriver à agir au plus tôt. »

La cellule peut être alertée par téléphone au 04 78 92 63 30 ou par mail via le site Internet de la MSA, www.msa01-69.fr (rubrique nous contacter).

Personnes en perte d'autonomie ou dépendantes

Myriam Fanget, conseillère en gérontologie, l'assure : « Ce nouveau plan ASS intensifie les actions de la MSA pour répondre aux besoins des personnes handicapées et des personnes âgées, dans le prolongement des missions du Conseil général ». Plusieurs actions vont perdurer à destination des personnes âgées : PAC Eurêka, ateliers du bien vieillir. « Les cafés mémoire, temps de rencontre autour de la maladie d'Alzheimer entre aidants familiaux, une psychologue et un médecin gériatre vont se développer sur le Rhône. Des ateliers nutrition vont aussi se mettre en place. »

Côté logement, Guillaume Verne, agent de développement social local en gérontologie, travaille sur les projets de Marpa (maison d'accueil rurale pour personnes âgées) et leur pendant citadin, les Puv (petites unités de vie). « Une convention MSA/Conseil général favorise la mise en place d'un réseau départemental permettant la mise en lien des structures, leur représentation, ainsi que la mutualisation de réflexions et de moyens (formations, diagnostics). » L'adaptation des logements pour les personnes dépendantes sera aussi un axe de travail pour favoriser le maintien à domicile.

Enfance, jeunesse, famille : un soutien qui se renforce

Les trois orientations retenues dans le plan ASS restent dans la continuité du plan précédent. « Concernant la petite enfance, nous allons développer notre action partenariale avec la CAF et le Conseil général, dans le cadre du Schéma départemental des actions éducatives, en accompagnant les porteurs de projets de structures d'accueil du jeune enfant », explique Nathalie Boyer, chargée d'études. Ceci notamment pour les micro-crèches, un système très bien adapté au milieu rural. « En 2011, un nouveau dispositif va nous permettre d'accompagner 3 projets sur trois ans avec une enveloppe budgétaire de 10 000 à 15 000 € par projet, utilisable tant sur l'investissement que sur le fonctionnement. »

La MSA développe par ailleurs une action pour favoriser l'accès à la médiation familiale dans le cadre d'une séparation ou d'un conflit familial, en partenariat avec la DDCS et la CAF. Objectifs : soutenir les services de médiation familiale pour qu'ils puissent intervenir dans la proximité et sensibiliser les acteurs en relation avec les familles du monde agricole à faire connaître le dispositif. « Les exploitants agricoles sont souvent dans des situations délicates car l'outil de travail est très lié à la cellule familiale : une séparation peut avoir des conséquences très lourdes sur l'équilibre financier et émotionnel de la famille. » À côté, la MSA apporte une aide aux actions de soutien à la parentalité via les Lieux d'accueil enfants parents (LAEP) et a passé une convention avec la Fédération départementale des familles rurales qui mène ce type d'action.

Enfin, pour favoriser l'autonomie des jeunes, la MSA est impliquée dans le dispositif départemental projets jeunes de l'Ain « Mieux vivre en milieu rural ».



> Plaquette « Plan d'action sanitaire et sociale 2011-2015 ».

Depuis plusieurs années, Adréa Mutuelles Pays de l'Ain mène une fusion avec huit autres mutuelles, tout en gardant ce qui fait leur force : la proximité avec les adhérents.

Esprit mutualiste : mil

S'il est un pari à tenir pour Adréa Mutuelles Pays de l'Ain, c'est bien de conserver la proximité avec les adhérents. « Les 22 sections locales sont constituées de militants qui réalisent un véritable travail de contacts de terrain », souligne Nadine Paris, responsable animation et action mutualiste. Leur première mission : organiser les assemblées de section qui permettent notamment de faire circuler l'information entre les adhérents et le siège. « Des animations sont aussi proposées en fin d'assemblée sur divers thèmes comme les gestes premiers secours, l'automédication, la santé visuelle... » Les sections locales ont aussi un rôle à jouer autour de la prévention avec les conférences santé* organisées sur les territoires et animées par des professionnels médicaux ou paramédicaux : la santé visuelle, les allergies, bien-être et santé. Ces conférences, gratuites et ouvertes à tous, réunissent en moyenne une petite centaine de personnes.

Enfin, troisième fonction, et non la moindre, des sections locales : mettre en place une action sociale de proximité sous forme d'aides ponctuelles pour les adhérents en difficulté. « Ces aides peuvent prendre plusieurs formes, souligne Nadine Paris. Ainsi, la commission départementale peut être saisie d'un dossier

d'examen pour une aide financière exceptionnelle sur un reste à charge trop élevé sur des soins ou sur des cotisations. Les sections locales participent aussi à des actions plus collectives comme l'achat de défibrillateurs pour des lieux publics. » Par exemple, la section La Côtère a décidé d'ouvrir en septembre une permanence à l'attention des personnes souffrant de solitude, répondant ainsi à la démarche de lutte contre la solitude déclarée Grande cause nationale par l'État. Du côté de Chalamont, ce sont trois défibrillateurs qui ont été installés. Ainsi, sur le terrain, des militants adhérents agissent pour le bien de la communauté toute entière, en proximité. D'autres, comme les correspondants locaux, sont entièrement tournés vers le service à l'adhérent.

Interlocuteurs sociaux

Si auparavant, le travail du correspondant local était essentiellement centré sur l'encaissement des cotisations, il prend aujourd'hui une dimension de plus en plus tournée vers une mission sociale de proximité : renseigner sur les dossiers, rencontrer les personnes ayant des difficultés pour régler une cotisation, suivre les personnes âgées équipées de téléalarme en leur rendant visite régulièrement... Ces nouvelles missions de contact plaisent beaucoup aux correspondants.

À Saint-Maurice-de-Beynost, Serge Lacour remplit ces fonctions depuis 2005. « J'aime les gens et le contact avec eux est toujours enrichissant. Quand on vient les voir, ils se sentent plus en confiance. Les rencontrer nous permet aussi de faire remonter des informations à Adréa sur des choses qui pourraient être améliorées sur le terrain. » Sa mission de correspondant, il l'a acceptée rapidement et sans difficulté. « Notre présence humanise la mutuelle. J'ai toujours mon portable sur moi. Les adhérents peuvent m'appeler quand ils le veulent, me laisser un message, je rappelle toujours. Lorsque je ne sais pas répondre à



> Visage de correspondant : Serge Lacour à Saint-Maurice-de-Beynost

itantisme et proximité



> Visage de correspondant : Christine Stéfán à Pont-de-Veyle

leur question, j'oriente vers l'agence ou je me renseigne avant de rappeler. »

Christine Stéfán a accepté la fonction il y a 4 ans, pour remplacer l'ancienne correspondante qui souhaitait s'arrêter. Originaire du canton, elle est assez connue sur Pont-de-Veyle dont elle est aussi conseillère municipale. « J'aime ce contact avec les personnes. Même si nous sommes assez sollicités, cela me plaît d'aider les gens à remplir leurs dossiers, ou à les aider lorsqu'ils rencontrent des difficultés passagères. » Elle reconnaît que depuis quelque temps, il a fallu revoir certains contrats à la baisse, à la suite de difficultés de paiement. « J'explique aux adhérents l'importance de conserver une complémentaire santé, même s'il faut un peu réadapter le contrat. On est là pour les aider à ne pas se mettre en difficulté encore plus. » • P.F.

> 3 questions à... à Jean-Pierre Gallet, directeur général AMPA

« Aller plus loin ne veut pas dire s'éloigner »

Pourquoi cette fusion ?

Adrée a été créée il y a 11 ans par trois mutuelles dont la Mutualité de l'Ain. Au début, l'idée était de conforter chaque mutuelle sur son territoire en lui apportant des services partagés. Adrée s'est développée en regroupant huit mutuelles. Elle devient l'un des principaux groupes mutualistes en France. Le monde a changé, la stratégie d'Adrée s'est affinée : il faut prendre en compte les évolutions de l'environnement. En effet, nous assistons depuis quelques années à une forte concentration des complémentaires santé, donc à l'émergence de concurrents de plus en plus importants. Cette concentration se constate aussi chez les entreprises clientes des mutuelles : les pouvoirs de décision s'éloignent des territoires originels. Enfin, on assiste à l'émergence de négociations nationales dans le cadre des conventions collectives qu'il faut arriver à suivre.

Qu'apporte concrètement cette fusion ?

En créant une entreprise unique de taille nationale, nous mutualisons nos moyens. Nous passons de 120 personnes à 1 000 salariés qui couvrent plus de 40 % du territoire français.

Cela veut dire que l'on va pouvoir mettre en place des services supplémentaires pour nos adhérents, avec ces nouveaux moyens que de petites mutuelles ne peuvent avoir, et aller plus loin dans notre capacité à élaborer des services de plus en plus sophistiqués. Mais aller plus loin ne veut pas dire s'éloigner. Et nous voulons continuer à travailler dans la proximité avec nos adhérents et être en capacité de développer le militantisme mutualiste.

Comment s'organise cette proximité ?

Elle est double. Elle a en premier lieu rapport avec l'adhérent-client, et en second lieu avec l'adhérent militant. Adrée s'organise autour de quatre directions régionales, mais il n'y aura pas de concentration des points de contacts. Le réseau des 13 agences dans l'Ain et de correspondants locaux est maintenu. En second lieu, notre capacité à faire vivre et développer le militantisme mutualiste ne passe que par le militantisme de proximité : Adrée garde une structure politique de proximité avec des assemblées de section où siègent les adhérents, des conseils et des bureaux de section avec des élus parmi les adhérents.

Sondage : comment les correspondants sont-ils perçus ?

Entre le 14 et le 17 avril 2010, 603 entretiens téléphoniques ont été réalisés auprès des adhérents Adrée afin d'évaluer l'impact du réseau des 13 agences, des 162 correspondants locaux et du téléaccueil. Si 80 % des adhérents connaissent bien les agences, près de deux tiers d'entre eux identifient encore mieux les correspondants, avec une meilleure visibilité chez les agriculteurs (90 %) et les personnes âgées (77 %). Le contact auprès du correspondant se fait à 76 % pour une demande de renseignements, 54 % pour le suivi administratif du contrat, 51 % pour payer la cotisation. Les correspondants locaux bénéficient d'une excellente appréciation avec 98 % de satisfaction pour les adhérents connaissant le réseau. Un quart des adhérents estiment que les correspondants locaux sont assez efficaces et conseillent à Adrée de ne rien changer. Les principales valeurs caractérisant les correspondants locaux portent sur la confiance, l'écoute des adhérents et la proximité.

* La liste des prochaines conférences est consultable sur le site www.adrea-paysdelain.fr, rubrique Actualités mutuelle

La Semcoda accompagne collectivités et professionnels de santé pour améliorer l'accès aux services de santé.

À l'écoute des



> Le nouveau pôle santé de Priay, construit par la Semcoda, a été inauguré le 3 septembre 2011.

Les premières études de la Semcoda pour la construction de maisons médicales remontent à fin 2008-début 2009. Aujourd'hui, l'entreprise assure la maîtrise d'ouvrage

d'une trentaine de projets en Rhône-Alpes, dont neuf dans l'Ain. « Leur surface va de 365 à 4 000 m². Il faut 12 à 14 mois pour la construction des plus petites, 16 à 18 mois pour les plus grandes, précise Patrick Giachino, directeur du développement et de l'habitat. La plupart du temps, le premier contact s'effectue entre la collectivité locale et notre directeur, une fois que les professionnels de santé ont exprimé leurs besoins auprès des élus de leur commune. S'il y a une communauté de communes, c'est souvent elle qui porte le projet en amont. » Le plus important projet en cours d'étude concerne Saint-Genis-Pouilly. « C'est une commune où l'espace est contraint. Dans ce cas, les locaux peuvent être traités sur plusieurs niveaux avec les équipements nécessaires (ascenseur, monte-malade...). »

Écoute et collecte des besoins

Actuellement, la réflexion porte sur le programme immobilier de cette maison

> Témoignages

► Arbent : Un pôle santé et des logements

« Le permis de construire a été déposé pour deux tranches couvrant 30 000 m² au total », indique Liliane Maissiat, maire de la commune. La première concerne un ensemble de quatre bâtiments neufs : la maison médicale, la pharmacie, la Poste et un centre de remise en forme. La seconde tranche verra la construction de 46 logements locatifs ou en accession à la propriété, et de 22 logements individuels en 2013. « Nous espérons bien disposer du pôle santé fin 2012... Les professionnels pourront s'installer tout de suite sans avoir à réaliser un gros investissement. »

► Une deuxième vie pour l'école de Lompnes

À Hauteville-Lompnes, une maison de santé pluridisciplinaire incluant un projet médical suivi par l'Agence régionale de santé (ARS) devrait ouvrir en 2013. Le projet prévoit la réhabilitation et l'extension de l'ancienne école de Lompnes. Le permis de construire a été déposé pour une surface de 1 300 m². Selon le maire, Bernard Maclet, le projet permet aussi de donner un nouvel équilibre au quartier que la fermeture de l'école avait troublé.

► Priay : l'accord des professionnels de santé au préalable

Pour pérenniser l'offre de soins sur Priay, la proximité avec ses 1 500 habitants et anticiper le départ en retraite de l'un des médecins, la

mairie a choisi de doter sa commune d'un pôle santé. « Tous les professionnels de santé étaient d'accord pour intégrer la nouvelle maison. C'était le préalable », rappelle Danielle Blanchet, maire de la commune. Le pôle santé d'une surface de 400 m² a été inauguré le 3 septembre dernier.

► Coligny : un foyer-logement transformé

« À Coligny, les cabinets médicaux et d'infirmières n'étaient pas aux normes d'accessibilité, confie Jean Bernadac maire et pharmacien. Pour les maintenir, nous avons réaménagé et agrandi un foyer de personnes âgées, qui ne fonctionnait pas bien et appartenait à la Semcoda. Pour ne pas pénaliser les finances publiques, nous avons fait travailler

besoins

médicale gessienne. « À ce jour, la plupart des projets que nous avons en maîtrise d'ouvrage s'appuient sur le médecin généraliste. » Le programme élaboré est ensuite transmis à l'architecte qui assure la maîtrise d'œuvre. Il bâtira un projet à partir des besoins et souhaits exprimés. Le permis de construire est déposé au cours des phases d'avant-projet. « C'est aussi le moment de rapprocher les coûts avec le budget initial. Suivent la constitution du dossier de consultation pour lancer les appels d'offre, puis la sélection des différentes entreprises du bâtiment. » Aujourd'hui, les praticiens disposent d'un certain retour d'appréciation, estime Patrick Giachino. « Je constate un engouement et une volonté des professionnels de santé de se regrouper. »

Attractivité et lisibilité

La maison médicale est une structure regroupant des professionnels de santé libéraux, de soins primaires, qui autofinancent leur

organisation et leur activité sur la base de la rémunération à l'acte de chaque professionnel, sans financement extérieur. Elle se distingue de la maison de santé pluridisciplinaire, définie par la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires de 2009.

« Le pôle santé est attractif pour les communes, confirme Patrick Giachino. Il permet aussi de créer de l'urbanisation pour revitaliser certains cœurs de villages. Il est lisible et facile d'accès, avec des places de stationnement, y compris pour les personnes à mobilité réduite. Les locaux et emplois peuvent être mutualisés, à travers le secrétariat, la salle d'attente, les sanitaires, la ou les salles de réunion... Les travaux de voirie sont souvent pris en charge par la commune d'implantation. » La Semcoda propose ainsi des locaux à la location ou à l'achat immédiat ou différé • A.S.

nos employés communaux. » La maison médicale est opérationnelle depuis mai 2010, avec des T1 bis et T2 aménagés à l'étage pour les personnes âgées.

► Mionnay renforce ses services de santé

« Mi-novembre, dix professionnels de santé vont arriver. C'est un projet qui a été exaltant, témoigne Henri Cormorèche, maire de Mionnay. Nous n'avions qu'un seul docteur. » Déposé en 2009, le permis de construire concerne 600 m² en rez-de-chaussée et 14 logements répartis sur deux étages, dont 4 pour les personnes à mobilité réduite. Le projet présente d'autant plus d'intérêt qu'il concrétise une volonté politique : « conserver les activités au cœur du village ».

► Les autres projets Semcoda dans l'Ain

- **Tossiat** : le permis de construire a été déposé, avec des logements locatifs à l'étage.
- **Foissiat** : depuis 2010, le pôle santé de 250 m² est en service, avec des logements en accession à l'étage.
- **Saint-Genis-Pouilly** : le permis de construire devrait être déposé en 2012.
- **Saint-Paul-de-Varax** : la maison médicale de 200 m² devrait être livrée avant l'été 2012.
- **Saint-Rambert-en-Bugey** : le permis de construire pour 700 m² de surface devrait être déposé fin 2011.
- **D'autres projets** sont à l'étude pour Saint-Martin-du-Fresne, Tenay et Oyonnax.

> 3 questions à... Gérard Lévy, directeur de la Semcoda

« Cet engagement est fort »

Comment réagissent les maires ?

Je sens les maires extrêmement préoccupés et les demandes de maisons médicales fleurissent. La Semcoda ne peut s'en détourner. Nous étudions une trentaine de projets. Nous « exportons » notre savoir-faire dans tous les départements où nous sommes implantés et où l'attente est similaire. Nous avons le souci d'être à l'écoute des élus et des professionnels de santé pour proposer des solutions adaptées à leurs besoins. Il ne sert à rien de créer de tels équipements si l'on n'a personne à y installer.

La Semcoda est-elle dans sa mission ?

Cet engagement est fort, aussi fort que notre mission de bailleur social. C'est terriblement important de maintenir sur ces territoires le service de santé. La Semcoda s'implique pleinement pour montrer aux collectivités qu'elle est un opérateur économique qui sait répondre aux élus et aux professionnels qui comprennent très vite la pertinence de nos propositions.

Sans vous, pas de projets aboutis ?

C'est en cela que notre engagement relève de l'intérêt général. Nous voulons être humbles dans notre démarche parce que les besoins ne sont jamais les mêmes, parce que nous remplissons des objectifs économiques, parce que nous investissons pour la collectivité. C'est ce niveau d'écoute des besoins qui nous permet de réaliser des projets aboutis et solides pour les professionnels de santé.

Propos recueillis par Alain Gilbert.



Jean-Louis Lafleur, nouveau président du CDSA 01.

> Comité de l'Ain du sport adapté : un nouveau président

Depuis avril et pour deux ans, les 832 licenciés, dont 218 jeunes, du Comité départemental du sport adapté (CDSA), fondé en 1986, ont un nouveau président : Jean-Louis Lafleur. Vice-président de l'Entente athlétique bressane depuis mars, il coprécide également le Judo Club de Montagnat. Le CDSA 01 est l'un des 100 comités régionaux et départementaux de la Fédération française éponyme. Il a pour mission de développer, de coordonner et de contrôler la pratique des activités physiques et sportives des personnes atteintes de déficiences intellectuelles. « L'objectif est de l'ouvrir davantage au milieu scolaire, aux clubs sportifs valides et d'améliorer l'intégration des handicapés », précise le nouveau président. Le comité regroupe six clubs, parmi lesquels l'Union sport adapté hautevilloise (Usah), qui fêtera 40 ans de défis en sport adapté à Hauteville-Lompnès, le 15 octobre. Au programme : une journée sportive ouverte à tous, valides et handicapés, avec de la pétanque, du tir à l'arc, du judo, du cross et du football.

Tél. 04 74 22 62 74

www.sportadapte01.fr

> 14^e comité cantonal contre le cancer

En ce mois de septembre, le comité cantonal poncinois de lutte contre le cancer se réunit pour la première fois pour réfléchir aux actions à mettre en place. Sollicitée par le Dr Jean Bruhière, président du comité départemental, cette 14^e délégation dans l'Ain a été créée le 20 juin dernier. « Notre but est de soutenir les actions menées par la Ligue contre le cancer, que ce soit pour la recherche, le confort des malades ou l'accompagnement oncologique », confie son président, Jean-Michel Giroux. Au sein du comité cantonal, le docteur et maire de Poncin est entouré de Joëlle Morandat, secrétaire, et d'Isabelle Steinmetz-orphelin, trésorière.

Double anniversaire pour la FAF apridev



Le 17 septembre, la FAF apridev* célèbre à la fois son 1^{er} et son 70^e anniversaire, avec pour invité le Pr Serge Picaud, directeur de recherches à l'Institut de la vision (Paris), qui présentera les dernières avancées scientifiques et perspectives thérapeutiques en matière d'ophtalmologie. Le rendez-vous (au centre

culturel de Villeurbanne, à 15 h 30) est ouvert à tous.

Née en 1941, l'amicale des anciens élèves de l'école des déficients visuels de Villeurbanne a élargi et diversifié ses objectifs en 2010, en devenant l'Apridev*, association affiliée à la Fédération des aveugles et amblyopes de France. « C'est une association militante, ouverte à tous les déficients visuels de Rhône-Alpes, avec pour objectifs l'accès à tous les domaines de la vie quotidienne, non seulement en matière de voirie ou de bâtiments, mais aussi à la culture, la formation... » explique Anne Renoud, présidente. Réunissant plus de 150 adhérents sur le Rhône, l'Ain, la Drôme et l'Ardèche, la FAF apridev apporte notamment une aide aux démarches administratives, animée par une conseillère en économie sociale et familiale salariée, et une formation aux logiciels informatiques adaptés aux déficients visuels. « Les autres actions (ateliers, participation à des collectifs, contacts avec les collectivités locales, les médiateurs culturels des théâtres, des musées...) sont animées par des bénévoles. » Dans l'Ain, l'association tient une permanence les 1^{er} et 3^e vendredis du mois, de 14 à 17 heures, à la Maison de l'enseignement (7 rue Jean-Marie Verne à Bourg-en-Bresse). Des actions sont menées avec le Monastère royal de Brou, le Théâtre de Bourg.

Autre rendez-vous d'automne en projet : un « repas dans le noir » pour tout public.

* Agir pour la promotion et l'insertion des déficients visuels en Rhône-Alpes

Tél. 04 37 57 77 41

www.apridev.org - contact@apridev.org

Éclat : 20 ans de projets innovants

L'association des personnes handicapées du Pays de Gex (Éclat), créée en 1991, a fêté ses 20 ans. Pour rappel, son objectif principal est l'intégration dans la vie quotidienne des personnes handicapées de 3 ans à l'âge adulte, sans distinction de handicap. « Nous sommes une association territoriale reconnue et en cela soutenue par nos partenaires politiques et financiers du Pays de Gex et du département », précise Jacqueline Steib, directrice. À ce titre, nous connaissons bien les familles et sommes dépositaires de leurs besoins. Nous avons ainsi pu construire des projets innovants durant ces 20 ans. » Éclat a notamment développé un savoir-faire d'accompagnement personnalisé des personnes porteuses de tout handicap. « Depuis 3 ans, en lien avec l'Éducation nationale, nous accueillons les enfants présentant des troubles du comportement et des tendances autistiques, en situation de déscolarisation, totale ou partielle. Le personnel est formé à cette fin. » Des activités de loisirs éducatifs sont proposées pendant le temps scolaire, à défaut d'un établissement spécialisé existant. « Éclat



> Objectif d'Éclat : intégrer dans la vie quotidienne des personnes handicapées de 3 ans à l'âge adulte.

et l'Entraide universitaire de l'Ain portent un projet d'Institut médico-éducatif (IME) et d'Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (Itep) pour le Pays de Gex, que nous travaillons avec les associations depuis plusieurs années. Mais ce projet ne dépend ni de la communauté de communes, ni du Conseil général. » La création d'un tel établissement ne peut se concrétiser qu'à travers le programme de l'Agence régionale de santé (ARS) pour ses cinq territoires de santé.



Téléthon 2011 : mobilisons-nous les 2 et 3 décembre !

Le 25^e Téléthon de l'Association française contre les myopathies (AFM) aura lieu les 2 et 3 décembre prochains. La campagne de recrutement de bénévoles est lancée autour du slogan : Génération(s) Téléthon – Relevons le défi : objectif 25 000 animations. Comment participer ? Il existe plusieurs façons de se mobiliser, selon le temps dont on dispose et les compétences que l'on souhaite mettre en avant. L'association a besoin de bénévoles sur le web pour relayer les campagnes Téléthon et dans l'Ain, comme partout en France, pour organiser une manifestation ou rejoindre la coordination départementale. Citons dès à présent la promesse d'un grand rendez-vous à Châtillon-sur-Chalaronne, l'une des six villes ambassadrices suivies par le Groupe France Télévisions cette année..

Tél. 04 50 41 64 28

<http://webtelethon01>

Vers un pôle de santé en Haut-Bugey

Appuyée par une étude menée par le cabinet Innov'MSA, la création d'un pôle de santé est en projet sur les communautés de communes du Lac de Nantua et de la Combe du Val. « 13 médecins étaient en activité en 2010 sur le territoire auquel s'ajoute le canton d'Izernore. Leur moyenne d'âge est de 58 ans. Sans nouvelle installation, ils ne seront plus que 2 en 2022 » souligne Aurélien Baradel, jeune médecin récemment implanté à Maillat.

Réunis en association depuis juin dernier, une vingtaine de professionnels de santé – « 4 médecins généralistes, 7 infirmiers, 1 dentiste, 3 kinésithérapeutes, 1 diététicienne, 1 pédicure podologue, 1 psychothérapeute, 1 psychologue, et les services de l'Adapa et du SSIAD* » – se mobilisent autour du projet. « Les réunions nous ont permis de nous connaître et de réfléchir déjà ensemble sur des protocoles de prises en charge commune, par exemple pour la prévention des polycaries de l'enfant. L'association sera ouverte aussi aux professionnels qui ne seront pas installés dans le pôle mais souhaitent travailler en coordination, tels les pharmaciens. Le projet sera bientôt soumis à l'Agence régionale de santé. »

Soutenu par les deux communautés de communes, le pôle devrait comprendre deux maisons de santé, à Nantua, sur un site de l'ancien hôpital à rénover, et à Saint-Martin-du-Fresne, dans un local neuf.

* Service de soins infirmiers à domicile

Tél. 04 74 49 10 24

L'ADMR à Belley

L'ADMR du secteur Bugey-Sud, dont le siège est à Artemare, a ouvert une permanence à Belley, les mardis et vendredis, de 9 à 12 h, en partenariat avec la nouvelle structure pour seniors « Belley-Village ». « Nous avons de plus en plus de bénéficiaires et clients dans la capitale du Bugey, nous aimerions embaucher des salariés résidant sur la ville et, pourquoi pas, plus tard, y implanter notre siège » explique le président, Bernard-Pierre Nanterme.

L'antenne Bugey-Sud, composée d'une équipe de 8 bénévoles et 15 salariés, intervient sur 39 communes, auprès d'une centaine de personnes.

Tél. 04 79 81 33 70 (Belley) - 04 79 87 06 77 (Artemare)

www.bugeysud.fede01.admr.org

> La soif d'être musique

Le film documentaire sur les Percussions de Treffort, *La soif d'être musique*, réalisé par Alain Fabbiani en 2009, a été labellisé par la commission d'Images en Bibliothèque, association au service des bibliothécaires de l'image, en juin dernier. Les films sélectionnés par cette commission sont diffusés par trois principaux catalogues fournisseurs des bibliothèques : le Catalogue national de la BPI (Bibliothèque publique d'information), Images de la Culture du CNC (Centre national de la cinématographie) et l'ADAV.

www.resonancecontemporaine.org

www.imagesenbibliotheques.fr

> Handisport, pour tous les publics



> Le Comité handisport en randonnée avec six détenus.

Mardi 17 mai, pour la première fois, le Comité départemental handisport a accompagné six détenus du centre pénitentiaire de Bourg-en-Bresse en randonnée sur le plateau du Retord. « La sortie a été organisée à la demande du centre pénitentiaire, en partenariat avec le Club alpin de Bourg et Ain profession sport », précise Pierre Chave, animateur du Comité handisport, véhiculé dans l'une des deux Joëlettes à cette occasion. « C'est l'aboutissement d'un projet construit sur plusieurs demi-journées. Les activités handisport ont été présentées et la pratique a eu lieu au gymnase du centre pénitentiaire. On se rend compte qu'handisport est intéressant pour tous les publics. C'est très enrichissant sur le plan humain et nous avons pu découvrir des lieux inaccessibles pour nous en fauteuil. Cette nouvelle expérience, chacun souhaite la continuer. »

Fer de lance du droit au logement, l'Écosse fait l'expérience de l'obligation pour les communes de loger toute personne sans abri.

Un toit pour tous en Écosse



> La ville de Stranraer, à l'extrême sud-ouest de l'Écosse : la hausse du coût de l'énergie explique qu'aujourd'hui en Écosse, 180 000 enfants vivent dans des foyers en grande précarité énergétique (soit 40 % de plus qu'il y a un an).

• De l'ambiguïté du « droit au logement »

En Écosse, disposer d'un logement stable est un droit reconnu à chaque citoyen et garanti par le recours possible à la justice. Mais les conceptions de ce droit diffèrent selon les pays. Ce peut être un droit universel inscrit dans la constitution (comme en Belgique, en Espagne, au Portugal, en Suède...) sans qu'il existe de mécanismes légaux permettant son application concrète pour chaque citoyen.

• En Angleterre et au Pays de Galles, le droit au logement ne s'applique que pour les personnes prioritaires et pouvant faire valoir un lien avec la commune où elles déposent leur demande (sans oublier la condition de « bonne foi »). Sur ces critères, environ un tiers des demandes de personnes sans abri ou en situation de mal-logement sont refusées.

• L'Écosse joue sur plusieurs leviers : construction de logements sociaux neufs, accords avec les propriétaires privés pour la remise sur le marché de logements vides, rénovation d'un habitat privé souvent très dégradé (en partie dû à la politique massive de vente de logements sociaux à leurs occupants menée depuis vingt ans en Grande-Bretagne), transferts de logements à rénover des mains de communes surendettées dans celles d'associations à but non lucratif...

• En savoir plus
www.ain.fr/, rubriques Agir pour la solidarité / RSA

En 2003, le jeune parlement écossais – institué en 1999 – adoptait une loi audacieuse : affirmant le droit pour tous à disposer d'un logement stable, qui imposait aux collectivités locales une obligation de résultat. Jusqu'à fin 2012, seuls les publics prioritaires (personnes avec charge d'enfant ou adultes vulnérables) peuvent exiger, au besoin devant un tribunal, de se voir proposer un logement. À compter de 2013, la seule condition sera d'être « de bonne foi » privé d'un logement*. De même, une personne ne peut plus être renvoyée vers une autre collectivité locale sous prétexte qu'elle a des liens plus directs avec celle-ci (famille, ancienne domiciliation, emploi...).

L'abolition des « publics prioritaires » est la décision la plus détonante et la plus lourde de conséquences. En Europe, lorsqu'il existe, le droit au logement « opposable » est généralement limité à un hébergement d'urgence (c'est le cas en Allemagne, en Pologne et en Hongrie). Le droit à un logement stable n'existe que dans le reste de la Grande-Bretagne (mais limité aux publics prioritaires) et en France avec la loi DALO de 2007.

Des logements abordables

Depuis huit ans, la plupart des communes se sont préparées à assumer l'échéance de fin 2012, traitant une part croissante des demandes au même titre que les publics prioritaires. L'obstacle principal reste néanmoins le manque criant de logements abordables dans de nombreuses régions, rendant indispensables les 30 000 logements promis par le gouver-

nement écossais dans les 5 ans à venir.

Cependant, Shelter, une association œuvrant pour le logement et la lutte contre le sans-abrisme, dénonce la diminution de la part du budget consacrée aux logements accessibles aux faibles revenus. « Globalement, le budget écossais du logement a été réduit de 31 % en 2011-2012 » explique la porte-parole de Shelter Scotland qui regrette aussi la tiédeur des politiques de prévention. « Le revirement dramatique dans les priorités de la lutte contre le mal-logement ne peut pas se justifier quand plus de 10 000 personnes vivent encore dans des hébergements temporaires. »

Avec ou sans loi

L'Écosse ne s'était pourtant pas contentée d'une loi contraignante. Elle a lancé un programme ambitieux portant sur l'amélioration et le développement du parc de logements privé et social, la prévention et l'accompagnement social des familles en situation de mal-logement ou sans-abri. Ses progrès depuis 2003 doivent beaucoup à ces actions complémentaires et à la convergence des efforts du gouvernement écossais, des collectivités et des associations. D'autres pays européens ont délibérément refusé une approche basée sur le droit individuel au logement tout en mettant sur pied une politique concertée entre les acteurs publics, privés et associatifs. L'Irlande a ainsi notablement réduit le nombre de sans-abris et de mal-logés. • A.B.

* Le défaut de paiement d'un loyer lorsqu'on a des ressources suffisantes est par exemple une raison d'exclusion du droit au logement.

> Zoom sur les métiers de l'agroalimentaire



Mardi 20 septembre, de 9 à 12 h, le Pôle socioculturel de Saint-Denis-lès-Bourg invite les 18/25 ans (et plus) à découvrir les métiers de l'agroalimentaire, rencontrer des employeurs potentiels, s'informer sur les formations. « Être un lieu d'accès à l'emploi fait partie des vocations d'un centre social » souligne Olivier Molé, directeur.

Organisée en partenariat avec le BIJ (Bureau information jeunesse), les Points info emploi de Bourg-en-Bresse Agglomération, la Mission locale jeunes, Alimentec et les Sardières, cette première Journée métiers ne devrait pas être la dernière.

Tél. 04 74 22 42 65 (pôle socioculturel)
04 74 24 69 49 (BIJ)
www.jeunes01.fr

> Navettes du samedi soir

Depuis le 2 avril, la discothèque La Clé des chants propose un service de transport le samedi soir, au départ de Mâcon et de Bourg-en-Bresse via plusieurs communes. « Cette opération nous coûte 5 000 € par mois. Si ça devient trop cher, nous ne pourrions pas la maintenir », alerte Romain Jarjaval, en charge du service au sein de la discothèque. Le dossier de subvention déposé auprès du Pôle sécurité routière État-Conseil général n'avait pas encore abouti mi-juillet. « Nous en sommes à la réflexion », confirmait Emmanuel Dupuis, chef de cabinet du préfet de l'Ain. Le pôle pourrait aider à renforcer la communication pour susciter le remplissage des cars. Les navettes sont remplies à 80 %, représentant 125 jeunes transportés et autant de vies sauvées chaque samedi soir...

Sept projets jeunes en 2011

Le 22 juin, dans le cadre du Réseau départemental de soutien aux initiatives des Jeunes (Rés'Ain), sept groupes de jeunes âgés de 11 à 30 ans ont été retenus par le jury du dispositif Projets jeunes 2011. Les représentants des institutions partenaires – DDCS, Conseil général, Caf, MSA, Crédit agricole et DPJJ – ont apprécié les actions selon plusieurs critères : l'initiative directe des jeunes, l'impact local, l'utilité sociale des actions, leur suivi et leur prolongement... Parmi ces projets, à noter le festival Ain'spiration à Saint-Martin-le-Châtel, les 2 et 3 septembre. « Dans le cadre du Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC), cinq jeunes de 17 à 19 ans ont eu l'idée de ce festival pour faire bouger leur territoire, précise Nicolas Rius, 22 ans, animateur. Ils proposent deux jours de concerts, d'art et de débats sur les thèmes de la consommation et de l'agriculture locale. »



> Les jeunes à l'initiative du festival Ain'spiration.

Maison des étudiants

Du 6 septembre au 6 octobre, la Maison des étudiants ouvre ses portes au 8, boulevard de Brou à Bourg-en-Bresse et jusqu'à 19 h le mercredi, exceptionnellement. Une mallette offerte par Bourg-en-Bresse Agglomération sera remise aux étudiants avec « Le petit burgien », le guide des étudiants de Bourg-en-Bresse 2011/2012, et toutes les infos utiles. Cet accueil spécial rentrée permettra même aux retardataires de trouver un logement. L'opération s'achèvera par la journée d'accueil des étudiants jeudi 6 octobre. Au programme, dès 10 h, des rencontres sportives entre établissements au complexe sportif des Vennes, et à partir de 19 h 30, une soirée au Casa Leone entre étudiants venus de tous horizons.

Tél. 04 74 24 44 46

maisondesetudiants@alfa3a.org



> Maison des adolescents

Portée par le Centre psychiatrique de l'Ain (CPA) depuis 2008, la création de la Maison départementale des adolescents se concrétise. « Le projet a été accepté par l'Agence régionale de santé (ARS) et les partenaires mobilisés. Le financement a été obtenu pour créer l'équipe des permanents et équiper les lieux sur quatre implantations : Bourg-en-Bresse, Oyonnax, Pays de Gex et Ambérieu-en-Bugey », confie Agnès Nivot, responsable de la MDA depuis janvier et coordinatrice du réseau de santé Ados 01. À la fois lieu d'accueil, d'orientation et de soin pour les jeunes non pris en charge dans le dispositif de santé traditionnel, la MDA s'adresse également aux familles et aux professionnels. Le Groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS), structure juridique choisie pour la gérer, doit être entériné en assemblée générale constitutive le 20 septembre.

> Trévoux Pass'études

Vingt jeunes de Trévoux âgés de 20 ans maximum et en première année d'études supérieures peuvent bénéficier d'une aide annuelle de 600 € de la commune. Le Trévoux Pass'études a pour but d'inciter les jeunes Trévoltiens à poursuivre des études. En contrepartie, les étudiants s'engagent à effectuer deux actions citoyennes au cours de l'année scolaire. Le conseil municipal s'est engagé sur une enveloppe budgétaire de 36 000 € en année pleine, après montée en charge du dispositif sur trois ans.

Les dossiers de candidature sont à remettre en mairie avant le 15 octobre 2011.

<http://mairie-trevoux.over-blog.com>

> Santé et citoyenneté

Du 14 au 18 novembre, avec le soutien de la Communauté de communes Bugey-Vallée de l'Ain, de l'Éducation nationale et de l'État, le collège Roger Vailland à Poncin propose une nouvelle semaine dédiée à la santé et à la citoyenneté, dans le cadre de son Comité d'éducation éponyme (CESC). « Le principe est de regrouper toutes les actions santé et citoyenneté sur une même semaine dans l'année, pour faire venir le maximum d'intervenants et sensibiliser le plus de jeunes au travers de leurs conduites et de leurs pratiques », précise Thierry Charbonnier, infirmier du collège et membre du CESC depuis 2003. Une soirée pour les parents sera également proposée dans le courant de l'année scolaire.

> Val de Saône Dombes Services va déménager

L'association d'aide et de soins à domicile Val de Saône Dombes Services investira un nouveau bâtiment mis à disposition par la mairie, rue Louis Antoine Duriat à Reyrieux, en fin d'année. « *La surface des locaux que nous louons va tripler pour représenter 300 m². Ils seront plus fonctionnels pour travailler sur le plan administratif et former notre personnel. C'est l'objectif essentiel* », confie le directeur, Michel Poulard. Fin juillet, l'association attendait un financement de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) via le Conseil général, pour réaliser les travaux d'aménagement évalués à 100 000 €.

Tél. 04 74 00 35 17

contact@valdesaonedombes.com

> Tous en sel

L'association Tous en sel, créée à Perrex en février 2011, propose un système d'échanges locaux pour toute personne résidant sur la commune et les villages environnants. « *Je viens d'arriver à Perrex, témoigne Florence Loillieux, membre actif. J'ai voulu entrer dans l'association présidée par Magalie Blanc pour sa vocation sociale, en relation avec l'entraide, et avoir un moyen de faire se rencontrer les gens.* » Tous en sel prévoit d'inviter les habitants à venir la découvrir à la rentrée.

Tél. 04 74 50 00 61 (mairie)

> Nouvelles règles d'attribution des subventions régionales

Le 1^{er} juillet 2011, dans le cadre de son nouveau mandat, le Conseil régional a voté la modification du règlement d'attribution des subventions aux associations, mettant fin au financement d'appels à projet, jugé trop sporadique. Trois types d'aides sont désormais possibles, parmi lesquels le soutien pluriannuel aux projets associatifs (SPPA). La seconde aide a vocation à accompagner l'association en amont, la troisième porte sur la formation. Ces trois dispositifs peuvent être cumulables. Le nombre de projets accompagnés n'a pas été communiqué, ni le montant du budget global de la vie associative.

www.rhonealpes.fr

Résidence de cinéma à Bourg-en-Bresse

L'association Écran Libre, collectif de cinéastes coordonnés par Samuel Aubin, développe des résidences d'artistes qui offrent à des cinéastes un espace de libre création. Dans l'Ain, une résidence de cinéma a été organisée rue des Sources à Bourg-en-Bresse, du 19 mai au 16 juin 2011, en lien avec la MJC, l'ADSEA 01 et le dispositif Passeurs d'images. Deux réalisateurs invités, Jérémie Gravat et Jean-Baptiste Fribourg, ont proposé des ateliers et développé des projets de création. Ils ont ainsi accompagné les jeunes gens du voyage de la rue de Sources, pour la plupart sédentarisés, dans la réalisation de leur court-métrage durant dix jours. À cette occasion, des soirées de projections thématiques ont eu lieu sur la commune, offrant la possibilité d'échanger autour de la culture des « voyageurs ».

Des footballeurs amputés créent leur association



« *Nous voulons promouvoir, encourager et déployer sur l'ensemble du territoire la pratique du football de loisir et de compétition par les personnes amputées* », explique le président de l'association de l'Équipe française de football pour les personnes amputées (Effa), créée en mars 2011. Richard Gobert aide son fils amputé d'un pied et d'une main à la suite d'un accident du travail. « *L'objectif est de créer une équipe dans chaque région, afin d'élaborer une logique de compétition, promotion et relégation, qui permettrait l'organisation d'un championnat en France et la reconnaissance de notre discipline par les instances fédérales.* » L'équipe, qui participe à plusieurs rencontres internationales depuis 2007, est composée de joueurs répartis sur toute la France. « *Ils peuvent s'entraîner individuellement au sein d'un club, avec des valides et participer aux matches, voir intégrer un championnat à 7 vétérans.* » L'association reconnue d'intérêt général peut délivrer des reçus de dons aux entreprises. « *Nous recherchons des partenaires pour pouvoir notamment participer aux championnats internationaux.* »

http://effa-foot.fr

> Goodwill France : sortir de la pauvreté par la scolarisation

« *L'idée de créer une antenne française de l'association internationale Goodwill est née en 2002, lors d'un voyage en Inde avec ma fille et l'une de ses amies, pour rencontrer des associations d'aide à l'enfance* », explique Dominique Thévenon, administrateur de Goodwill France. « *L'association fondée dans l'extrême Sud de l'Inde est structurée en trois pôles : indien qui manage les projets, anglais et français qui les financent. L'objectif est de sortir les enfants de la pauvreté par la scolarisation.* » Trois maisons d'enfants ont vu le jour. D'autres actions dans les villages autochtones permettent de maintenir les enfants dans leur famille afin qu'ils continuent à fréquenter leur école.

Tél. 04 74 23 19 83

www.goodwill-france.fr



Alcooliques Anonymes

Sous l'égide de l'association nationale et dans le respect de ses principes (respect de l'anonymat et entraide, avec pour objectif de rester abstinents d'alcool et aider d'autres malades à le devenir), trois groupes Alcooliques Anonymes tiennent une permanence hebdomadaire sur le Pays de Gex : le vendredi à 20 h 30 à Gex, le mardi à 20 h 30 à Saint-Genis-Pouilly et le samedi à 11 h à Sauvigny. Le 4^e vendredi du mois, la réunion à Gex est ouverte également aux personnes extérieures, proches, amis... Le groupe de Saint-Genis-Pouilly s'est constitué en association locale en juillet 2011.

Tél. 04 50 42 26 28

www.alcooliques-anonymes.fr





Téléalarme

Un dispositif, qui fonctionne
7 jours sur 7, 24h sur 24
pour apporter sérénité et
tranquillité à la personne
âgée et à son entourage.



● Sans frais de dossier,
ni d'installation

● Tarif préférentiel aux adhérents mutualistes

Nouveau à Bourg-en-Bresse :
une agence "Téléalarme"
au 2 place G. Clémenceau
Tél. : 04 74 32 37 06



Jardinier **H+**ors-pair !



+ d'emploi, + de formation, + d'accessibilité, + de loisirs.

Avec l'adoption du Plan handicap, la Région Rhône-Alpes s'engage à favoriser l'égalité entre personnes handicapées et personnes valides.

+ d'informations sur www.rhonealpes.fr

